



WAFABAIL

**DOCUMENT DE REFERENCE RELATIF A
L'EXERCICE 2019 ET AU PREMIER SEMESTRE
2020**

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 29/12/2020 sous la référence EN/EM/030/2020.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

AVERTISSEMENT

Enregistrement du document de référence

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectification. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

ABREVIATIONS

ALM	Asset Liabilities Management
AMMC	L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BE	Banque d'Entreprise
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BPP	Banque des Particuliers et Professionnels
BSF	Bons de Sociétés de Financement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CB	Corporate Banking
CBI	Crédit-bail Immobilier
CBM	Crédit-bail Mobilier
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDM	Crédit du Maroc
CEC	Comité des Etablissements de Crédit
CGI	Code Général des Impôts
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIN	Carte d'Identité Nationale
CNCE	Conseil National du Crédit et de l'Epargne
CPC	Comptes de Produits et Charges
DOSI	Direction de l'organisation et des systèmes d'information
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FCP	Fonds Commun de Placement
GGR	Gestion Globale des Risques
HT	Hors Taxes
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
Kdh	Milliers de Dirhams
KMAD	Milliers de Dirhams
MAD	Dirham Marocain
Mdh	Million de Dirhams
OAV	Outils à la vente
OPV	Offre Publique de Vente
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit Net Bancaire
PP	Particuliers et Professionnels
pts	Points
ROA	Return On Asset
ROE	Return On Equity
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TMIC	Taux Maximum des Intérêts Conventionnels
TPE	Très Petites Entreprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USA	United States of America
Var.	Variation
vs	Versus

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	2
ABREVIATIONS	3
Partie I. Attestations et coordonnées	5
I. La Présidente du Directoire	6
II. Les Commissaires aux Comptes	7
III. L'Organisme Conseil	8
IV. Responsable de l'information financière	9
Partie III. Présentation de Wafabail.....	10
I. Présentation générale de Wafabail.....	11
II. Gouvernance de Wafabail	19
III. Présentation de l'activité de Wafabail	30
IV. Informations environnementales et sociales	80
V. Stratégie d'investissement et moyens techniques	88
Partie IV. Situation financière de Wafabail.....	90
I. Indicateurs financiers sélectionnés de Wafabail	91
II. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels	93
III. Analyse des principaux indicateurs d'exploitation de Wafabail.....	99
IV. Présentation des principaux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre de Wafabail	121
Partie VI. Perspectives	122
I. Perspectives de développement	123
PARTIE VII. FAITS EXCEPTIONNELS	124
PARTIE VIII. LITIGES ET AFFAIERES CONTENTIEUSES	126
Partie IX. Facteurs de risques	128
I. Risque de crédit	129
II. Risque de taux d'intérêt.....	129
III. Risque de liquidité	129
IV. risque d'illiquidité des actifs financés	129
V. Risque opérationnel	130
VI. Risque de fraude	130
VII. Risque concurrentiel	130
VIII. Risque fiscal	130
IX. Risque de non conformité	131
X. Risque réglementaire	131
XI. Risque informatique	131
Partie X. Annexes.....	132

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LA PRESIDENTE DU DIRECTOIRE

Dénomination ou raison sociale	Wafabail
Représentant légal	Mme. Khadija ASOUAB
Fonction	Présidente du Directoire
Adresse	39 et 41, Bd. Moulay Youssef - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.43.60.00
Numéro de télécopieur	05.22.20.26.43
Adresse électronique	Kasouab@wafabail.ma

Attestation

La Présidente du directoire atteste que les données du présent document de référence dont elle assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafabail. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Khadija ASOUAB
Présidente du Directoire

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Commissaires aux comptes actuels		Ancien commissaire aux comptes
Prénoms et noms	M. Abdeslam BERRADA ALLAM Associé	M. Faïçal Mekouar Associé	M. Abdou Souleye DIOP Associé gérant
Dénomination ou raison sociale	Ernst & Young	Fidaroc Grant Thornton	Mazars Audit et Conseil
Adresse	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca	47, Rue Allal Ben Abdellah, 20 000, Casablanca	101, Bd Abdelmoumen, 20 360, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.95.79.00	05.22.54.48.00	05.22.42.34.10
Numéro de télécopieur	05.22.39.02.26	05.22.29.66.70	05.22.42.34.25
Adresse électronique	abdeslam.berrada@ma.ey.com	faycal.mekouar@ma.gt.com	abdou.diop@mazars.ma
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2016	2019	2013
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur l'exercice 2021	AGO statuant sur l'exercice 2021	AGO statuant sur l'exercice 2018

Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes relative aux comptes sociaux de Wafabail pour les exercices clos au 31 décembre 2017, 2018 et 2019 et aux semestres clos au 30 juin 2019 et 2020

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Mazars Audit et Conseil et Ernst & young au titre des exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017 et par nos soins au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.
- les états de synthèse semestriels sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au titre des semestres clos au 30 juin 2019 et 2020.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Fidaroc Grant Thornton

M. Faïçal MEKOUAR

Associé

Ernst & Young

M. Abdeslam BERRADA ALLAM

Associé

III. L'ORGANISME CONSEIL

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, Bd Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.42.94.49
Numéro de télécopieur	05.22.47.64.32
Adresse électronique	i.berrada@attijari.ma

Attestation

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse des éléments juridiques, comptables, fiscaux et financiers ainsi que l'analyse de l'environnement économique et financier de Wafabail à travers :

- les informations et éléments de compréhension obtenus auprès du management de Wafabail ;
- les informations publiques concernant le secteur d'activité de Wafabail relatifs aux exercices 2017, 2018, 2019 et l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;
- l'analyse des comptes sociaux, des rapports d'activité, lecture des procès verbaux des organes de Direction, des organes de surveillance et des assemblées d'actionnaires de Wafabail relatifs aux exercices 2017, 2018, 2019 et l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;
- les rapports généraux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes de Wafabail pour les exercices clos aux 31 décembre 2017, 2018, 2019 et les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes au 30 juin 2019 et 2020 ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées Wafabail des exercices clos aux 31 décembre 2017, 2018, 2019 ;
- les statistiques APSF et Bank Al Maghrib.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafabail. Il ne comporte pas d'omissions de nature à altérer la portée.

Attijari Finances Corp. et Wafabail sont des filiales du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Idriss BERRADA
Directeur Général

IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

Dénomination ou raison sociale	Wafabail
Représentant légal	Mme. FatimaZahra ADYADOU
Fonction	Directeur Financier
Adresse	39 et 41, Bd. Moulay Youssef - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.43.60.00
Numéro de télécopieur	05.22.20.26.43
Adresse électronique	fadyadou@wafabail.ma

PARTIE III. PRESENTATION DE WAFABAIL

I. PRESENTATION GENERALE DE WAFABAIL

I.1. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Wafabail
Siège social	39 et 41, Bd. Moulay Youssef - Casablanca
Téléphone / Fax	05.22.43.60.00 / 05.22.20.26.43
Site internet	www.wafabail.ma
Forme juridique	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Date de constitution	1976
Registre du commerce	RC 35 763 à Casablanca
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} au 31 Décembre
Objet social (article 3 des statuts de Wafabail)	L'article 3 des statuts de Wafabail stipule que la société a pour objet : ■ le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination et plus spécialement : ■ le financement de toutes opérations de nature à permettre et à faciliter l'achat de tout appareil ou article électroménager, ainsi que tous mobiliers et article d'ameublement ; ■ le financement de l'achat à crédit pour l'équipement de bureaux et cliniques, centres solaires etc. ; ■ le financement du crédit relatif aux véhicules automobiles et tous véhicules et engins à moteur ; ■ le financement par crédit-bail pour l'acquisition du matériel à usage professionnel ; ■ et plus généralement, toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en favoriser le développement ; ■ le financement par voie de crédit-bail ou de location, de tous biens mobiliers ou immobiliers, notamment de biens d'équipement, matériel et outillage, concernant toutes activités industrielles commerciales, professionnelles ou autres, ces biens étant acquis par la Société qui en demeure propriétaire et le locataire ayant la possibilité, en fin de contrat de crédit-bail, d'acheter tout ou partie des biens loués ; ■ la pratique de la location simple de tous biens mobiliers ou immobiliers ; ■ la construction, l'acquisition, l'importation, la vente, l'exportation, la gestion et l'exploitation sous quelque forme que ce soit, notamment par leur mise en location, d'usines, ateliers, bien d'équipement ou matériel de toute nature, mobiliers ou immobiliers, que ce soit pour son compte ou pour le compte de tiers ; ■ la prise d'intérêts par voie d'apport, de fusion, de participation, souscription de parts ou d'obligations ou de toute autre manière dans toutes entreprises ou sociétés se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et en général dans toutes entreprises financières, commerciales, industrielles ou de travaux pouvant apporter une clientèle à son activité sociale, ou qui auraient pour effet de favoriser les affaires dans lesquelles elle aurait des intérêts ; ■ la construction, l'aménagement, l'installation, la prise à bail à court ou à long terme, avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles bâtis ou non bâtis pouvant servir d'une manière quelconque aux besoins et affaires de la société, ainsi que tous fonds de commerce et d'industrie, matériel, objets mobiliers, et tous établissements industriels, commerciaux et comptoirs ; ■ la création de succursales ou agences, tant à l'étranger qu'au Maroc et généralement toutes opérations financières, commerciales industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ; ■ la réception des fonds du public, sous forme de dépôt ou autrement, d'un terme de plus de deux ans, notamment par l'émission de Bons de Sociétés de Financement ; ■ de manière générale, l'exercice de toutes les activités des sociétés de financement pour lesquelles elle est agréée conformément au Dahir du 6 juillet 1993.

Capital social au 30/09/2020	150 000 000 dh
Nombre d'actions formant le capital au 30/09/2020	1 500 000, avec une valeur nominale de 100 dhs/action
Lieu de consultation des documents juridiques	Les documents juridiques relatifs à Wafabail, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales, les rapports des commissaires aux comptes et les rapports de gestion peuvent être consultés au siège de la société. De par sa forme juridique, Wafabail est régie par le droit marocain notamment : - la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée ; De par son activité, Wafabail est soumise aux textes législatifs et réglementaires suivants : - le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. De par son appel public à l'épargne, Wafabail est soumise aux textes législatifs et réglementaires suivants : - le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié et complétée ; - la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée ; - le Règlement Général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2169-16 du 14 juillet 2016 ; - les circulaires de l'AMMC ; - le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001, et complété par l'arrêté 77-05 du 17 Mars 2005 ; - le dahir n°1-13-21 du 13 mars 2013 portant promulgation de la loi n°43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ; - la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, promulguée par le dahir n°1-12-55 du 28 décembre 2012.
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables	
Régime fiscal	Wafabail est soumise, en tant que société de crédit-bail, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (20%).
Tribunal compétent	Tribunal de Commerce de Casablanca

I.2. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT DE WAFABAIL

I.2.1. Composition du capital social

Le capital social de Wafabail s'élève à 150 000 000 Dh et est intégralement libéré. Il se compose de 1 500 000 actions d'une valeur nominale de 100 Dh chacune, toutes de même catégorie.

I.2.2. Historique du capital social

Depuis sa création en 1976, Wafabail a connu plusieurs augmentations de capital ayant accompagné son développement. L'historique de cette évolution se décline comme suit :

Année	Capital initial (en Dh)	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Valeur nominale (en Dh)	Montant de l'opération (en Dh)	Capital final (en Dh)
1982	13 500 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	25 000	100	2 500 000	16 000 000
1984	16 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	40 000	100	4 000 000	20 000 000
1991	20 000 000	Augmentation de capital par rapport en numéraire	250 000	100	25 000 000	45 000 000
1996	45 000 000	Augmentation de capital par rapport en numéraire	450 000	100	45 000 000	90 000 000
2004	90 000 000	Fusion de Wafabail et Attijari Leasing	600 000	100	60 000 000	150 000 000

Source : Wafabail

Suite à la fusion absorption d'Attijari Leasing en 2004, le capital de Wafabail s'est établi à 150 Mdh contre 90 Mdh auparavant. Cette opération a créé 600 000 actions¹ attribuées à BCM Corporation. La prime d'émission a été de 25 Mdh.

¹ Rapport d'échange de (6) six actions Wafabail contre (5) cinq actions Attijari Leasing.

I.2.3. Evolution de l'actionnariat

L'évolution de l'actionnariat se présente de la manière suivante :

	31/12/2015		31/12/2016		31/12/2017		31/12/2018		31/12/2019		30/09/2020	
	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote
Attijariwafa bank	867 481	57,8%	867 481	57,8%	871 543	58,1%	871 543	58,1%	878 543	58,6%	878 545	58,6%
BCM Corporation	599 997	40,0%	599 997	40,0%	599 997	40,0%	599 997	40,0%	599 997	40,0%	599 997	40,0%
Héritiers de feu M. Abou Abdelhay BOUTALEB	32 517	2,2%	32 517	2,2%	28 454	1,9%	28 454	1,9%	21 454	1,4%	21 454	1,4%
Autres actionnaires	5	0,0%	5	0,0%	6	0,0%	6	0,0%	6	0,0%	4	0,0%
Total	1 500 000	100,0%	1 500 000	100,0%	1 500 000	100,0%	1 500 000	100,0%	1 500 000	100,0%	1 500 000	100,0%

Source : Wafabail

Wafabail est une filiale détenue à raison de 98,6% par le groupe Attijariwafa bank.

I.2.1. Actionnariat actuel

Au 30 septembre 2020, l'actionnariat de Wafabail se présente comme suit :

	Nombre d'actions	% du capital et de droits de vote
Attijariwafa bank	878 545	58,6%
BCM Corporation	599 997	40,0%
Héritiers de feu M. Abou Abdelhay BOUTALEB	21 454	1,4%
M. Mohamed EL KETTANI	1	0,0%
M. Ismail DOURI	1	0,0%
M. Mouawia ESSEKELLI	1	0,0%
M. Karim IDRISSE KAITOUNI	1	0,0%
Total	1 500 000	100,0%

I.2.2. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Les renseignements relatifs aux principaux actionnaires sont présentés au niveau de la partie II du présent document de référence, section III.2 « Appartenance de Wafabail à un Groupe ».

I.2.3. Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires liant les actionnaires majoritaires de Wafabail.

I.2.4. Capital potentiel de Wafabail

A la date du présent document de référence, aucune opération pouvant avoir un impact sur le capital social ou modifier significativement la structure de l'actionnariat n'a été conclue.

I.2.5. Négociabilité des titres de Wafabail

Wafabail ne fait l'objet d'aucune cotation.

I.2.6. Politique de distribution des dividendes de Wafabail

Après approbation des comptes et constatation (i) de la conformité aux exigences réglementaires et (ii) de l'existence des sommes distribuables, l'assemblée générale de Wafabail détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes.

L'assemblée générale ordinaire peut, en outre, décider, la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives, autre que le report à nouveau dont elle a disposition. Dans ce cas, la décision doit indiquer expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes doivent être prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'assemblée générale sont fixées par elle-même, ou à défaut, par le directoire. La dite mise en paiement doit avoir lieu dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé, à la demande du directoire.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital, augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Le droit aux dividendes est supprimé lorsque la société détient ses propres actions.

Il peut être suspendu à titre de sanction si les propriétaires ou nu-propriétaire des actions ne les ont pas libérées des versements exigibles ou, en cas de regroupements, ne les ont pas présentées au regroupement.

Si les actions sont grevées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruitier.

Toutefois, le produit de la distribution de réserves, hors le report à nouveau, est attribué au nu-propriétaire.

L'évolution des dividendes distribués sur la période 2017-2019 se présente comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Dividendes distribués	60 000	60 000	0	0,0%	Ns
Nombre d'actions	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0,0%	0,0%
Dividende par action*	40	40	0	0,0%	Ns
Résultat net	127 073	123 731	128 152	-2,6%	3,6%
Bénéfice par action	85	82	85	-2,6%	3,6%

Source : Wafabail

*Dividendes distribués au titre de l'exercice (n) mais dont le versement est intervenu en (n+1)

Suite aux recommandations de Bank Al Maghrib, aucune distribution de dividendes n'a eu lieu en 2019.

Le bénéfice par action s'établit quant à lui à 85 Dh en 2019, soit une hausse de 3,6% par rapport à 2018.

I.3. ENDETTEMENT DE WAFABAIL

I.3.1. Dette privée de Wafabail

Dans une optique de diversification de ses sources de financement, Wafabail a procédé à l'émission de bons de sociétés de financement depuis mai 2010.

Le plafond du programme d'émission de bons de sociétés de financement de Wafabail est de 5 000 000 000 dirhams

Au 30 septembre 2020, les principales caractéristiques des émissions en cours², sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Type	Date d'émission	Echéances	Montant émission (en Mdh)	Nombre de titres émis	Encours (Mdh)	Maturité (mois)	Taux fixe (HT)	Fréquence de remboursement	Unité	Prime de risque
BSF	24/11/2017	24/11/2022	200	2000	200	60	3,38%	In Fine	MAD	0,60%
BSF	02/05/2018	02/05/2023	300	3000	300	60	3,36%	In Fine	MAD	0,60%
BSF	13/02/2019	13/02/2024	150	1500	150	60	3,35%	In Fine	MAD	0,50%
BSF	24/03/2020	24/03/2025	470	4700	470	60	3,13%	In Fine	MAD	0,65%
BSF	10/08/2020	10/08/2023	250	2500	250	36	2,52%	In Fine	MAD	0,60%
BSF	10/08/2020	10/08/2025	225	2250	225	60	2,67%	In Fine	MAD	0,65%
Total			1 595	15 950	1 595					

Source : Wafabail

I.3.2. Dette bancaire de Wafabail³

Au 30 septembre 2020, les principales caractéristiques de la dette bancaire à moyen et long terme de Wafabail, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Dettes bancaires à Moyen et Long terme	Date	Montant accordé	Montant débloqué	Echéance	Unité
CMT AWB	01/10/2015	300 000 000	300 000 000	01/10/2020	MAD
CMT AWB	01/12/2015	300 000 000	300 000 000	01/12/2020	MAD
CMT AWB	02/05/2016	200 000 000	200 000 000	02/05/2021	MAD
CMT AWB	16/09/2016	400 000 000	400 000 000	16/09/2021	MAD
CMT AWB	12/10/2016	100 000 000	100 000 000	12/10/2021	MAD
CMT AWB	07/11/2016	100 000 000	100 000 000	07/11/2021	MAD

² Emissions non encore échues

³ En juillet 2010, Attijariwafa bank a consenti à Wafabail une avance en comptes courants associés bloquée d'un montant de 50 000 000 dhs (cinquante millions dhs) à durée indéterminée (voir partie III.2.4. Relations entre Wafabail et le groupe Attijariwafa bank).

Dettes bancaires à Moyen et Long terme	Date	Montant accordé	Montant débloqué	Echéance	Unité
CMT AWB	14/07/2017	100 000 000	100 000 000	14/07/2022	MAD
CMT AWB	07/04/2018	200 000 000	200 000 000	07/04/2023	MAD
CMT AWB	22/11/2019	150 000 000	150 000 000	22/11/2023	MAD
CMT AWB	01/02/2017	500 000 000	500 000 000	01/02/2024	MAD
CMT AWB	10/05/2019	200 000 000	200 000 000	10/05/2024	MAD
CMT AWB	01/07/2019	200 000 000	200 000 000	01/07/2024	MAD
CMT AWB	12/08/2019	150 000 000	150 000 000	12/08/2024	MAD
CMT AWB	01/10/2019	200 000 000	200 000 000	01/10/2024	MAD
CMT AWB	01/01/2020	350 000 000	350 000 000	01/01/2025	MAD
CMT BMCE	14/11/2015	139 000 000	139 000 000	14/11/2020	MAD
CMT BMCE	24/07/2017	250 000 000	250 000 000	24/07/2022	MAD

Source : Wafabail

Les facilités de caisse et découverts dont bénéficie la société se présentent comme suit:

En Dh	2017	2018	2019	Var 18/17	Var 19/18
Comptes et emprunts de trésorerie	982 112 043	975 934 224	1 033 227 773	-0,6%	5,9%
Crédits court terme	4 174 000 000	5 124 000 000	4 740 000 000	22,8%	-7,5%

Source : Wafabail

A fin 2019, l'ensemble des crédits court terme de Wafabail ont été accordés par Attijariwafa bank. Les facilités et découverts de caisse à fin 2019 ont été octroyés également par Attijariwafa bank.

Le crédit court terme obtenu depuis le dernier arrêté des comptes a été accordé par BMCE Bank. Le montant de ce crédit s'élève à 200 Mdh.

Au 30 septembre 2020, Wafabail ne dispose pas de conventions non usuels sur ses dettes bancaires.

L'encours de la dette de Wafabail sur la période 2017-S1 2020 se présente comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Dettes envers les Ets. de crédit et assimilés	9 384 245	9 532 672	9 352 847	1,6%	-1,9%	9 074 897	-3,0%

Source : Wafabail

I.3.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de Wafabail sur les trois derniers exercices se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	juin-20	Var. S1 20/19
Engagements donnés	349 249	372 022	497 436	6,5%	33,7%	107 825	-78,3%
Engagements reçus	1 900 000	2 650 000	2 450 000	39,5%	-7,5%	2 450 000	0,0%

Source : Wafabail

Les engagements donnés sont constitués principalement d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Par ailleurs, les engagements reçus correspondent aux engagements reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Revue 2017 - 2018

Au titre de l'exercice 2018, les engagements donnés enregistrent une augmentation de 6,5%, s'établissant à 372,0 Mdh en 2018 contre 349,2 Mdh en 2017.

Les engagements reçus ont enregistré également une hausse de 39,5%, passant de 1,9 milliards de dirhams à 2,7 milliards de dirhams.

Revue 2018 - 2019

Au titre de l'exercice 2019, les engagements donnés enregistrent une hausse de 33,7%, s'établissant à 497,4 Mdh en 2019 contre 372,0 Mdh en 2018.

Les engagements reçus s'établissent quant à eux à 2,5 milliards de dirhams, en baisse de 7,5% par rapport à l'exercice 2018.

Revue 2019 – juin 2020

Au titre du 1^{er} semestre 2020, les engagements donnés enregistrent une baisse de 78,3%, s'établissant à 107,8 Mdh en juin 2020 contre 497,4 Mdh en 2019.

Les engagements reçus s'établissent quant à eux à 2,5 milliards de dirhams, en stagnation par rapport à l'exercice 2019.

I.3.4. Nantissements

Les actifs de Wafabail ne font l'objet d'aucun nantissement.

I.3.5. Notation

Wafabail n'a fait l'objet d'aucune notation au titre des 3 derniers exercices.

De même, les bons de société de financement émis par Wafabail n'ont fait l'objet d'aucune notation au titre des 3 derniers exercices.

II. GOUVERNANCE DE WAFABAIL

II.1. ASSEMBLEES GENERALES

Convocation des assemblées générales

Les assemblées générales sont convoquées par le directoire de Wafabail ; à défaut, elle peut être convoquée, en cas d'urgence, par le ou les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé à la demande de tout intéressé en cas d'urgence, d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital social ou par les actionnaires majoritaire en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le directoire.

Pendant la période de liquidation, les assemblées sont convoquées par le ou les liquidateurs.

La convocation est faite, aux frais de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à chaque actionnaire, au dernier domicile connu de la société.

L'assemblée peut aussi, être convoquée par avis dans un journal d'annonces légales du ressort du siège social de la société et sur son site internet. Lorsqu'une assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la 2^{ème} assemblée est convoquée huit jours au moins à l'avance, dans les mêmes formes que la première. La convocation à une assemblée réunie sur 2^{ème} convocation doit rappeler la date de l'assemblée qui n'a pu valablement délibérer.

Accès aux assemblées générales

Toute actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède sur simple justification de son identité à la condition d'être inscrit sur le registre des actions nominatives 5 jours au moins avant l'assemblée. Ce délai pouvant être raccourci ou même supprimé sur décision du conseil de surveillance ratifiée par l'assemblée générale concernée.

Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, un ascendant ou descendant ou par un autre actionnaire.

Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue de les représenter à une assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire. Les formulaires ne donnant aucun accès de vote ou exprimant une abstention ne sont pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la société avant la réunion de l'assemblée, La date après laquelle il ne sera plus tenu compte des formulaires de vote reçus par la société ne peut être antérieure de plus de 2 jours à la date de la réunion de l'assemblée.

Conditions de quorum et de majorité

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur sa première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins la moitié des actions ayant le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, les trois quart (3/4) et, sur deuxième convocation, la moitié des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée et doit réunir le quart des actions ayant le droit de vote.

Elle statue à la majorité des deux tiers (2/3) des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital, et dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, le tout déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi ou des statuts.

Sont réputés présents dans le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent aux assemblées (générales et extraordinaires) par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dont les conditions sont fixées par l'article 50 de la loi n° 17-95 telle que modifiée.

II.2. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Wafabail est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, régie par les lois en vigueur au Maroc.

La gestion de Wafabail est assurée par le directoire.

La gestion de Wafabail est assurée par un comité exécutif composé de dix membres. Ce comité, qui se réunit périodiquement, a pour objet de coordonner et de suivre l'exécution des plans d'actions découlant des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil de Surveillance. Il est composé de la Présidente du directoire, des membres du directoire et des directeurs.

II.2.1. Conseil de Surveillance

a. Composition du conseil de surveillance

La composition du Conseil de Surveillance de Wafabail, au 30 septembre 2020 est la suivante :

Membres du Conseil de Surveillance	Fonction	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de fin de mandat
M. Ismail DOURI <i>Président du conseil de surveillance</i>	Directeur Général du pôle Banque de détail à l'international & filiales de financements spécialisé d'Attijariwafa bank	AGM du 29 Avril 2013	AGO statuant sur les comptes 2024
M. Mohamed EL KETTANI <i>Membre</i>	Président Directeur Général d'Attijariwafa bank	AGM du 29 Avril 2013	AGO statuant sur les comptes 2024
M. Ali BOUTALEB <i>Membre</i>	Actionnaire	AGM du 29 Avril 2013	AGO statuant sur les comptes 2024
<i>Attijariwafa bank représenté par M. Omar BOUNJOU</i>	Directeur Général Délégué d'Attijariwafa bank- Pôle BDME	AGO du 28 Juin 2004	AGO statuant sur les comptes 2021
M. Karim IDRISSE KAITOUNI <i>Membre</i>	Directeur exécutif et responsable du marché de l'entreprise au sein du pôle banque de détail d'Attijariwafa bank	AGO Du 29 Mai 2017	AGO statuant sur les comptes 2021
M. Mouawia Essekkeli <i>Membre</i>	DGA et Responsable des sociétés de financement spécialisées d'Attijariwafa bank	AGO Du 29 Mai 2020	AGO statuant sur les comptes 2025

Source : Wafabail

b. CV des membres du conseil de surveillance

M. Mohamed EL KETTANI

Depuis sa nomination en septembre 2007, en tant que Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, Mohamed EL KETTANI, a conduit le développement du Groupe bancaire et financier, tant au niveau national que régional, pour le hisser au premier rang des banques du Maghreb et 6ème en Afrique.

Diplômé ingénieur de l'ENSTA-Paris, Mohamed EL KETTANI entame sa carrière bancaire en 1984 en intégrant la Banque Commerciale du Maroc -BCM-.

Il a exercé différentes responsabilités dans les différents métiers de la banque et de la finance, il a dirigé en 2004 le programme de fusion et de rapprochement entre BCM et Wafabank qui a donné naissance à Attijariwafa bank; couronné par sa nomination en tant que Directeur Général de la banque.

Sous sa présidence, le Groupe Attijariwafa bank a réalisé le déploiement du plan de développement stratégique « Attijariwafa 2012 » qui a permis au Groupe de conforter son leadership sur le marché marocain et lui donner un positionnement de référence à l'échelon Africain.

Mohamed EL KETTANI, est également Vice-président délégué du Groupement Professionnel des Banques du Maroc et Administrateur de plusieurs sociétés.

Mohamed EL KETTANI est décoré Officier de l'Ordre du Trône, par S.M Le Roi Mohammed VI, Commandeur de l'ordre national du mérite de la République du Sénégal, et des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur de la République Française.

M. Ismail DOUIRI

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank.

M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Technologie et Opérations ».

En 2010, il est nommé Young Global Leader par le World Economic Forum.

M. Ismail DOUIRI est Membre du Moroccan British Business Council, Administrateur de Care Maroc, et Administrateur d'Injaz Al Maghrib.

M. Omar BOUNJOU

Ingénieur des Ponts et Chaussées (ENPC Paris) et Docteur en Economie (Université Panthéon – Sorbonne), M. Omar BOUNJOU a intégré le Groupe en 1988 en tant que Directeur Général de Wafasalaf.

M. Omar BOUNJOU a occupé les postes de Directeur Général de Wafa Immobilier, Directeur Marketing et Communication de Wafabank puis Directeur Général Adjoint en charge du Réseau Particuliers, Professionnels et PME.

Depuis la fusion et à partir de 2004, M. Omar BOUNJOU occupe le poste de Directeur Général Délégué du Groupe en charge de la Banque de Détail (Particuliers, Entreprises, MRE et Banque Privée).

M. Karim IDRISSE KAITOUNI

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse, M. IDRISSE KAITOUNI a rejoint la Banque Commerciale du Maroc (Attijariwafa bank) en 1994 pour intégrer la Direction des crédits et investissements. Il a ensuite évolué dans la filiale Bourse du Groupe, Attijari Intermédiation, avant de se voir confier le poste de Président du directoire de Wafabail.

M. IDRISSE KAITOUNI est actuellement Directeur Exécutif en charge du Marché des Entreprises au sein d'Attijariwafa bank.

M. Ali BOUTALEB

M. Ali Boutaleb est diplômé de l'Ecole des Ponts et Chaussées en 1982 et est titulaire d'un Master of Science in Transportation and Management à Massachusetts Institute of Technology.

Actuellement, M Ali Boutaleb dirige le Groupe familial engagé dans l'immobilier Alya et l'édition Dar el Kitab.

M. Mouawia ESSEKELLI

Ingénieur de l'Ecole Centrale Paris en 1992, Mr. ESSEKELLI a été nommé à la tête de la Business Unit « Banque des Marocains sans Frontière » au sein d'Attijariwafa Bank en 2005.

En Juillet 2008, M. ESSEKELLI a été nommé Administrateur Directeur Général d'Attijariwafa bank Europe, filiale européenne du Groupe.

En Octobre 2014, M ESSEKELLI a été coopté Directeur Général Adjoint en charge de la Banque Transactionnelle Groupe.

En mars 2020, il a été nommé Directeur Général Adjoint en charge des filiales de financement spécialisées du Groupe Attijariwafa bank.

c. Critères adoptés par Wafabail en matière d'indépendance des administrateurs

Aucun administrateur indépendant.

d. Autres mandats des membres du conseil de surveillance de Wafabail

Autres mandats de M. Mohamed EL KETTANI

Au 30 septembre 2020, M. Mohamed EL KETTANI est administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Attijariwafa bank	Président du Conseil d'Administration
Wafa Assurance	Administrateur
Wafasalaf	Membre du Conseil de Surveillance
Wafa Immobilier	Membre du Conseil de Surveillance
Wafacasch	Administrateur
Wafabail	Membre du Conseil de Surveillance
Dar Assafa	Président du Conseil de Surveillance
Bank Assafa	Président du Conseil de Surveillance
Attijariwafa bank Europe	Président du Conseil d'Administration
Attijari bank Tunisie	Administrateur
Attijariwafa bank Egypt	Administrateur
CBAO	Administrateur
BIM	Administrateur
SIB	Administrateur
SCB	Administrateur
UGB	Administrateur
CDC	Administrateur
BIA Togo	Administrateur
Attijari Africa Holding	Administrateur
Attijari West Africa	Administrateur
Andalu Carthage	Administrateur
Kasovi	Administrateur

Sociétés	Fonction
Attijari Finances Corp	Président du Conseil d'Administration
Wafa Gestion	Administrateur
Omnium de Gestion Marocain OGM SA	Président du Conseil d'Administration
Wafa Corp	Président du Conseil d'Administration
BCM Corporation	Président du Conseil d'Administration
SOMED	Administrateur
Al Mada	Représentant
CIMR	Administrateur
OPTORG	Membre du Conseil de Surveillance
Nouvelles Sidérurgies Industrielles	Administrateur
Fondation ONA	Administrateur
GPBM	Vice-Président Délégué
CGEM	Membre du Conseil d'Administration
Fondation Actua	Président
Fondation Attijariwafa bank	Président
Fondation Mohammed V pour la Solidarité	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
Fondation gestion centre national Med VI pour les handicapés	Administrateur
Association gestion centre des TPE solidaires	Président
Fondation ONA	Administrateur
Attijari Assurance	Administrateur
Casa Madrid Développement	Administrateur

Source : Wafabail

Autres mandats de M. Ismail DOUIRI

Au 30 septembre 2020, M. Ismail DOUIRI est administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafa Assurance	Administrateur
WafaIMAassistance	Administrateur
Wafasalaf	Administrateur-Membre du conseil de surveillance
Wafa Immobilier	Administrateur-Membre du conseil de surveillance
Wafacash	Administrateur
Wafabail	Administrateur-Membre du conseil de surveillance
Bank Assafa	Administrateur-Membre du conseil de surveillance
Dar Assafa	Administrateur-Membre du conseil de surveillance
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
Attijariwafa bank Egypt	Administrateur
CBAO	Administrateur
Attijari IT Africa	Administrateur
BIM (Banque Internationale pour le Mali)	Administrateur
SIB (Sté Ivoirienne de Banque)	Administrateur
SCB (Sté Commerciale de Banque Cameroun)	Administrateur
UGB (Union Gabonaise de Banque)	Administrateur
CDC (Crédit du Congo)	Administrateur
ABM (Attijari bank Mauritanie)	Administrateur
BIA Togo	Administrateur
Andalu Carthage	Président
Attijari bank Tunisie	Administrateur
Attijari Africa Holding	Administrateur
Attijari West Africa	Administrateur
FILAF	Administrateur Général
Attijari AFRICA	Administrateur
Attijari IT AFRICA	Président
Attijari Payment Processing	Administrateur
Attijari CIB AFRICA	Administrateur

Sociétés	Fonction
Attijari Opérations Africa	Président
Attijari Ivoire	Président
Wafacorp	Administrateur
BCM Corporation	Administrateur
SOMGETI	Administrateur
Wafa Foncière	Président
Société Immobilière Boulevard Pasteur	Administrateur
SCI L'Hivernage	Administrateur
Société Immobilière Belazi	Administrateur
Attijaria Alakaria Al Maghribia	Administrateur
EL BOT	Administrateur
MAIMOUNA	Administrateur
ZAKAT	Administrateur
Dial Technologies	Administrateur
Bourse des Valeurs de Casablanca	Administrateur
CARE International Maroc	Président

Source : Wafabail

Autres mandats de M. Omar BOUNJOU

Au 30 septembre 2020, M. Omar BOUNJOU est administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafa Assurance	Administrateur
Wafa IMA Assistance	Administrateur
Wafasalaf	Représentant Attijariwafa bank
Wafa Immobilier	Membre
Wafacach	Administrateur
Attijari Factoring	Administrateur
Bank Assafa	Administrateur
Dar Assafa	Membre
Wafa courtage	Administrateur
Wafa LLD	Administrateur
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
Attijariwafa bank Egypt	Administrateur
CBAO	Administrateur
CDS (Crédit du Sénégal)	Administrateur
SIB (Sté Ivoirienne de Banque)	Administrateur
SCB (Sté Commerciale de Banque Cameroun)	Administrateur
UGB (Union Gabonaise de Banque)	Administrateur
CDC (Crédit du Congo)	Administrateur
ABM (Attijari bank Mauritanie)	Administrateur
BIA Togo	Administrateur
Attijari Africa Holding	Administrateur
Attijari West Africa	Administrateur
Attijari Africa	Administrateur
Attijari IT AFRICA	Administrateur
Attijari CIB AFRICA	Administrateur
Attijari Payment Processing	Administrateur
Attijari Opérations Africa	Administrateur
Attijari Ivoire	Administrateur
Wafa Gestion	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE VALEURS	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE MULTIGESTION	Administrateur
ATTIJARI DIVERSIFIE	Administrateur
ATTIJARI OBLIGATIONS	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE DIVERSIFIE	Administrateur

Sociétés	Fonction
ATTIJARI PATRIMOINE TAUX	Administrateur
ATTIJARI SELECTION	Administrateur
ATTIJARI TRÉSORERIE	Administrateur
WG DIVERSIFIE	Administrateur
FRUCTIVALEURS	Administrateur
PALMARES FINANCIÈRES	Administrateur
WG CROISSANCE	Administrateur
Wafa Bourse	Membre
Attijari Invest	Administrateur
Attijari Capital Développement	Administrateur
Attijariwafa bank Europe	Administrateur

Source : Wafabail

Autres mandats de M. Karim IDRISSE KAITOUNI

Au 30 septembre 2020, M. Karim IDRISSE KAITOUNI n'a pas d'autres mandats dans d'autres entités.

Autres mandats de M. Ali BOUTALEB

Au 30 septembre 2020, M. Ali BOUTALEB est administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Dar El Kitab	Président
Alya	Président

Source : Wafabail

Autres mandats de M. Mouawia Essekelli

Au 30 septembre 2020, M. Mouawia Essekelli est administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Attijari Payment Processig	Président du Conseil d'Administration
Wafacash	Administrateur
Bank Assafa	Administrateur
WafaLLD	Administrateur
Attijari Factoring	Administrateur
CMI	Administrateur
Portnet	Administrateur
Attijari International bank	Administrateur
Le Groupement du Paiement Mobile Maroc	Administrateur
Wafasalaf	Membre du conseil de surveillance
Wafabail	Membre du conseil de surveillance
Wafaimmobilier	Membre du conseil de surveillance

Source : Wafabail

e. Rémunération attribuée au conseil de surveillance

Wafabail n'a pas attribué de rémunérations aux membres du Conseil de Surveillance au cours des trois derniers exercices.

Wafabail n'a accordé aucun prêt aux membres du conseil de surveillance.

f. Comités spécialisés

Comité d'audit et des risques

Le comité d'Audit et des Risques (CAR), émane du Conseil de Surveillance, ce dernier tient deux réunions par an qui précèdent la tenue des réunions dudit Conseil.

Il est régi par une Charte qui précise ses attributions, ainsi que ses règles de fonctionnement.

Les membres du CAR, désignés par le Conseil de Surveillance, se présentent comme suit :

- M. Omar Bounjou, Président du Comité d'Audit et des Risques ;
- M. Younes Belabed, Responsable de l'Audit Général Groupe d'Attijariwafabank ;

Le secrétariat du comité est assuré par le Directeur Contrôle Interne de Wafabail.

Les 2 commissaires aux comptes de Wafabail assistent aux réunions dudit comité.

Sont invités aux réunions du CAR les membres du Directoire, l'Auditeur Interne de la société ainsi que toute autre personne jugée nécessaire à la conduite de ses travaux.

Les travaux du CAR font l'objet d'un compte rendu signé par le Président du comité, annexé au rapport directoire et présenté lors des réunions du Conseil de Surveillance.

I.1.1. Directoire

g. Composition du directoire

La composition du Directoire de Wafabail, au 30 septembre 2020, se présente comme suit :

Membres du Directoire	Fonction	Date de 1 ^{ère} nomination	Date d'expiration
Mme. Khadija ASOUAB	Présidente du Directoire	07 Septembre 2020	31 décembre 2024
Mme Najat ESSADKI	Secrétaire Générale – Membre du Directoire	29 Avril 2013	AGO statuant sur les comptes 2024

Source : Wafabail

h. CV des membres du directoire

Mme. Khadija ASOUAB (50 ans)

Mme. Khadija ASOUAB est Présidente du directoire de Wafabail depuis août 2020. Mme ASOUAB est diplômée de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises et de l'Institut des Techniques Bancaires. Elle a commencé sa carrière en tant que Fondée de pouvoirs à la Banque Commerciale du Maroc en 1993.

Elle a par la suite occupé différents postes de responsabilités au sein du Groupe Attijariwafa bank notamment le poste de Responsable Réseau Entreprises Casa Sud, Casa Nord, Animatrice commerciale au sein du Marché de l'entreprise, Responsable du Centre d'affaires Moulay Youssef, Responsable Portefeuille Entreprises au sein du centre d'affaires Mansour Eddahbi, Responsable du Centre d'affaires Nations Unies, Chargée d'affaires au sein du centre d'affaires Lahrizi, etc.

Le dernier poste occupé est celui de Responsable Régional de la Banque Privée à Casablanca.

Mme Najat ESSADKI (50 ans)

Mme ESSADKI est Secrétaire Générale de Wafabail, elle est en charge des activités Support. Mme ESSADKI est diplômée de l'Université de Paris Dauphine, en troisième cycle en Finances et contrôle de Gestion. Elle est également titulaire d'une MSTCF. Elle a commencé sa carrière en tant qu'analyste financier à Wafabank avant de rejoindre la BCM en 1997, en tant que contrôleur de gestion. Elle a participé par la suite à la mise en place et le développement de l'activité LLD au niveau de la BCM. En 2001, elle a rejoint le Groupe Attijari Finances Corp, en tant que Secrétaire générale, en charge des activités Support de la banque d'Affaires (AFC), de l'intermédiation boursière (ATI, Wafabourse, Somacovam) et de la gestion d'actifs (Attijari Management). En 2004, son périmètre s'est vu élargir aux activités support de la banque d'investissement d'AWB. En Avril 2006, elle rejoint Wafabail en tant que Secrétaire générale et membre du directoire.

i. Autres fonctions occupés par les membres du directoire

Les membres du directoire n'ont pas d'autres fonctions.

j. Comités spécialisés

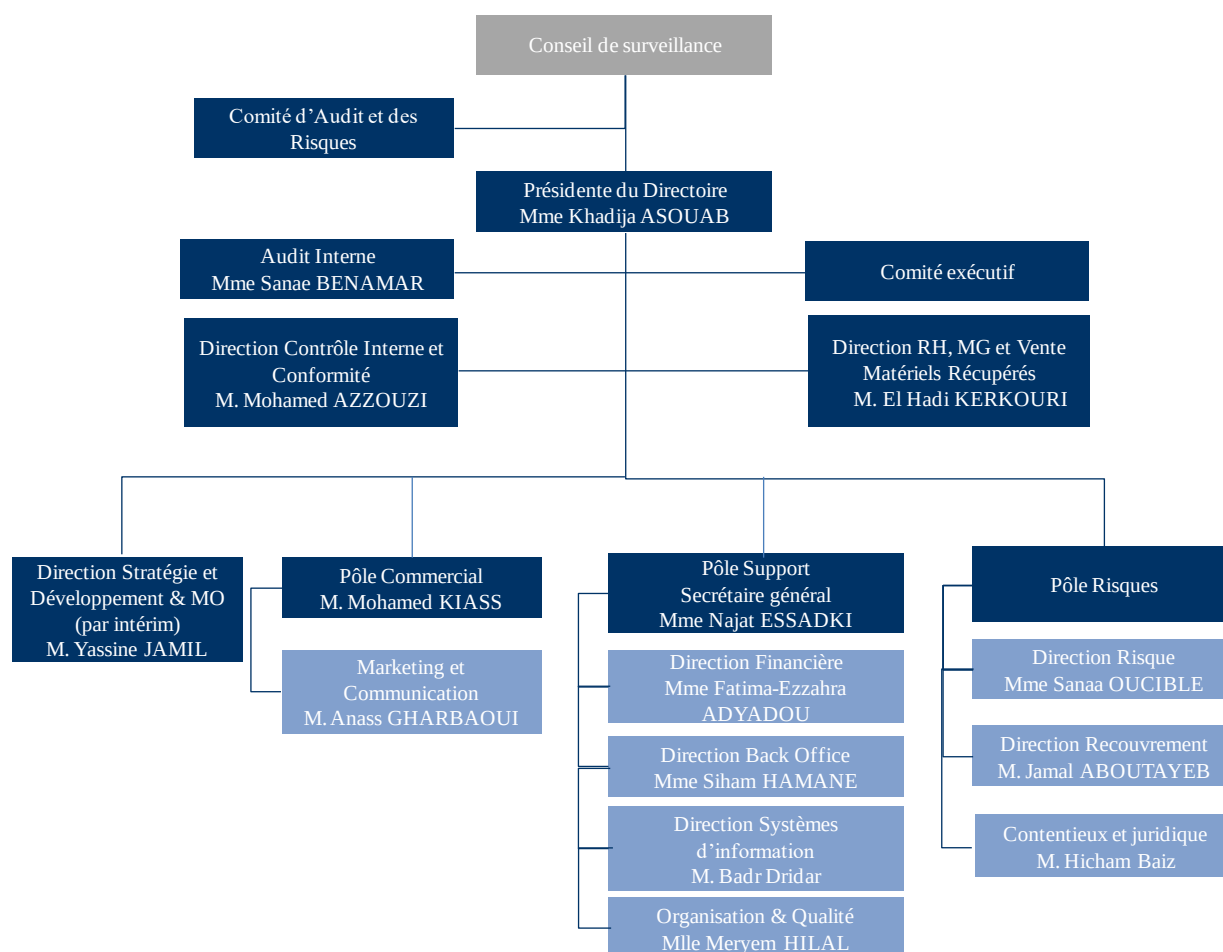
Comité	Attributions	Composition	Fréquence comités
Comité de Production	Suivi des réalisations des différents départements de Wafabail	Directoire, Directeur Commercial, Risque, Back Office, Recouvrement, Qualité	Mensuel
Comité exécutif	- Faire le point sur l'état d'avancement des différents projets en cours ; - Renforcer la coordination et la coopération inter-départements et la mise à même niveau d'information sur les différents chantiers de Wafabail.; - Suivre et apprécier les réalisations et les prévisions de chaque département de la société.	Directoire, Directeurs Commerciaux, Risque, Back Office, Informatique, Financier, Contrôle interne, Directeur Recouvrement, Stratégie & développement – RHMG - Qualité	Mensuel
Comité de crédit	Examiner et statuer sur les demandes de crédit selon le recueil des pouvoirs de Wafabail	Président du Directoire Directeurs Commerciaux Directeur Risque	Quotidien
Comité Cession des biens récupérés	- Ouvrir les plis et désignation des adjudicataires ; - Statuer sur l'adjudication des offres de cession de matériel leasing récupéré.	Directoire – Directeur CI Responsable vente matériel récupéré	Mensuel
Comité recouvrement amiable	- Suivre les réalisations en matière de recouvrement amiable par recouvreur et par région ; - Suivre les réalisations en matière de récupération de matériel par récupérateur ; - Statuer sur les dossiers clients à passer en contentieux.	Président du Directoire Directeur Recouvrement Equipe Recouvrement	Mensuel
Comité recouvrement judiciaire	- Suivre l'évolution du portefeuille de créances en contentieux ; - Examiner les protocoles d'accord et les arrangements ; - Suivre les jugements (obtenus et non encore reçus) ; - Suivre le nombre de dossiers confiés aux avocats ; - Examiner les créances irrécupérables.	Président du Directoire Directeur Recouvrement	Mensuel
Comité de contrôle interne et des risques	- Suivre la mise en place des recommandations des missions d'audit (interne et externe) et du contrôle permanent ; - Suivre les risques opérationnels remontés ; - Suivi de la sécurité informatique ; - Examiner les réclamations et les délais de délivrance des mains levées.	Directoire Directeur contrôle interne Responsable audit interne Responsable sécurité Responsable du contrôle permanent Autres membres (suivant l'ordre du jour)	Bimestriel
Comité SI	- Présentation des faits marquants des projets en cours et suivi des réalisations de chaque projet ; - Discussion des alertes liées à chaque projet.	L'équipe DSI	Hebdomadaire
Comité ALM	Examiner et statuer sur les besoins de financement	Directoire Directeur administratif et financier Responsable trésorerie	Quotidien

Source : Wafabail

II.3. ORGANISATION DE WAFABAIL

II.3.1. Organigramme fonctionnel de Wafabail

L'organigramme fonctionnel de la société Wafabail, au 30 septembre 2020, se présente comme suit :



Source : Wafabail

L'organigramme de Wafabail s'articule autour de trois pôles d'activité :

- un pôle Secrétariat Général ;
- un pôle Commercial ;
- un pôle Risque, Recouvrement et Contentieux.

II.3.2. Liste des principaux dirigeants

La liste des principaux dirigeants⁴ de Wafabail, au 30 septembre 2020, se présente comme suit :

Nom	Fonction	Date d'entrée en fonction
Mme. Khadija ASOUAB	Présidente du Directoire	2020
Mme Najat ESSADKI	Secrétaire Générale	2006
M. Mohamed KIAS	Directeur Pôle Commercial	2008
Mme Fatima-Ezzahra ADYADOU	Directeur Financier	2016
Mme Siham HAMANE	Directrice du Back Office	2017
M. Badr DRIDAR	Directeur Systèmes d'information	2019
M. El Hadi KERKOURI	Directeur Ressources Humaines et Moyens Généraux	2011
Mme Sanaa OUCIBLE	Directrice du Département Risque	2007
M. Jamal ABOUTAYEB	Directeur du Département Recouvrement	2010

⁴ Liste des principaux dirigeants composant le comité exécutif.

Nom	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed AZZOUZI	Directeur Audit, Contrôle Permanent et Conformité	2002

Source : Wafabail

II.3.3. CV des principaux dirigeants

Mme. Khadija ASOUAB (50 ans)

Le CV de Mme. Khadija ASOUAB est présenté au niveau de la section II.2.3. Directoire (Partie IV : Présentation de Wafabail).

Mme Najat ESSADKI (52 ans)

Le CV de Mme Najat ESSADKI est présenté au niveau de la section II.2.3. Directoire (Partie IV : Présentation de Wafabail).

M. El Hadi KERKOURI (41 ans)

M. El Hadi KERKOURI est Directeur Ressources Humaines et Moyens Généraux. Il est diplômé de l'IAE (Institut d'Administration de Entreprises) de Strasbourg Université Robert Schuman, en troisième cycle en Management des Ressources Humaines. Il a intégré Wafabail en 2011 Après avoir occupé plusieurs postes de responsabilité en Ressources Humaines, le dernier en date chez une multinationale Américaine en tant que HR Manager.

M. Mohamed KIIASS (47 ans)

M. KIIASS est Directeur du pôle Commercial. Il est titulaire d'un diplôme de cycle normal de l'ISCAE et d'un master en Finances et contrôle de Gestion de la même école. Il a intégré Wafabail en Décembre 1997, en qualité de Gérant de différents portefeuilles (PME, CB et PP).

Mme Fatima-Ezzahra ADYADOU (42 ans)

Mme ADYADOU est Directeur Financier. Elle est titulaire d'un Mastère spécialisé en Audit, Contrôle de gestion et Systèmes d'Information de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille. Elle a intégré Attijari Locabail en février 2000.

Après la fusion avec WAFABAIL, elle a occupé différentes fonctions notamment l'Audit Interne et le Contrôle de gestion. Elle est nommée depuis l'année 2016 au poste de Directeur financier.

Mme Siham HAMANE (42 ans)

Mme. Siham Hamane est Directrice du Back Office. Elle est diplômée en Banque et Finance de l'Ecole Supérieure du Commerce des Affaires, elle a intégrée Wafabail en 2002.

M. Badr DRIDAR (37 ans)

M. Badr DRIDAR est Directeur des Systèmes d'Information. Il est Ingénieur en télécom à TELECOM BRETAGNE en 2006.

Il a rejoint Wafabail en septembre 2019, après avoir occupé plusieurs postes en SI, le dernier en date à Renault Groupe en tant que Responsable Hub Digital Région AMI & Responsable SI Commerce.

Mme Sanaa OUCIBLE (45 ans)

Mme OUCIBLE est Directrice du département Risque. Elle est titulaire d'une Licence en Gestion d'Entreprise à l'Université Hassan II et d'un DESS Gestion Patrimoniale et Financière de l'Université de Montpellier I. Elle a intégré Wafabail en Juillet 2002 en tant qu'Analyste crédit.

M. Jamal ABOUTAYEB (57 ans)

M. ABOUTAYEB est Directeur du département Recouvrement. Il est titulaire d'une Licence en Economie Option gestion des entreprises. Il a débuté sa carrière en tant que Responsable Recouvrement et Contentieux au sein du Groupe Akwa. En 1998, il a intégré Wafabail en tant que Responsable Recouvrement.

M. Mohamed AZZOUZI (56 ans)

M. AZZOUZI est Directeur du Pôle Audit, Contrôle Permanent et Conformité. Il est diplômé en finance et comptabilité de l'ISCAE. Il a rejoint Wafabail en Mai 2002 en tant que Responsable de l'Audit et de l'Organisation. Avant d'intégrer Wafabail, M. AZZOUZI a occupé le poste de Manager d'Audit au CIH.

II.3.4. Rémunération attribuée aux principaux dirigeants

La rémunération globale attribuée aux principaux dirigeants⁵, au titre de l'exercice 2017, 2018 et 2019, s'établit à 10 090 645 Dh, 12 637 000 Dh et 13 029 259 Dh respectivement.

II.3.5. Prêts accordés aux principaux dirigeants

Au 30 septembre 2020, Wafabail n'a accordé aucun prêt aux principaux dirigeants.

III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE WAFABAIL

III.1. HISTORIQUE DE WAFABAIL

1976	Création de Wafabail
1998	Création d'Attijari locabail
2002	Attijari locabail devient Attijari Leasing
2004	Fusion de Wafabail et Attijari leasing
2010	Emission de Bons de Sociétés de Financement en juillet 2010 pour un montant de 1,1 milliard de Dh pour un programme global de 2 milliards de Dh ; Finalisation de la refonte du SI comptable et son déploiement opérationnel.
2011	Lancement du plan de communication, à travers l'enclenchement d'une étude de notoriété suivie de travaux de création d'un nouveau logo et du lancement d'une campagne institutionnelle ; Démarrage du projet de Mutualisation des systèmes d'information des sociétés de financement spécialisées du groupe (SFS) ; Récupération de la position de leader du marché avec une part de marché de 28,2% en décembre 2011 contre 25,3% en 2010.
2012	Finalisation de la construction et de l'aménagement du nouveau siège de Wafabail
2013	Déménagement au nouveau siège de Wafabail ; Lancement d'un vaste programme de déploiement de l'activité leasing dans les filiales sub-saharienne du Groupe Attijariwafa bank : la Société Ivoirienne de Banque (SIB) et la Société Camerounaise de Banque ont été les premières filiales à bénéficier de l'expertise de Wafabail et ont implémenté l'activité crédit bail parmi leurs lignes métiers.
2014	Poursuite du programme de partage d'expertise en menant une mission de ré-engineering des process leasing à la filiale sénégalaise du groupe Attijariwafa bank, la CBAO
2014	Lancement du projet « wafabail.ma » et « Waf@bailNet », plateformes visant à développer et vulgariser le leasing au Maroc de manière générale et fournir un service à valeur ajoutée pour les clients et partenaires de Wafabail
2014	Déploiement de l'activité leasing au CDCo au Congo Brazzaville
2015	■ Inauguration du bureau de représentation de Tanger. ■ Implémentation du leasing à la filiale Malienne du groupe Attijariwafa bank : BIM s.a. ■ Lancement de la phase industrielle de l'activité leasing au niveau de la SIB en côte d'Ivoire et de la SCB au Cameroun.
2016	■ La nomination de Monsieur Abdellatif Seddiqi à la présidence du directoire ; ■ La participation réussie à l'auto expo 2016 ; ■ Le déploiement sur le réseau Attijariwafabank d'un nouvel outil d'aide à la vente « Ebail⁶ ».
2017	■ Définition d'une feuille de route digitale de Wafabail.
2018	■ Lancement de l'agence digitale pour la clientèle PME, TPE et PP en Novembre. ■ Déploiement de l'applicatif de gestion des réclamations et demandes SAV.
2019	■ Participation au Medical Expo 2019. ■ Maintien de la position de leader sur le marché en termes de production (26,4%) et d'encours Financier (25,9%). ■ Lancement de la première Agence Digitale au Maroc. ■ Création de la 5^{ème} représentation régionale à Fès, après Marrakech, Rabat et Tanger.

⁵ La rémunération des principaux dirigeants intègre la rémunération attribuée au directoire et au comité exécutif.

⁶ Déployé auprès des agences Attijariwafa bank, cet outil d'aide à la vente a pour objectif la formalisation des processus de simulation, de prise en charge et d'étude des demandes de financement, l'automatisation du processus de contractualisation ainsi que le suivi en temps réel de l'avancement des demandes de financement.

- Mise en place de la plateforme d'échange automatique entre Wafabail et CCG pour l'octroi et la gestion des crédits « express » consentis dans le cadre de la délégation des opérations de crédit inférieurs à 1 Mdh.
- Finalisation de la refonte du site web institutionnel.

2020 ▪ Nomination de Madame Khadija ASOUAB en qualité de Présidente du directoire de Wafabail.

Source : Wafabail

III.2. APPARTENANCE DE WAFABAIL A UN GROUPE

Le Groupe Attijariwafa bank est le principal actionnaire de Wafabail. Sa participation dans le capital s'élève à 98,1% dont 40% détenue par BCM Corporation au 31/12/2019.

Wafabail est présente sur tout le territoire national grâce à la synergie développée avec le réseau commercial de sa maison mère Attijariwafa bank. Cette couverture territoriale lui permet, par ailleurs, de servir, non seulement les clients d'Attijariwafa bank, mais de s'ouvrir également à l'ensemble des opérateurs du tissu économique du Royaume, mettant ainsi son expertise en matière de conseil et d'accompagnement dans le financement en leasing au service de tous les Professionnels, les TPE, PME et Grandes Entreprises du Royaume.

III.2.1. Présentation de BCM Corporation

BCM Corporation est une holding de participation. Elle est dotée d'un capital de 200 Mdh et est détenue à 100% par Attijariwafa bank.

BCM Corporation porte la participation d'Attijariwafa bank dans deux filiales à savoir : Wafabail et Attijari Factoring.

Au 31/12/2019, les principaux agrégats financiers de BCM Corporation se présentent comme suit :

En Mdh	2019
Situation nette	241 096
Résultat net	23 863

Source : Attijariwafa bank

III.2.2. Présentation d'Attijariwafa bank

Attijariwafa bank est un des groupes bancaires et financiers au Maroc et au Maghreb. Au 31 décembre 2019, le groupe opère dans 25 pays dont 14 en Afrique où il dispose d'un réseau bancaire avec 5 265 agences et emploie 20 602 personnes :

- en Afrique (Egypte, Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo, Cameroun, Libye...) et en Europe (France, Allemagne, Pays bas, Italie et Espagne) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la banque ;
- à Dubai, Londres, Riyad et Tripoli à travers des bureaux de représentation.

Le groupe Attijariwafa bank est présent sur :

- le segment du crédit à la consommation par le biais de sa filiale Wafasalaf ;
- le marché du leasing à travers Wafabail ;
- le segment des crédits immobiliers à travers sa filiale Wafa Immobilier ;
- les activités de banque d'investissement à travers ses filiales Attijari Finances Corp., Wafa Gestion et Attijari Invest ;
- les activités de marché (change, taux, produits dérivés, etc.) à travers sa Salle des Marchés ;
- l'activité d'intermédiation boursière à travers Attijari Intermédiation.

Les principaux agrégats financiers⁷ d'Attijariwafa bank, sur les trois derniers exercices, se présentent comme suit :

⁷ Il s'agit des comptes consolidés IFRS

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1.2019	S1.2020	Var. S1.20/ S1.19
Produit Net Bancaire	21 645	22 371	23 473	3,4%	4,9%	11 777	12 383	5,1%
Résultat d'exploitation	9 496	9 934	10 661	4,6%	7,3%	5 357	2 692	-49,7%
Résultat Net	6 584	6 735	6 951	2,3%	3,2%	3 482	1 590	-54,3%
Résultat Net Part du Groupe	5 391	5 706	5 816	5,8%	1,9%	2 935	1 248	-57,5%
Fonds propres	50 801	50 471	53 925	-0,6%	6,8%	51 091	54 942	7,5%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 octobre 2020, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 098 596 790 dirhams, réparti en 209 859 679 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Actionnariat	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1- Actionnaires nationaux	156 612 724	74,63%	74,63%
1-1- Al Mada	97 433 137	46,43%	46,43%
1-2- Compagnies d'assurances	29 520 183	14,07%	14,07%
MAMDA	6 059 146	2,89%	2,89%
MCMA	7 484 618	3,57%	3,57%
RMA-Watanya	2 034 075	0,97%	0,97%
Wafa Assurance	13 234 912	6,31%	6,31%
Axa Assurances Maroc	707 432	0,34%	0,34%
1-3- Autres institutionnels	29 659 404	14,13%	14,13%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	1 602 048	0,76%	0,76%
Caisse Marocaine de Retraite	5 802 517	2,76%	2,76%
CIMR	8 612 109	4,10%	4,10%
RCAR	13 642 730	6,50%	6,50%
2- Actionnaires Etrangers	10 715 614	5,11%	5,11%
Santusa Holding	10 715 614	5,11%	5,11%
3- Flottant	42 531 341	20,27%	20,27%
OPCVM et autres	36 444 551	17,37%	17,37%
Administrateurs de la banque	700	0,00%	0,00%
Personnel de la banque	6 086 090	2,90%	2,90%
Total	209 859 679	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

III.2.3. Activités d'Attijariwafa bank

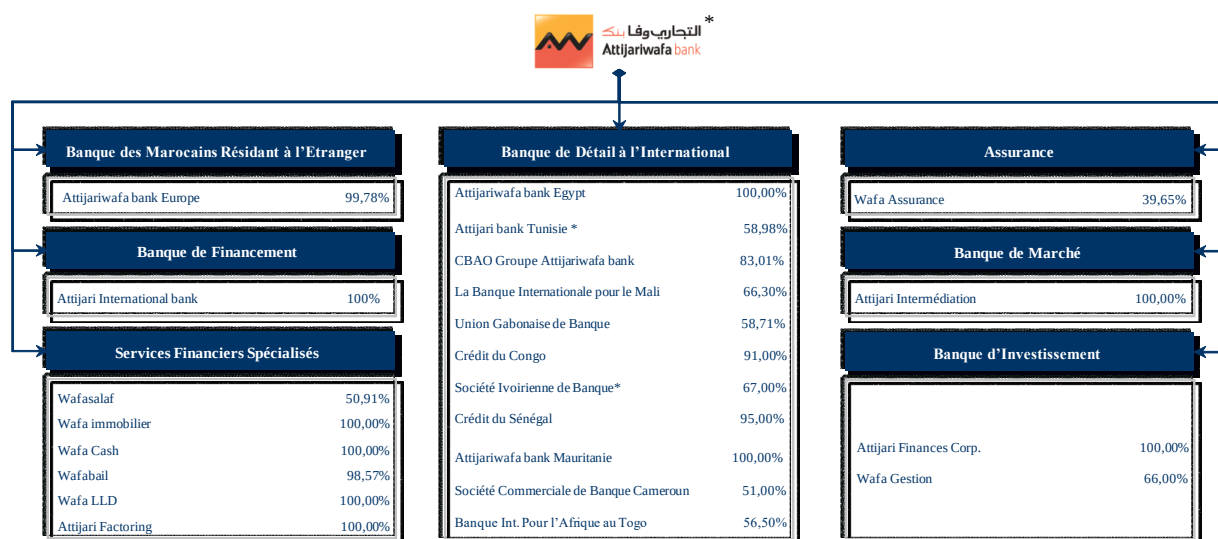
Le groupe Attijariwafa bank est structuré autour de trois pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe et de deux pôles supports qui viennent consolider l'organisation de la banque.

Les cinq pôles d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail Maroc et Europe ;
- pôle Corporate Banking, Markets & Investor Solutions;
- pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées ;
- pôle Gestion Globale des Risques Groupe ;
- pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations.

Filiales d'Attijariwafa bank

Principales filiales d'Attijariwafa bank au 30/06/2020

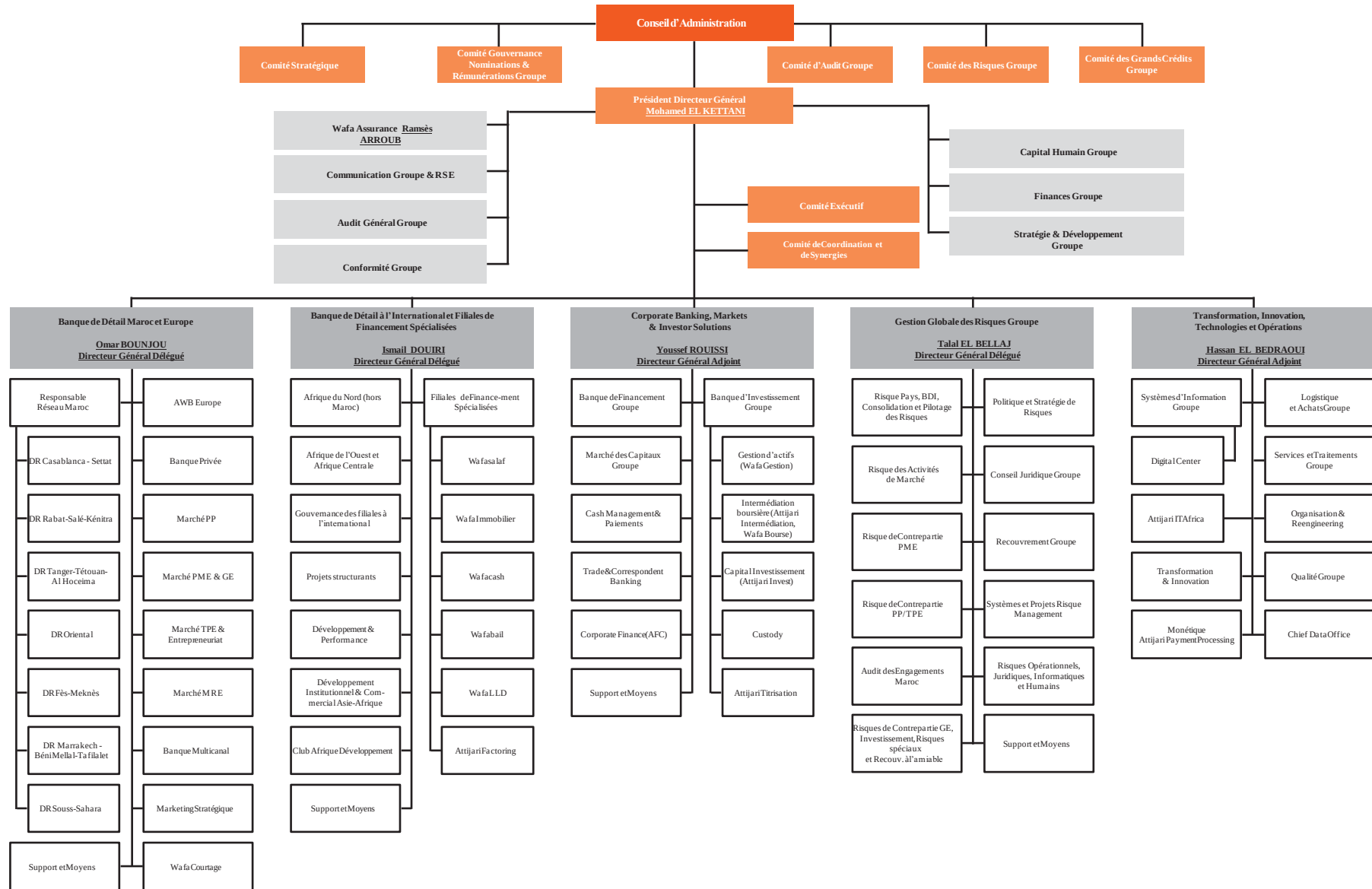


Source : Attijariwafa bank – % d'intérêts d'Attijariwafa bank dans ses principales filiales.

*Entités cotées en bourse

Organigramme d'Attijariwafa bank

L'organigramme du groupe Attijariwafa bank, au 30 juin 2020, se décline comme suit :



Source : Attijariwafa bank

III.2.4. Relations entre Wafabail et le groupe Attijariwafa bank

Convention cadre Wafabail-Attijariwafa bank

Date de conclusion : 08 novembre 2006

Date de l'avenant : 15 septembre 2008

Cette convention permet au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Leasing de Wafabail. En contrepartie des affaires drainées en faveur de Wafabail, la société verse à la banque une commission d'apport. Le règlement de cette commission s'effectue semestriellement.

Cette convention régit également les rapports entre Wafabail et le Pôle Gestion Globale des Risques (GGR) d'Attijariwafa bank en matière de gestion du risque crédit Leasing pris sur les clients Attijariwafa bank, et ce selon les délégations de pouvoirs définies. Par ailleurs, au besoin, Wafabail fait appel à la contre-garantie du Groupe pour les engagements d'envergure. En contrepartie, Wafabail verse à la Banque une commission en fonction du risque garanti par cette dernière. Le versement de cette commission se fait semestriellement.

La convention cadre Wafabail-Attijariwafa bank couvre aussi les domaines suivants :

- l'assistance en matière du choix des avocats pour le recouvrement des créances en souffrance ;
- l'assistance en matière de gestion des conventions régissant la relation entre les avocats et le Groupe Attijariwafa bank. En effet, le Groupe souhaite harmoniser toutes ses conventions ;
- l'assistance en matière de gestion des créances en souffrance : rééchelonnement, exonération des intérêts de retard, abandon d'intérêt et/ou du capital et la cession des biens.

En contrepartie des affaires drainées en faveur de Wafabail, celle-ci servira une commission d'apport flat de 0,50% (HT).

L'assiette base du service de cette commission étant les dossiers autorisés par les organes de décision et effectivement débloqués.

Le versement de cette commission se fera semestriellement.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants versés par Wafabail sur la période 2017-2019 se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019
Montant décaissé	21 249	6 517	9 612
Charges comptabilisées	15 536	16 258	17 032

Source : Wafabail

Convention de gestion conclue entre la société Wafabail et la société Attijariwafa bank

Date de conclusion : 1^{er} juillet 2007

Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail, soumis par Attijariwafa bank ainsi que tous les dossiers de crédits prospectés par Wafabail, et qui seront portés par Attijariwafa bank.

Wafabail effectue pour le compte d'Attijariwafa bank les services suivants :

- autorisation des crédits selon le processus de décision en vigueur à Wafabail ;
- confection des actes juridiques et formalisation des garanties bordant les crédits octroyés ;
- acquisition pour le compte d'Attijariwafa bank des immobilisations données en crédit-bail (émission des bons de commandes, règlement des fournisseurs après acceptation de la livraison par le client,...) ;

- acquisition pour le compte d'Attijariwafa bank des biens mobiliers et immobiliers faisant objet du financement alternatif⁸ ;
- cession des biens mobiliers et immobiliers faisant objet du financement alternatif au profit de la clientèle, en exécution des termes des contrats y afférents ;
- gestion de la facturation et des prélèvements ;
- gestion de la facturation client et du service après vente ;
- proposition de déclassement des prêts en souffrance à passer en contentieux et exécution du déclassement sur instructions du pôle GGR, conformément au procès-verbal y afférent ;
- représentation d'Attijariwafa bank auprès des conservations foncières et toute autre administration publique pour tous les actes se rapportant au domaine du financement alternatif ;
- recouvrement, amiable et contentieux, des créances en souffrance y compris la récupération des biens garantissant le crédit et leur mise en vente pour couverture de la créance du mandant, selon les procédures de recouvrement en vigueur à Wafabail ;
- délivrance des mainlevées de toutes garanties consenties au profit du mandant.

De manière générale, Wafabail est tenue de réaliser toute mission adressée par Attijariwafa bank dans le domaine de crédit-bail.

En contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité de crédit-bail ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Wafabail sur la période 2017-2019 se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019
Montant encaissé	1 496	0	3 046
Produits comptabilisés	1 174	1 762	4 875

Source : Wafabail

Convention d'octroi d'une dette subordonnée par Attijariwafa bank à Wafabail

Date de conclusion : 1^{er} juillet 2010

Attijariwafa bank consent à Wafabail une avance en comptes courants associés bloquée d'un montant de 50 000 000 dhs (cinquante millions dhs) à durée indéterminée.

Cette avance s'apparente à une dette subordonnée à durée indéterminée.

Les intérêts sont calculés sur la base du taux minimum fixe relatif aux avances Moyen Terme applicables aux sociétés de financement et en vigueur par semestre de chaque année civile.

Le remboursement ne pourra être effectué qu'à l'initiative de Wafabail sous réserve d'un préavis minimum de 5 ans.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Wafabail sur la période 2017-2019 se présentent comme suit :

⁸ Le financement alternatif fait référence aux produits de la finance islamique proposés par le groupe Attijariwafa bank.

En Kdh	2017	2018	2019
Montant décaissé	0	0	0
Charges comptabilisées	1 896	1 947	1 911

Source : Wafabail

Convention de gestion des produits alternatifs conclue entre la société Wafabail et la société Attijariwafabank

Date de conclusion : 02 octobre 2007

Dans le cadre de ce mandat, Attijariwafa bank confie à Wafabail la gestion de l'activité issue des produits alternatifs.

En contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1,10% (HT) calculée sur la base des encours gérés par Wafabail.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité issue des produits alternatifs ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

Aucune opération liée à ce mandat n'a été réalisée en 2019.

Au titre des exercices 2017, 2018 et 2019, aucune charge n'a été comptabilisée dans le cadre de ce mandat.

Aucun produit n'a été comptabilisé au titre des exercices 2017, 2018 et 2019.

Convention de bail commercial conclue avec SCI Barbara⁹

Date de conclusion : 1^{er} janvier 2013

Cette convention concerne le bail du siège social de Wafabail portant sur un immeuble de 4 étages.

En contrepartie de l'occupation de cet immeuble, Wafabail paie un loyer mensuel s'élevant à 411 244,5 Dh HT pour une superficie de 2 920 m², soit un loyer moyen de 140,8 Dh HT/m².

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Wafabail sur la période 2017-2019 se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019
Montant décaissé	0	0	39
Charges comptabilisées	4 935	4 935	5 880

Source : Wafabail

Convention de partenariat pour la gestion de recouvrement des créances conclue avec Wafasalaf

Date de conclusion : 1^{er} octobre 2014

Wafabail donne mandat express à Wafasalaf afin de prendre en charge les dossiers de recouvrement des créances en souffrance qui lui seront confiés par Wafabail afin de rechercher les débiteurs et leurs coobligés, identifier leurs patrimoines et procéder au recouvrement, par voie amiable, des sommes dues par eux à Wafabail.

⁹ SCI BARBARA est une société spécialisée dans la location des terrains et des biens immobiliers non résidentiels, et notamment des espaces commerciaux et des installations d'entreposage.

En contrepartie de cette prestation, Wafabail paie une commission calculée selon le montant de la créance : 4,5% pour les créances inférieures ou égales à 40 000 dh et 3,5% pour les créances supérieures à 40 000 dh.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Wafabail sur la période 2017-2019 se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019
Montant décaissé	0	0	0
Charges comptabilisées	0	0	0

Source : Wafabail

Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec la Société Ivoirienne de banque (SIB)

Date de conclusion : 1^{er} février 2015

En 2015, Wafabail a conclu une convention d'assistance technique et de coopération avec la société Ivoirienne de banque (SIB).

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail s'engage envers la Société Ivoirienne de Banque à fournir un service de formation pour le développement et l'évolution de l'activité leasing, ainsi qu'à mettre en œuvre une plate-forme Front-to-Back de crédit-bail afin d'assurer une assistance complète à la clientèle et ce de la proposition de financement jusqu'au terme du contrat.

La rémunération des experts formateurs se fait sur la base de taux journaliers moyen (HT) spécifié comme suit :

- Expert métier Manager : 1 300 €
- Expert métier Senior : 600 €
- Expert métier : 455 €

Les charges comptabilisées ainsi que les montants encaissés par Wafabail sur la période 2017-2019 se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019
Montant encaissé	0	182	0
Produits comptabilisés	0	75	0

Source : Wafabail

Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec la Société Commerciale de banque (SCB)

Date de conclusion : 27 octobre 2016

En 2016, Wafabail a conclu une convention d'assistance technique et de coopération avec la société commerciale de banque (SCB).

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail s'engage envers la Société Commerciale de Banque à fournir un service de formation pour le développement et l'évolution de l'activité leasing, ainsi qu'à mettre en œuvre une plate-forme Front-to-Back de crédit-bail afin d'assurer une assistance complète à la clientèle et ce de la proposition de financement jusqu'au terme du contrat.

La rémunération des experts formateurs se fera sur la base de taux journaliers moyen (HT) spécifié comme suit :

- Expert métier Manager : 1 300 €
- Expert métier Senior : 600 €

- Expert métier : 455 €

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Wafabail sur la période 2017-2019 se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019
Montant encaissé	0	638	0
Produits comptabilisés	0	564	0

Source : Wafabail

Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec Crédit du Congo :

Date de conclusion : 09 octobre 2017

En 2017, Wafabail a conclu une convention d'assistance technique et de coopération avec Crédit du Congo.

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail s'engage envers CREDIT CONGO à fournir un service de formation pour le développement et l'évolution de l'activité leasing, ainsi qu'à mettre en œuvre une plate-forme Front-to-Back de crédit-bail afin d'assurer une assistance complète à la clientèle et ce de la proposition de financement jusqu'au terme du contrat.

La rémunération des experts formateurs se fera sur la base de taux journaliers moyen (HT) spécifié comme suit :

- Expert métier Manager : 1 300 €
- Expert métier Senior : 600 €
- Expert métier : 455 €

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Wafabail sur la période 2017-2019 se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019
Montant encaissé	0	617	0
Produits comptabilisés	0	489	0

Source : Wafabail

Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec L'union Gabonaise de Banque (UGB) :

Date de conclusion : 1^{er} aout 2018

En 2018, Wafabail a conclu une convention d'assistance technique et de coopération avec l'Union Gabonaise de Banque.

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail s'engage envers l'UNION GABONAISE DE BANQUE à mettre en œuvre une plate-forme Front-to-Back de crédit-bail et à accompagner la banque pour le développement et l'évolution de l'activité leasing.

La rémunération des experts formateurs se fera sur la base de taux journaliers moyen (HT) spécifié comme suit :

- Expert métier Manager : 1 300 €
- Expert métier Senior : 600 €
- Expert métier : 455 €
- Aucun produit n'a été comptabilisé au titre des exercices 2017, 2018 et 2019.
- Aucun montant n'a été encaissé au titre des exercices 2017, 2018 et 2019.

III.2.5. Flux financiers entre Wafabail et Attijariwafa bank

Hormis les conventions précitées, les flux financiers entre Attijariwafa bank et Wafabail sont générées à des conditions normales d'activité (conditions de marché).

Ces flux se présentent comme suit sur la période 2017-2019:

En Mdh	2017	2018	2019	Var 18/17	Var 19/18
Levées Court Moyen Terme	8 900	9 615	10 455	8,0%	8,7%
Remboursements Court Moyen Terme	8 596	9 395	10 609	9,3%	12,9%
Remboursement intérêts court moyen terme	333	324	316	-2,7%	-2,5%

Source : Wafabail

Au terme de l'exercice 2019, Wafabail a procédé à une levée de fonds d'un montant de 10,5 milliards de dirhams auprès d'Attijariwafa bank, contre 9,6 milliards de dirhams en 2018, ce qui représente une hausse de 8,7% sur cette période.

Les remboursements court et moyen terme ont enregistré une hausse, s'établissant à 10,6 milliards de dirhams en 2019 contre 9,4 milliards de dirhams en 2018.

III.2.6. Synergies entre Wafabail et le groupe Attijariwafa bank

Wafabail bénéficie des synergies avec le Groupe Attijariwafa bank notamment à travers :

- La mise à disposition de la part de Attijariwafa bank d'un réseau d'agences important ;
- La commercialisation et la promotion auprès de la clientèle Attijariwafa bank des produits leasing de Wafabail ;
- La gestion des dossiers de recouvrement des créances en souffrance pris en charge par Attijariwafa bank ;
- La gestion du risque crédit leasing pris sur les clients Attijariwafa bank.

III.2.7. Filiales de l'émetteur

Wafabail ne dispose d'aucune filiale.

III.3. SECTEUR DU CREDIT-BAIL

III.3.1. Dispositions légales

Cadre légal et réglementaire

Les sociétés de crédit-bail sont soumises à un cadre réglementaire très strict, régi par le Dahir n°1-14-193 du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et assimilés (dite « loi bancaire »). Cette loi vient abroger et remplacer la loi n°34-03 du 14 février 2006. Demeurent cependant en vigueur tous les textes réglementaires pris en application de la loi n°34-03 pour toutes les dispositions non contraires aux dispositions de la loi n°103-12 jusqu'à leur remplacement conformément aux dispositions de cette dernière.

La loi considère que les opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat concernent :

- les opérations de location de biens meubles qui, quelle que soit leur qualification, donnent au locataire la possibilité d'acquérir à une date fixée avec le propriétaire, tout ou partie des biens pris en location, moyennant un prix convenu tenant compte, au moins pour partie, des versements effectués à titre de loyers ;
- les opérations par lesquelles une entreprise donne en location des biens immeubles, achetés par elle ou construits pour son compte, lorsque ces opérations, quelle que soit leur qualification, permettent au

locataire de devenir, propriétaire de tout ou partie des biens pris en location, au plus tard à l'expiration du bail ;

- les opérations de location du fonds de commerce ou de l'un de ses éléments incorporels qui, quelle que soit leur qualification, donnent au locataire la possibilité d'acquérir, à une date fixée avec le propriétaire, le fonds de commerce ou l'un de ses éléments incorporels, moyennant un prix convenu tenant compte, au moins pour partie, des versements effectués à titre de loyers, à l'exclusion de toute opération de cession bail à l'ancien propriétaire dudit fonds ou l'un de ses éléments. La cession bail est l'acte par lequel une entreprise utilisatrice vend un bien à une personne qui le lui donne aussitôt en crédit-bail.

Les modalités d'application de la loi sont fixées par les circulaires du Gouverneur de Bank Al-Maghrib et par les arrêtés du Ministère des Finances.

Nouvelles mesures de la nouvelle loi bancaire

L'une des principales mesures de la nouvelle loi bancaire n° 103-12 publiée en janvier 2015 au Bulletin Officiel consiste à instaurer un cadre législatif régissant l'activité des banques participatives. Les principaux axes couverts par ces dispositions portent sur :

- Les principes de base, la définition des concepts et des formules de contrats ;
- Le champ d'application et les activités autorisées ;
- La supervision des banques participatives par Bank Al-Maghrib
- La protection de la clientèle.

La loi bancaire confie par ailleurs de nouvelles attributions au Comité des établissements de crédit, concernant l'octroi et le retrait d'agrément des associations de microcrédit et des banques offshore ainsi que l'activité des banques participatives et des établissements de paiement.

D'autre part, la loi a introduit un renforcement de la réglementation prudentielle concernant les prises de participation, la gouvernance bancaire et la lutte contre le blanchiment des capitaux.

Enfin, la nouvelle loi bancaire prévoit l'institution d'un comité de coordination et de surveillance des risques systémiques, chargé d'assurer la surveillance macroprudentielle du secteur financier en analysant les risques pesant sur la stabilité du système financier et en proposant les mesures appropriées permettant d'atténuer les effets de tels risques.

a. Agrément et conditions d'exercice

Les principales conditions et agréments d'exercice de l'activité de société de financement, et plus précisément des sociétés de crédit-bail, se détaillent comme suit :

- les sociétés de crédit-bail sont soumises à l'agrément du Gouverneur de Bank Al-Maghrib après avis du Comité des Etablissements de Crédit ;
- les dirigeants des sociétés de crédit-bail doivent répondre à des conditions d'honorabilité et d'expérience fixées par la loi et par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib ;
- les fusions, les absorptions et les changements qui affectent la nationalité ou le contrôle des sociétés de crédit-bail sont subordonnés à un nouvel agrément de la part de Bank Al-Maghrib ;
- les sociétés de crédit-bail ne peuvent être constituées que sous la forme de société anonyme à capital fixe, à l'exception de celles que la loi a doté d'un statut particulier. Elles doivent, en outre, être dotées d'un capital social minimum de 50 Mdh entièrement libéré ;
- les sociétés de crédit-bail ne sont pas habilitées à recevoir du public des fonds à vue ou d'un terme égal ou inférieur à deux ans. Par dérogation à cette disposition, Bank Al-Maghrib, après avis du Comité des Etablissements de Crédit, peut agréer des sociétés de financement à collecter des fonds d'un terme supérieur à un an ;

- par ailleurs, les sociétés de crédit-bail ne peuvent exercer comme activités connexes que celles précisées dans les décisions d'agrément qui les concernent ou, éventuellement, dans les dispositions législatives ou réglementaires qui leur sont propres.

b. Contrôle

Les établissements de crédit-bail sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National du Crédit et de l'Epargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

La nouvelle loi bancaire vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est habilité dorénavant à octroyer ou retirer les agréments ou encore à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

c. Les autorités de contrôle

Bank Al-Maghrib

Dans le cadre des prérogatives qui leur sont dévolues notamment par la législation relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle, les autorités monétaires ont édicté un ensemble de règles prudentielles d'ordre quantitatif visant à prémunir les établissements de crédit contre certains risques tels que les risques de liquidité, de solvabilité, de concentration des crédits et de dépréciation des actifs.

Afin de renforcer le dispositif prudentiel susvisé et dans le but d'amener les établissements de crédit à maîtriser davantage les risques qu'ils encourent, les autorités monétaires estiment que ces établissements doivent se doter d'un système de contrôle interne.

Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs conçus et mis en œuvre, par les instances compétentes, en vue d'assurer en permanence, notamment :

- la vérification des opérations et des procédures internes ;
- la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- la fiabilité des conditions de la collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- l'efficacité des canaux de la circulation interne de la documentation et de l'information ainsi que de leur diffusion auprès des tiers ;
- la conception, la mise en œuvre et le suivi des tâches du contrôle interne ;
- le dispositif de vérification des opérations et des procédures internes ;
- le dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques ;
- le dispositif de contrôle de la comptabilité ;
- les dispositions diverses et transitoires.

Le Ministère des Finances

La nouvelle loi bancaire accorde un rôle de tutelle au Ministère des Finances dans le cadre du contrôle des établissements de crédit.

Les Commissaires Aux Comptes

Les établissements de crédit sont tenus de désigner deux commissaires aux comptes, après approbation de Bank Al-Maghrib. Les modalités d'approbation sont fixées par circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib, après avis du Comité des Etablissements de Crédit.

Par dérogation aux dispositions de l'article 70 et à celles de l'article 159 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, les sociétés de financement désignent un seul commissaire aux comptes, lorsque leur total bilan est inférieur à un seuil fixé par Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes ont pour mission :

- de contrôler les comptes conformément aux dispositions du titre VI de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes ;
- de s'assurer du respect des mesures prises en application des dispositions des articles 45, 50 et 51 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes ;
- de vérifier la sincérité des informations destinées au public et leur concordance avec les comptes.

Par dérogation aux dispositions de l'article 163 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ayant effectué leur mission auprès d'un même établissement, durant deux mandats consécutifs de trois ans, ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai de trois ans après le terme du dernier mandat et sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes établissent des rapports dans lesquels ils rendent compte de leur mission telle que définie ci-dessus. Ces rapports sont communiqués à Bank Al-Maghrib et aux membres du Conseil d'Administration ou de Surveillance de l'établissement de crédit concerné selon les modalités fixées par Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes sont tenus de signaler immédiatement à Bank Al-Maghrib, tout fait ou décision dont ils ont connaissance au cours de l'exercice de leur mission auprès d'un établissement de crédit qui constituent une violation des dispositions législatives ou réglementaires qui leur sont applicables et qui sont de nature notamment :

- à affecter la situation financière de l'établissement contrôlé ;
- à mettre en danger la continuité de l'exploitation ;
- à entraîner l'émission de réserves ou le refus de certification des comptes.

Bank Al-Maghrib peut demander aux commissaires aux comptes de lui fournir tout éclaircissement et explication à propos des conclusions et opinions exprimées dans leurs rapports et, le cas échéant, de mettre à sa disposition les documents de travail sur la base desquels ils ont formulé ces conclusions et opinions.

Le Comité des Etablissements de Crédit (CEC)

Le CEC a un rôle consultatif sur les questions jugées intéressantes sur l'activité des établissements de crédit : octroi et retrait d'agréments, conditions de prises de participation, etc.

Le CEC est présidé par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib. Il regroupe les représentants du Ministère des Finances, ceux de la profession bancaire, le Président et un membre de l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF).

Le Conseil National du Crédit et de l'Épargne

La nouvelle loi bancaire a instauré le CNCE en lieu et place du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne. Son rôle est de débattre de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans le cadre de sa compétence.

La Commission de Discipline des Etablissements de Crédit

Cette commission est chargée d'instruire des dossiers disciplinaires et de proposer les sanctions susceptibles d'être prononcées à l'encontre des établissements de crédit par le Ministère des Finances ou par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib.

La commission de Discipline des Etablissements de Crédit, présidée par le Vice-Gouverneur ou le Directeur Général de Bank Al-Maghrib ou son représentant, comprend un représentant de Bank Al-Maghrib, deux représentants du Ministère des Finances, et un magistrat nommé par le Ministère des Finances, sur proposition du Ministère de la Justice.

Organe de Coordination

Pour les sociétés de crédit-bail, l'Organe de Coordination est représenté par l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF) qui regroupe toutes les sociétés de financement exerçant au Maroc. Cette association regroupe :

- le crédit-bail ;
- l'affacturage ;
- le cautionnement ;
- la mobilisation des créances ;
- le crédit à la consommation ;
- la gestion des moyens de paiement.

d. Règles de gestion

La loi bancaire promulguée par dahir le 14 février 2006, fixe les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels. Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à l'insuffisance de ressources liquides des sociétés, à l'insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires. Les règles prudentielles¹⁰ sont les suivantes :

- **un coefficient de liquidité fixé à 100%**, donné par le rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles et réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, leurs exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés ;
- **un coefficient de solvabilité fixé à un minimum de 12%**, défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des fonds propres et, d'autre part, les éléments d'actif et les engagements par signature, affectés d'un taux de pondération en fonction du degré de risque ;
- **un coefficient maximum de division des risques de 20%**, correspondant au rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction du degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets ;
- **un ratio prudentiel fixé à 50%**, correspondant au rapport entre l'encours des bons de société de financement sur l'encours de leurs emplois sous forme de crédits à la clientèle ;
- **un ratio Tier one fixé à un minimum de 9%**, correspond au rapport entre d'une part, les fonds propres, et d'autre part les différents actifs de la banque. Ce rapport est pondéré en fonction des risques tels que le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Parallèlement, Bank Al-Maghrib, par le biais de la circulaire n°19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, a énoncé les règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance. Edictée par Bank Al-Maghrib le 23 décembre 2002 et entrée en vigueur le 1er janvier 2003, la circulaire n°19/G/2002 est applicable depuis le 30 juin 2003.

¹⁰ Les ratios prudentiels applicables à Wafabail sont les suivants : coefficient de solvabilité, coefficient maximum de division des risques, le ratio Tier one et le ratio prudentiel.

Ainsi, les créances sont classifiées selon leur degré de risque de perte et doivent donner lieu à des provisions adaptées. Les créances pré-douteuses sont provisionnées à hauteur de 20% de leur encours, les créances douteuses à 50% et les créances compromises à 100%.

Par ailleurs, depuis 2000, les sociétés de financement sont tenues de publier leurs comptes sous le format du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et transmis à Bank Al-Maghrib. Aussi, à compter du 16 juillet 2002, les sociétés de financement sont tenues de publier ces états de synthèse certifiés dans un journal d'annonce légale et au Bulletin Officiel.

Règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance

Selon la circulaire n°19/G de Bank Al Maghrib, Les créances en souffrance sont réparties en 3 classes :

Les créances pré-douteuses : les loyers des biens donnés en crédit-bail ou en location avec option d'achat, qui ne sont pas réglés 90 jours après leur terme ;

Les créances douteuses : les loyers des biens donnés en crédit-bail ou en location avec option d'achat, qui ne sont pas réglés 180 jours après leur terme ;

Les créances compromises : les loyers des biens donnés en crédit-bail ou en location avec option d'achat qui demeurent impayés 360 jours après leur terme.

Les créances pré-douteuses, douteuses et compromises doivent donner lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montants, déduction faite des agios réservés et des garanties.

Les provisions relatives aux créances compromises doivent être constituées au cas par cas.

Celles ayant trait aux créances pré-douteuses et douteuses peuvent être constituées de manière globale.

Dans le cas du crédit-bail et de la location avec option d'achat, la base de calcul des provisions est constituée :

- des loyers échus impayés, lorsque la créance est considérée comme pré-douteuse ou douteuse,
- du total formé par les loyers échus impayés et le capital restant dû, diminué de la valeur marchande du bien, lorsque la créance est classée dans la catégorie des créances compromises.

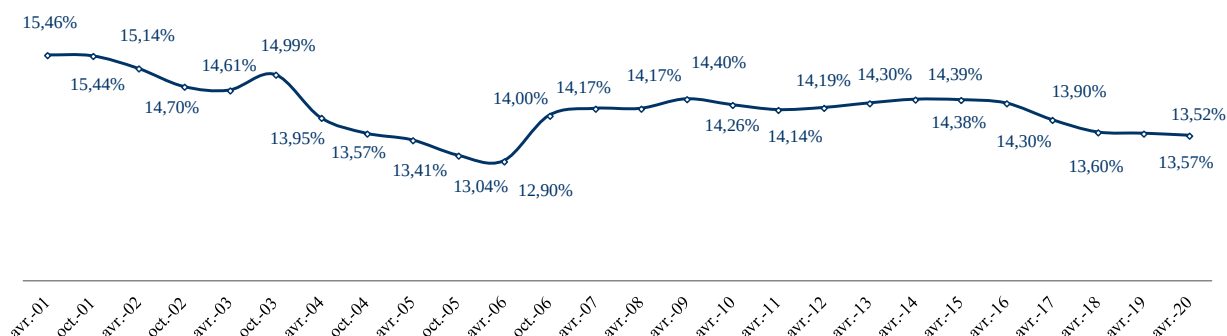
Protection de la clientèle

Les Autorités Monétaires fixent un coût maximum du crédit et définissent un taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC). Ce taux est corrigé au 1^{er} avril de chaque année par la variation du taux des dépôts bancaires à 6 mois et 1 an enregistrée au cours de l'année civile antérieure.

Le TMIC comprend, outre les intérêts proprement dits, les frais, commissions et rémunérations liés à l'octroi du crédit, à l'exception de la TVA et des frais de dossier. Le TMIC en vigueur du 1^{er} avril 2020 à fin mars 2021 a été fixé par Bank Al-Maghrib à 13,52%.

Le graphique suivant donne l'évolution du TMIC entre 2001 et avril 2020 :

Evolution du TMIC entre avril 2001 et avril 2020



Source : Bank Al Maghrib

Traitement des difficultés

Les sociétés de financement en redressement ne sont pas soumises aux procédures de prévention et de traitement des difficultés de l'entreprise prévues respectivement par les dispositions des titres I et II du livre V de Bank Al-Maghrib qui initie et supervise cette procédure et non le pouvoir judiciaire. Elles sont soumises aux dispositions du chapitre I du titre V de la loi bancaire.

Les sociétés de financement en liquidation sont, pour leur part, régies par le code de commerce sauf en ce qui concerne la nomination des liquidateurs qui relève de la compétence du Gouverneur de Bank Al-Maghrib.

e. Fiscalité

Le crédit-bail bénéficie d'un régime fiscal qui lui est propre, l'ensemble des avantages fiscaux conférés par l'administration fiscale ont permis le développement de ce mode de financement au Maroc.

Ce régime offre :

- la déductibilité des redevances leasing : ces redevances sont comptabilisées comme des charges totalement déductibles du résultat imposable ;
- le montant du financement porte sur le montant hors taxe. La TVA à l'achat est récupérée par la société de leasing.

Il est à noter que :

- la TVA au taux de 20% acquittée sur les loyers est récupérable selon le statut fiscal du client ;
- les établissements de crédit bail sont soumis à l'IS au taux de 37,0% depuis le 1^{er} janvier 2008.

En 2007, la loi de finances abolissait le remboursement par l'administration fiscale du crédit de TVA des sociétés de financement. L'article 92 du Code Général des Impôts alinéa 6, stipule que l'exonération concerne uniquement les biens d'investissement inscrits dans un compte d'immobilisation ouvrant droit à déduction et acquis par les entreprises assujetties à la TVA pendant une durée de 24 mois à compter du début d'activité. Par ailleurs, l'article 103 du CGI stipule que le crédit de TVA ne donne pas lieu à un remboursement même partiel pour la TVA ayant grevé une opération non visée par l'article 92.

Compte tenu des caractéristiques du secteur du leasing, cette décision a limité les avantages dont bénéficiait l'activité du leasing.

Dans ce sens, la loi de finances 2008 a, quant à elle, ramené la TVA collectée et décaissée au taux de 20%, visant ainsi à uniformiser les taux applicables en amont et en aval de cette activité. Depuis le 1^{er} janvier 2008, les sociétés de leasing bénéficient du remboursement du crédit de TVA non imputé né à partir de cette date.

La loi de finances 2010 a quant à elle supprimé l'exonération des droits d'enregistrement dont bénéficiaient les sociétés de leasing concernant les contrats de crédit-bail immobilier.

III.3.2. Historique du secteur

En 1952, le crédit-bail vit le jour aux Etats-Unis sous la dénomination de leasing, avec la création de la United States Corporation qui s'adonna à la location des biens d'équipement (petites machines, avions...).

Le concept « leasing » a fait l'objet de diverses appellations : « prêt bail », « prêt vente », « location financement », « location amortissement » et enfin « crédit-bail ».

L'appellation adoptée par le législateur français de 1966 et de 1967 a été reprise par les textes marocains, notamment par la note du Ministère des Finances du 1^{er} juillet 1978, la loi bancaire du 6 juillet 1993 et par la loi de finance 1992.

Le recours au leasing a été stimulé par :

- l'absence de marché de capitaux à moyen terme développé ;
- l'insuffisance des fonds propres des entreprises ;
- la dépréciation monétaire ;
- le besoin de renouvellement au fur et à mesure de la croissance technologique.

Treize ans après son apparition aux USA, et trois ans après son introduction en France, le leasing a vu le jour au Maroc en 1965 avec la création de Maroc-Leasing. A compter de 1972, d'autres sociétés de leasing ont vu le jour, notamment :

- Inter Leasing ;
- Wafabail ;
- Maghrebail ;
- Diac leasing.

Le secteur du crédit-bail a été marqué par les événements suivants :

- En 2008, le secteur du crédit-bail a été marqué par l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée à 20% sur les redevances leasing contre 10% auparavant ;
- En 2009, les sociétés Maroc Leasing et Chaabi leasing fusionnent ;
- En 2010, le secteur a connu la suppression de l'exonération des droits d'enregistrement pour les biens immobiliers financés par crédit-bail, suivi de la suppression de l'exonération de la TVA sur la valeur résiduelle en 2013 ;
- En 2015, le secteur du crédit-bail renoue avec les évolutions positives et réalise une progression de 7,5% en ce qui concerne la production des sociétés de crédit-bail ;
- En 2017 : deux nouvelles mesures ont été adoptées en matière de TVA sur cession de biens meubles et immeubles :
 - ✓ La taxation des cessions de biens meubles à 20% indépendamment de leur durée de conservation et ce, quelle que soit leur date d'acquisition ;
 - ✓ Le reversement de la TVA sur cession de biens immeubles est tributaire dorénavant d'une durée de conservation de 10 ans en lieu et place de 5 ans.

III.3.3. Aperçu général du secteur

Le crédit-bail est un contrat de location avec promesse de vente par lequel une personne (le locataire) demande à un organisme financier (le crédit bailleur) d'acheter un bien mobilier ou immobilier afin de lui louer pendant une période déterminée.

A la différence du crédit classique, le crédit-bail permet à l'entreprise d'être locataire (le crédit bailleur reste propriétaire) et non pas propriétaire du bien acheté. Depuis son introduction au Maroc, le leasing a renforcé sa présence dans l'équipement d'entreprises privées de toutes les dimensions professionnelles et a été également utilisé pour financer certains investissements publics. Cet essor pourrait être expliqué par les multiples avantages que présente le crédit-bail par rapport à un crédit bancaire classique.

En effet, le crédit-bail présente les avantages, aussi bien pour le crédit bailleur que pour l'entreprise utilisatrice (preneur), suivants :

Pour le crédit bailleur :

- la rentabilité est plus importante, du fait de la prise en charge de l'intégralité du risque de financement de l'investissement ;
- de plus, le crédit bailleur demeure propriétaire du bien mobilier ou immobilier financé.

Pour le preneur :

- il profitera d'un financement total de l'investissement tandis que le crédit bancaire nécessite un apport partiel ;
- le preneur n'est pas contraint de fournir des sûretés dans la mesure où le crédit bailleur est propriétaire du bien ;
- le preneur pourra avoir un accès rapide au crédit-bail du fait que la réponse à la demande de financement est donnée plus rapidement ;
- l'optimisation financière motive également le recours au crédit-bail car ce financement permet de préserver la trésorerie de l'entreprise qui conserve les fonds propres nécessaires au financement des besoins de son exploitation ;
- l'avantage fiscal : déductibilité de la totalité de la redevance.

III.3.4. Principaux intervenants du crédit-bail

Au Maroc, la majorité des banques disposent actuellement d'une filiale de crédit-bail plus ou moins intégrée à leur réseau. A ce jour, il existe 6 sociétés de leasing au Maroc :

	Wafabail, filiale détenue à hauteur de 98,6% par le Groupe Attijariwafa bank a été créée en 1977.
	Maroc Leasing, créée en 1965, est détenue par le Crédit Immobilier Hôtelier (CIH) et par la Banque Populaire. Elle a été introduite en bourse en 1997.
	Créée en 1972, Maghrebail finance en leasing des équipements et des biens immobiliers à usage professionnel destinés à tous les secteurs d'activité. Elle est détenue majoritairement par BMCE Bank.
	Créée en 1981, Sogelease Maroc (filiale du Groupe Société Générale) est considéré comme l'un des principaux acteurs du marché du leasing mobilier et immobilier destiné aux entreprises.

	Créée en 1986, BMCI Leasing est filiale de la BMCI à hauteur de 72%.
	Crédit du Maroc Leasing est une filiale commune entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole Leasing depuis 2006.
	CAM Leasing est la filiale du Groupe Crédit Agricole dédiée au crédit-bail. Elle se positionne sur une offre dédiée aux clients suivants: agriculteurs, agro-industriels, professionnels et entreprises de différents secteurs d'activité.

Source : Sites Internet et comptes annuels

III.3.5. Catégorie de produits

Le crédit-bail est destiné aux entreprises et aux particuliers professionnels, qu'il s'agisse de biens mobiliers ou immobiliers.

a. Le crédit-bail mobilier

Le crédit-bail mobilier est une technique de financement située entre la location et l'achat, permettant ainsi le financement de biens mobiliers pour les entreprises. En effet, une société qui ne dispose pas des fonds nécessaires pour acheter les biens dont elle a besoin, pourrait avoir recours au crédit-bail. Ainsi, la société de crédit-bail loue le bien durant une certaine période à la société, à l'issue de laquelle l'entreprise pourra l'acheter à une valeur résiduelle prédéterminée.

Le crédit-bail mobilier finance les investissements en matériels, outillages et biens d'équipements suivants :

- unités de production et équipements industriels ;
- véhicules utilitaires et de tourisme ;
- ordinateur et systèmes informatiques ;
- mobiliers et matériels de bureau ;
- systèmes téléphoniques ;
- matériel médical ;
- matériel de transport et de manutention : véhicule, autobus, camions, et remorques ;
- etc.

b. Le crédit-bail immobilier

Le crédit-bail immobilier a été créé afin de pouvoir financer l'achat ou la construction de biens immeubles. La société de crédit-bail (le crédit-bailleur) s'engage à acheter ou à faire construire un immeuble à usage professionnel, tels que des bureaux, des usines, et en fournir la possession par un bail de longue durée à son contractant. Pendant toute la durée, le crédit-bailleur reste propriétaire du bâtiment, l'entreprise qui l'utilise n'étant que la locataire des biens qu'elle a fait acheter ou construire. Le crédit-bailleur n'est pas responsable des actes commis par le crédit-preneur.

En ce qui concerne la durée du bail, elle est souvent de dix ans. Le loyer est composé d'une fraction du capital investi par la société de financement, de l'intérêt courant sur ce capital et d'une marge de bénéfice.

III.3.6. Performances du secteur du crédit-bail

a. Les encours nets¹¹

a.1 Encours financier par type de segment

L'évolution des encours des sociétés de crédit-bail sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Crédit-bail Mobilier	29 584	31 417	32 751	6,2%	4,2%
Crédit-bail Immobilier	17 418	17 413	17 991	0,0%	3,3%
Total	47 003	48 830	50 742	3,9%	3,9%

Source : APSF

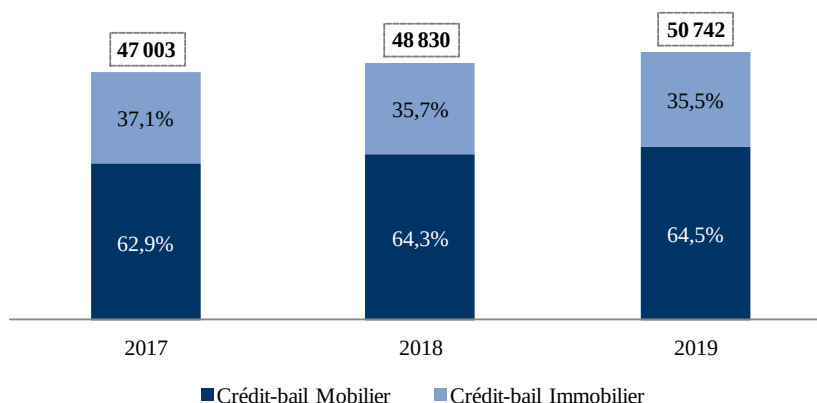
En 2019, l'encours des sociétés de crédit-bail a progressé de 3,9% et a atteint 50,7 milliards de dirhams (contre 48,8 milliards de dirhams un an auparavant).

Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation du crédit-bail mobilier de 4,2%.

Le crédit bail mobilier représente environ 64,5% de la part de l'encours global contre 35,5% revenant au crédit bail immobilier.

Le graphique suivant présente la ventilation de l'encours global des sociétés de crédit-bail entre crédit-bail mobilier et immobilier ainsi que son évolution sur les 3 derniers exercices :

Evolution de l'encours total sur la période 2017-2019 (en Mdh)



Source : APSF

La part du crédit-bail immobilier dans l'encours global des sociétés de crédit-bail a légèrement baissé sur la période 2017-2019, pour atteindre 35,5% en 2019 vs 37,1% en 2017.

Au terme de l'exercice 2019, le crédit-bail mobilier représente 64,5% de l'encours global des sociétés de crédit-bail vs 62,9% en 2017.

¹¹ Il s'agit des encours financiers

a.2 Encours financier¹² par opérateur

L'évolution de l'encours financier par opérateur, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Wafabail	12 131	12 808	13 115	5,6%	2,4%
<i>Dont CBM</i>	8 704	9 261	9 331	6,4%	0,8%
<i>Dont CBI</i>	3 427	3 547	3 784	3,5%	6,7%
Maghrebail	12 100	12 406	12 734	2,5%	2,6%
<i>Dont CBM</i>	6 742	7 036	7 239	4,4%	2,9%
<i>Dont CBI</i>	5 358	5 370	5 495	0,2%	2,3%
Maroc Leasing	11 289	11 471	11 818	1,6%	3,0%
<i>Dont CBM</i>	6 470	6 701	7 223	3,6%	7,8%
<i>Dont CBI</i>	4 819	4 770	4 595	-1,0%	-3,7%
Sogelease	6 599	6 805	7 408	3,1%	8,9%
<i>Dont CBM</i>	4 395	4 686	5 046	6,6%	7,7%
<i>Dont CBI</i>	2 204	2 119	2 362	-3,8%	11,5%
BMCI Leasing	3 513	3 811	3 936	8,5%	3,3%
<i>Dont CBM</i>	2 347	2 653	2 607	13,0%	-1,7%
<i>Dont CBI</i>	1 165	1 158	1 329	-0,6%	14,8%
CDM Leasing	1 371	1 529	1 695	11,5%	10,8%
<i>Dont CBM</i>	926	1 080	1 269	16,6%	17,5%
<i>Dont CBI</i>	445	449	425	0,9%	-5,2%
CAM Leasing	0	0	36	Ns	Ns
<i>Dont CBM</i>	0	0	36	Ns	Ns
<i>Dont CBI</i>	0	0	0	Ns	Ns
Total	47 003	48 830	50 742	3,9%	3,9%

Source : APSF

¹² L'encours financier est calculé sur la base d'une comptabilité financière, où le contrat de leasing est traité comme étant une opération de crédit. Ce traitement reflète fidèlement la réalité économique des opérations de leasing et répond aux contraintes de pilotage du business.

Les parts de marché des différents opérateurs, sur les trois dernières années, se présentent comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Wafabail	25,8%	26,2%	25,8%	0,4 pts	-0,4 pts
Dont CBM	29,4%	29,5%	28,5%	0,1 pts	-1,0 pts
Dont CBI	19,7%	20,4%	21,0%	0,7 pts	0,7 pts
Maghrebail	25,7%	25,4%	25,1%	-0,3 pts	-0,3 pts
Dont CBM	22,8%	22,4%	22,1%	-0,4 pts	-0,3 pts
Dont CBI	30,8%	30,8%	30,5%	0,1 pts	-0,3 pts
Maroc Leasing	24,0%	23,5%	23,3%	-0,5 pts	-0,2 pts
Dont CBM	21,9%	21,3%	22,1%	-0,5 pts	0,7 pts
Dont CBI	27,7%	27,4%	25,5%	-0,3 pts	-1,9 pts
Sogelease	14,0%	13,9%	14,6%	-0,1 pts	0,7 pts
Dont CBM	14,9%	14,9%	15,4%	0,1 pts	0,5 pts
Dont CBI	12,7%	12,2%	13,1%	-0,5 pts	1,0 pts
BMCI Leasing	7,5%	7,8%	7,8%	0,3 pts	0,0 pts
Dont CBM	7,9%	8,4%	8,0%	0,5 pts	-0,5 pts
Dont CBI	6,7%	6,6%	7,4%	0,0 pts	0,7 pts
CDM Leasing	2,9%	3,1%	3,3%	0,2 pts	0,2 pts
Dont CBM	3,1%	3,4%	3,9%	0,3 pts	0,4 pts
Dont CBI	2,6%	2,6%	2,4%	0,0 pts	-0,2 pts
CAM Leasing	0,0%	0,0%	0,1%	0,0 pts	0,1 pts
Dont CBM	0,0%	0,0%	0,1%	0,0 pts	0,1 pts
Dont CBI	0,0%	0,0%	0,0%	0,0 pts	0,0 pts
Total	100,0%	100,0%	100,0%		

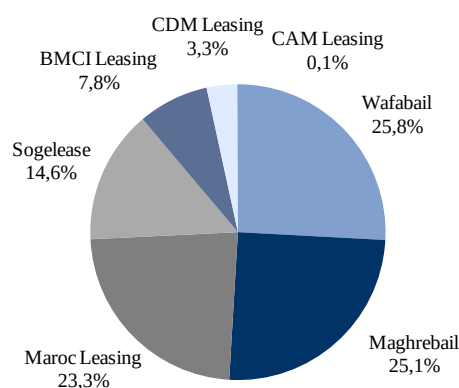
Source : APSF

En 2019, la part de marché en termes d'encours de Wafabail a enregistré une baisse de 0,4 pts pour s'établir à 25,8%. Cette baisse s'explique par la baisse de sa part de marché aussi bien sur le CBM (-1,0 pts), que sur le CBI (-0,7 pts).

Les parts de marché de Maghrebail et de Maroc Leasing ont enregistré une légère baisse de 0,3 pts et de 0,2 en 2019, soit 25,1% et 23,3% respectivement.

La répartition de l'encours financier par opérateur, au titre de l'année 2019, se présente comme suit :

Répartition de l'encours financier par opérateur (2019)



Source : APSF

En termes d'encours, les principaux acteurs du crédit-bail au Maroc sont Wafabail, Maghrebail et Maroc Leasing. Ces établissements représentent, à eux seuls, 74,2% de l'encours global du secteur au terme de l'exercice 2019.

a.3 Encours comptable par type de segment

L'évolution des encours des sociétés de crédit-bail sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Crédit-bail mobilier	25 140	30 431	31 706	21,0%	4,2%
Crédit-bail immobilier	12 238	16 859	17 529	37,8%	4,0%
Total	37 378	47 290	49 235	26,5%	4,1%

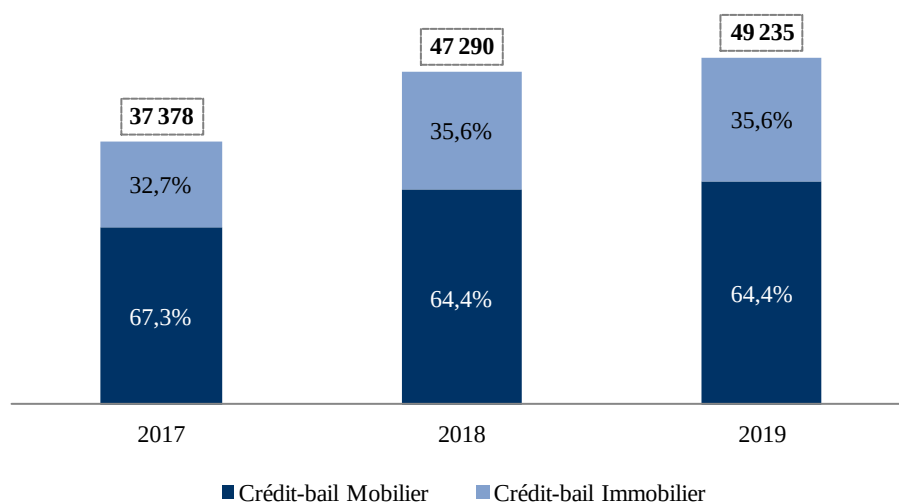
Source : APSF

En 2019, l'encours comptable des sociétés de crédit-bail a progressé de 4,1% et a atteint 49,2 milliards de dirhams (contre 47,3 milliards de dirhams un an auparavant).

Le crédit bail mobilier représente environ 64,4% de la part de l'encours global contre 35,6% revenant au crédit bail immobilier.

Le graphique suivant présente la ventilation de l'encours comptable des sociétés de crédit-bail entre crédit-bail mobilier et immobilier ainsi que son évolution sur les 3 derniers exercices :

Evolution de l'encours comptable total sur la période 2017-2019 (en Mdh)



Source : APSF

La part du crédit-bail immobilier dans l'encours comptable global des sociétés de crédit-bail a augmenté sur la période 2017-2019, pour atteindre 35,6% en 2019 vs. 32,7% en 2017.

Au terme de l'exercice 2019, le crédit-bail mobilier représente 64,4% de l'encours comptable des sociétés de crédit-bail vs 67,3% en 2017.

a.4 Encours comptable par opérateur

L'évolution de l'encours comptable par opérateur, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Wafabail	11 974	12 671	13 018	5,8%	2,7%
<i>Dont CBM</i>	8 650	9 186	9 295	6,2%	1,2%
<i>Dont CBI</i>	3 324	3 485	3 723	4,8%	6,8%
Maghrebail	3 595	12 097	12 433	>100,0%	2,8%
<i>Dont CBM</i>	2 786	6 845	7 046	>100,0%	2,9%
<i>Dont CBI</i>	809	5 252	5 387	>100,0%	2,6%
Maroc Leasing	10 741	10 892	11 262	1,4%	3,4%
<i>Dont CBM</i>	6 315	6 542	7 018	3,6%	7,3%
<i>Dont CBI</i>	4 427	4 350	4 244	-1,7%	-2,4%
Sogelease	6 064	6 338	6 921	4,5%	9,2%
<i>Dont CBM</i>	3 913	4 206	4 511	7,5%	7,3%
<i>Dont CBI</i>	2 151	2 133	2 410	-0,9%	13,0%
BMCI Leasing	3 459	3 790	3 891	9,6%	2,7%
<i>Dont CBM</i>	2 404	2 654	2 619	10,4%	-1,3%
<i>Dont CBI</i>	1 054	1 136	1 273	7,7%	12,0%
CDM Leasing	1 544	1 501	1 672	-2,8%	11,4%
<i>Dont CBM</i>	1071	998	1179	-6,9%	18,2%
<i>Dont CBI</i>	473	503	493	6,4%	-2,1%
CAM Leasing	0	0	39	Ns	Ns
<i>Dont CBM</i>	0	0	39	Ns	Ns
<i>Dont CBI</i>	0	0	0	Ns	Ns
Total	37 378	47 290	49 235	26,5%	4,1%

Source : APSF

Les parts de marché des différents opérateurs, sur les trois dernières années, se présentent comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 17/16
Wafabail	32,0%	26,8%	26,4%	-5,2 pts	-0,4 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>34,4%</i>	<i>30,2%</i>	<i>29,3%</i>	<i>-4,2 pts</i>	<i>-0,9 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>27,2%</i>	<i>20,7%</i>	<i>21,2%</i>	<i>-6,5 pts</i>	<i>0,6 pts</i>
Maghrebail	9,6%	25,6%	25,3%	16,0 pts	-0,3 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>11,1%</i>	<i>22,5%</i>	<i>22,2%</i>	<i>11,4 pts</i>	<i>-0,3 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>6,6%</i>	<i>31,2%</i>	<i>30,7%</i>	<i>24,5 pts</i>	<i>-0,4 pts</i>
Maroc Leasing	28,7%	23,0%	22,9%	-5,7 pts	-0,2 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>25,1%</i>	<i>21,5%</i>	<i>22,1%</i>	<i>-3,6 pts</i>	<i>0,6 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>36,2%</i>	<i>25,8%</i>	<i>24,2%</i>	<i>-10,4 pts</i>	<i>-1,6 pts</i>
Sogelease	16,2%	13,4%	14,1%	-2,8 pts	0,7 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>15,6%</i>	<i>13,8%</i>	<i>14,2%</i>	<i>-1,7 pts</i>	<i>0,4 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>17,6%</i>	<i>12,7%</i>	<i>13,7%</i>	<i>-4,9 pts</i>	<i>1,1 pts</i>
BMCI Leasing	9,3%	8,0%	7,9%	-1,2 pts	-0,1 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>9,6%</i>	<i>8,7%</i>	<i>8,3%</i>	<i>-0,8 pts</i>	<i>-0,5 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>8,6%</i>	<i>6,7%</i>	<i>7,3%</i>	<i>-1,9 pts</i>	<i>0,5 pts</i>
CDM Leasing	4,1%	3,2%	3,4%	-1,0 pts	0,2 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>4,3%</i>	<i>3,3%</i>	<i>3,7%</i>	<i>-1,0 pts</i>	<i>0,4 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>3,9%</i>	<i>3,0%</i>	<i>2,8%</i>	<i>-0,9 pts</i>	<i>-0,2 pts</i>
CAM Leasing	0,0%	0,0%	0,1%	0,0 pts	0,1 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,1 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0 pts</i>
Total	100,0%	100,0%	100,0%		

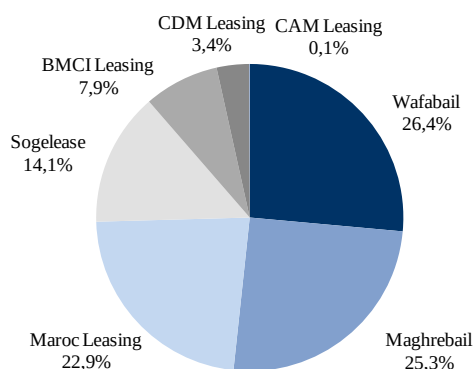
Source : APSF

En 2019, la part de marché en termes d'encours comptable de Wafabail a enregistré une baisse de 0,4 pts pour s'établir à 26,4%. Cette baisse s'explique par la baisse de sa part de marché sur le CBM (-0,9 pts).

Les parts de marché de Maghrebail et de Maroc Leasing ont enregistré une baisse de 0,3 pts et de 0,2 en 2019, soit 25,3% et 22,9% respectivement.

La répartition de l'encours comptable par opérateur, au titre de l'année 2019, se présente comme suit :

Répartition de l'encours comptable par opérateur (2019)



Source : APSF

En termes d'encours, les principaux acteurs du crédit-bail au Maroc sont Wafabail, Maghrebail et Maroc Leasing. Ces établissements représentent, à eux seuls, 74,6% de l'encours comptable du secteur au terme de l'exercice 2019.

b. La production

b.1 Production par segment

L'évolution de la production des sociétés de crédit-bail sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Crédit-bail mobilier	12 407	12 677	12 977	2,2%	2,4%
Crédit-bail immobilier	2 860	3 091	3 699	8,1%	19,7%
Total	15 267	15 768	16 677	3,3%	5,8%

Source : APSF

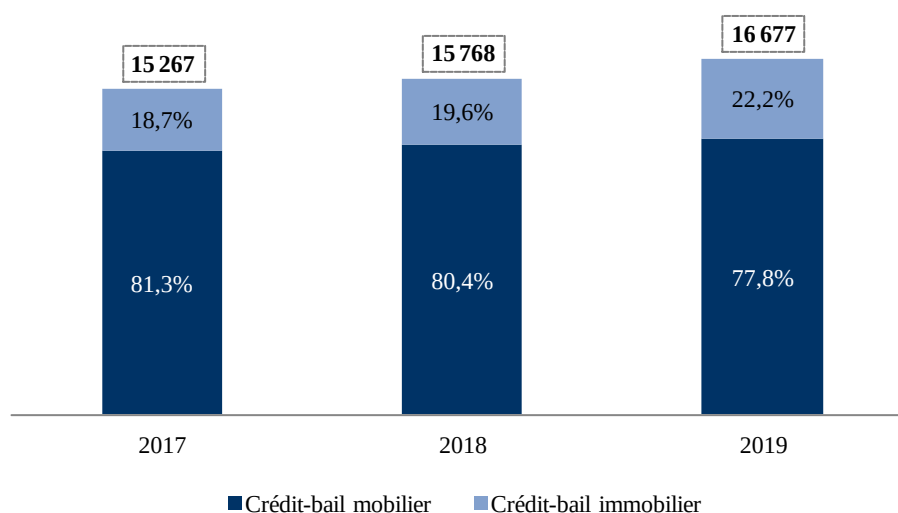
Durant l'exercice 2019, la production des sociétés de crédit-bail s'est établie à 16,7 milliards de dirhams vs 15,8 milliards de dirhams un an auparavant, soit une hausse de 5,8%. Cette augmentation est due à la hausse du segment CBM (+300,4 Mdh) et du segment CBI (+607,8 Mdh).

La hausse de la production du crédit-bail mobilier s'explique principalement par la production de deux opérateurs à savoir maroc leasing qui réalise en 2019 une hausse de 13,3% et Sogelease qui enregistre une hausse de 16,0% sur la même période.

Les proportions du CBM et du CBI s'établissent respectivement à 77,8% et 22,2% de la production en 2019 contre 80,4% et 19,6% en 2018.

Le graphique suivant présente la ventilation de la production globale des sociétés de crédit-bail entre crédit-bail mobilier et crédit-bail immobilier ainsi que son évolution sur les 3 derniers exercices :

Evolution de la production totale sur la période 2017-2019 (en Mdh)



Source : APSF

En 2019, la part du crédit-bail mobilier dans la production globale des sociétés de crédit-bail a enregistré une baisse de 2,6 pts, pour s'établir à 77,8% en 2019 vs 80,4% en 2018.

La part du CBI a augmenté quant à elle pour atteindre 22,2% en 2019 vs 19,6% en 2018.

b.2 Le crédit-bail mobilier (CBM)

La production par type d'équipement

La répartition de la production de CBM des sociétés de crédit-bail par type d'équipement, sur la période 2017-2019, se présente comme suit :

En Mdh	2017	en %	2018	en %	2019	en %	Var. 18/17	Var. 19/18
Véhicules utilitaires	4 739	38,2%	4 892	38,6%	5 023	38,7%	3,2%	2,7%
Machines et équipements industriels	3 126	25,2%	2 654	20,9%	3 192	24,6%	-15,1%	20,3%
Voitures de tourisme	1 910	15,4%	2 178	17,2%	2 124	16,4%	14,1%	-2,5%
Bâtiment et travaux publics	1 402	11,3%	1 451	11,4%	1 335	10,3%	3,5%	-8,0%
Ordinateurs et matériel de bureau	761	6,1%	718	5,7%	470	3,6%	-5,6%	-34,5%
Divers	469	3,8%	783	6,2%	833	6,4%	66,8%	6,4%
Total	12 407	100,0%	12 677	100,0%	12 977	100,0%	2,2%	2,4%

Source : APSF

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail mobilier concerne majoritairement les véhicules utilitaires, les machines et les équipements industriels, les voitures de tourisme et les travaux publics et bâtiments.

Les crédits pour les véhicules utilitaires ont atteint 5,0 milliards de dirhams en 2019, en progression de 2,7% sur la période 2018-2019, contre une hausse de 3,2% sur la période 2017-2018. Leur part dans la production de crédit-bail mobilier s'est inscrite en hausse sur la période, s'établissant ainsi à 38,7% en 2019 vs 38,6% en 2018.

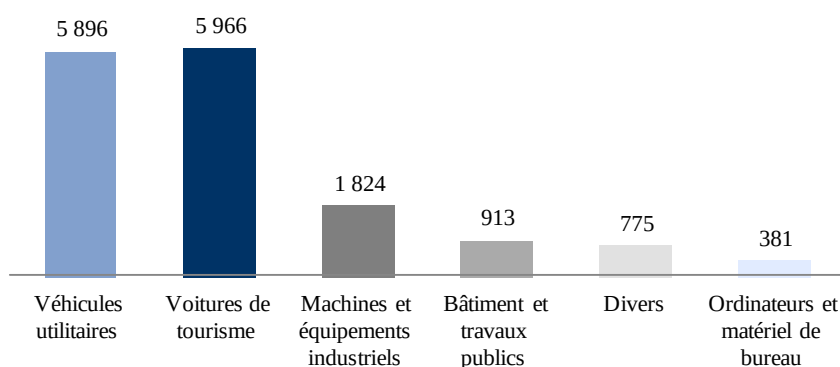
La part des machines et équipements industriels dans la production totale des CBM enregistre une hausse en 2019 s'établissant à 24,6% en 2019 vs 20,9% en 2018. En effet, les crédits pour les machines et équipements industriels ont enregistré une hausse de près de 20,3% sur la période 2018-2019, s'établissant à 3,2 milliards de dirhams Mdh vs 2,7 milliards de dirhams en 2018.

Au cours de l'exercice 2019, les crédits pour les voitures de tourisme affichent une baisse de 2,5% s'établissant ainsi à 2,1 milliards de dirhams. En 2019, la proportion des crédits pour les voitures de tourisme par rapport à la production totale des CBM s'est établie à 16,4%.

Les crédits relatifs au secteur BTP se sont établis à 1,3 milliards de dirhams en 2019 contre 1,5 milliards de dirhams en 2018, enregistrant une baisse de 8,0% par rapport à 2018.

Le graphique suivant présente la répartition des dossiers des sociétés de crédit-bail par type d'équipements en 2018 :

Répartition des dossiers de crédit-bail (2019)



Source : APSF

Au terme de l'exercice 2019, le nombre de dossiers traités pour les véhicules utilitaires et les voitures de tourisme s'établissent à 5 896 et 5 966 dossiers soit 37,6% et 38,0% du nombre total de dossiers de crédit-bail mobilier traités.

La production par secteur d'activité

L'évolution de la production de crédit-bail mobilier par secteur d'activité sur la période 2017-2019 se présente comme suit :

En Mdh	2017	en %	2018	en %	2019	en %	Var. 18/17	Var. 19/18
Autres services	2 246	18,1%	2 130	16,8%	2 697	20,8%	-5,2%	26,6%
Constructions	2 046	16,5%	1 932	15,2%	1 947	15,0%	-5,5%	0,7%
Transports-communications	2 647	21,3%	2 943	23,2%	2 519	19,4%	11,2%	-14,4%
Commerce, réparation automobile	1 986	16,0%	2 173	17,1%	2 229	17,2%	9,4%	2,6%
Industrie Alimentaires	557	4,5%	606	4,8%	647	5,0%	8,9%	6,8%
Industries diverses	723	5,8%	830	6,5%	780	6,0%	14,7%	-6,0%
IMME	316	2,5%	284	2,2%	399	3,1%	-10,0%	40,7%
Activités financières	507	4,1%	497	3,9%	392	3,0%	-2,0%	-21,2%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	422	3,4%	132	1,0%	169	1,3%	-68,7%	28,0%
Industrie Extractives	158	1,3%	245	1,9%	215	1,7%	54,6%	-12,3%
Industries textile, de l'habillement et du cuir	190	1,5%	192	1,5%	241	1,9%	1,0%	25,2%
Hôtels et restaurants	107	0,9%	169	1,3%	130	1,0%	57,7%	-22,7%
Industries chimiques et parachimiques	163	1,3%	264	2,1%	318	2,5%	62,0%	20,7%
Agriculture	137	1,1%	172	1,4%	196	1,5%	25,5%	14,0%
Pêche, Aquaculture	80	0,6%	106	0,8%	94	0,7%	32,6%	-10,9%
Administrations publiques	122	1,0%	3	0,0%	5	0,0%	-97,4%	63,6%
Total	12 407	100,0%	12 677	100,0%	12 977	100,0%	2,2%	2,4%

Source : APSF

Le crédit-bail mobilier concerne principalement les secteurs des Transports-communications, Constructions, Commerce et réparation automobile, et Autres services.

En 2019, les crédits se rapportant au secteur « Transports-communications » ont baissé pour s'établir à 2,5 milliards de dirhams contre 2,9 milliards de dirhams en 2018. En 2019, ce secteur représente 19,4% de la production totale contre 23,2% en 2018.

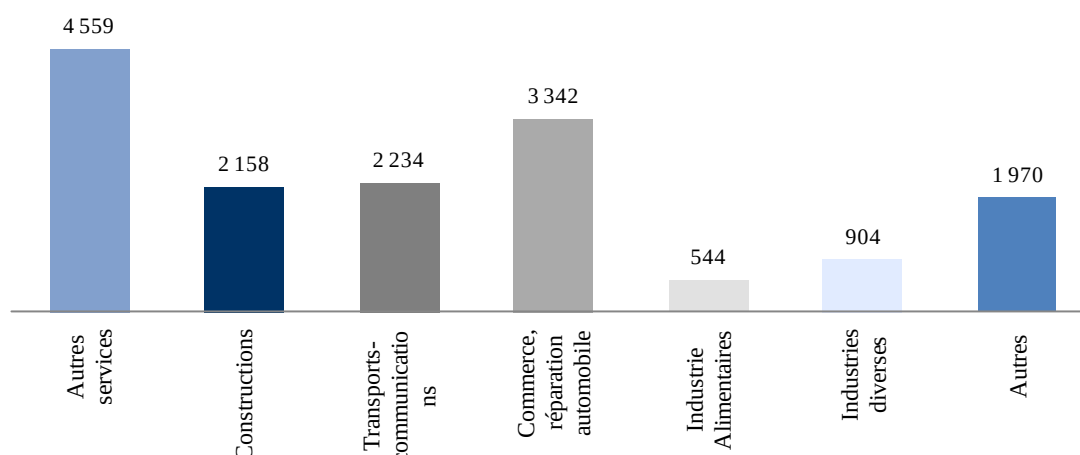
En 2019, les crédits se rapportant au secteur « Constructions » ont augmenté de 0,7% pour s'établir à 1,9 milliards de dirhams, représentant ainsi 15,0% de la production totale en 2019 contre 15,2% en 2018.

Au titre de l'exercice 2019, le secteur « Commerce, réparation automobile » enregistre une augmentation de 2,6% atteignant ainsi 2,2 milliards de dirhams et représentant 17,2% de la production totale (17,1% en 2018).

Les crédits alloués au secteur des « autres services » qui englobe les secteurs informatique, bureautique, services et divers, ont enregistré une hausse de 26,6% en 2019 pour s'établir à 2,7 milliards de dirhams en 2019 contre 2,1 milliards de dirhams en 2018, représentant ainsi 20,8% de la production vs 16,8% en 2018.

La répartition des dossiers de crédit-bail mobilier par secteur, au titre de l'exercice 2019, se présente comme suit :

Répartition des dossiers de crédit-bail mobilier par secteur (2019)



Source : APSF

En 2019, le nombre de dossiers traités pour le secteur « Autres services » s'établit 4 559 dossiers, soit 29,0% du total des dossiers traités en 2019 contre 24,8% du total des dossiers traités en 2018.

Le nombre de dossiers traités pour le secteur « Constructions » s'établit à 2 158 dossiers, soit 13,7% du total des dossiers traités.

Le nombre de dossiers traités pour le secteur « transports-communications » s'établit à 2 234 dossiers et représentent 14,2% du nombre de dossiers de crédit-bail mobilier.

Le nombre de dossiers traités pour le secteur « Commerce, réparation automobile » s'établit à 3 342 dossiers, soit 21,3% du total des dossiers traités.

La production par période contractuelle

L'évolution de la production de CBM en fonction de la période contractuelle, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Jusque et y compris 2 ans	134	149	93	11,4%	-37,8%
Supérieur à 2 ans et jusque et y compris 5 ans	10 151	10 866	10 764	7,1%	-0,9%
Plus que 5 ans	2 122	1 661	2 120	-21,7%	27,6%
Total	12 407	12 677	12 977	2,2%	2,4%

Source : APSF

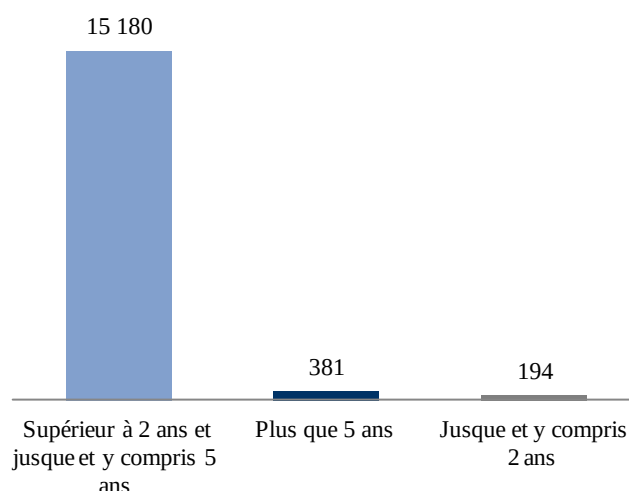
En 2019, les contrats « Plus de 2 ans et jusque et y compris 5 ans » ont enregistré une baisse de 0,9% pour s'établir à 10,8 milliards de dirhams vs 10,9 milliards de dirhams en 2018.

Concernant les contrats de plus de 5 ans, la production a atteint 2,1 milliards de dirhams en 2019 vs 1,7 milliards de dirhams en 2018, soit une hausse de 27,6%.

Concernant les contrats « Jusque et y compris 2 ans », la production a baissé considérablement de 37,8% pour s'établir à 92,9 Mdh contre 149,3 Mdh en 2018.

Le graphique ci-après donne la répartition des dossiers crédit-bail mobilier par période contractuelle au terme de l'année 2019 :

Répartition des dossiers CBM par période contractuelle (2019)



Source : APSF

En 2019, 96,7% des dossiers traités (15 180 dossiers) sont des contrats d'une durée « supérieur à 2 ans jusque et y compris 5 ans ».

b.3 Le crédit-bail immobilier (CBI)

La production par type d'immeubles

La répartition de la production de CBI des sociétés de crédit-bail par type d'immeubles, sur la période 2017-2019 se présente comme suit :

En Mdh	2017	en %	2018	en %	2019	en %	Var. 18/17	Var. 19/18
Immeuble de bureau	814	28,5%	1 216	39,3%	950	25,7%	49,3%	-21,9%
Magasins	451	15,8%	526	17,0%	629	17,0%	16,7%	19,6%
Immeubles industriels	551	19,3%	557	18,0%	1 125	30,4%	1,0%	>100,0%
Hôtel et loisirs	132	4,6%	96	3,1%	59	1,6%	-27,3%	-38,6%
Divers	912	31,9%	697	22,5%	937	25,3%	-23,6%	34,4%
Total	2 860	100,0%	3 091	100,0%	3 699	100,0%	8,1%	19,7%

Source : APSF

En 2019, le crédit-bail immobilier concerne majoritairement les crédits octroyés pour les immeubles de bureau, les magasins, les immeubles industriels ainsi que pour la catégorie « divers ».

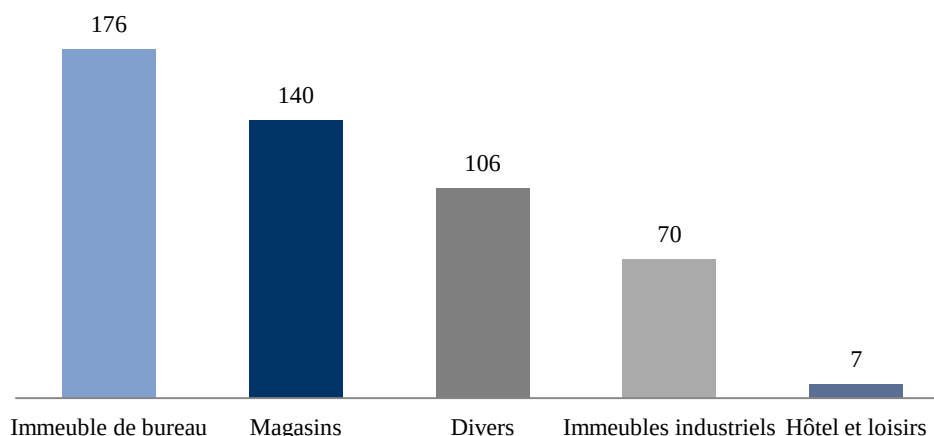
Au cours de l'exercice 2019, le crédit-bail immobilier a augmenté de 19,7%. Cette tendance est principalement due à l'effet combiné de:

- la baisse de la production relative aux immeubles de bureau de 21,9% pour s'établir à 0,9 milliards de dirhams en 2019 contre 1,2 milliards de dirhams en 2018, représentant ainsi 25,7 % de la production globale ;
- l'augmentation de la production relative aux magasins de 19,6%, pour atteindre 628,9 Mdh en 2019 contre 526,0 Mdh en 2018 ;
- la hausse considérable de la production des crédits relatifs aux immeubles industriels de plus de 100,0% en 2019 atteignant ainsi 1,1 milliards de dirhams en 2019 contre 557 Mdh en 2018. En 2019, la production de ces crédits représente 30,4% de la production globale vs 18,0% en 2018 ;

- la hausse de la production des crédits pour les immeubles divers de 34,4% en 2019 pour s'établir à 937 Mdh en 2019 contre 697 Mdh en 2018. Leur part dans la production s'élève à 30,3% en 2019 contre 22,5% en 2018.

Le graphique suivant présente la répartition des dossiers de CBI des sociétés de crédit-bail par type d'immeubles en 2018 :

Répartition des dossiers de CBI par type d'immeubles (2019)



Source : APSF

En 2019, les dossiers des crédits pour les immeubles de bureau et les magasins représentent près de 63,3% des dossiers de crédit-bail immobilier traités.

b.4 La production par période contractuelle

L'évolution de la production de CBI en fonction de la période contractuelle, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

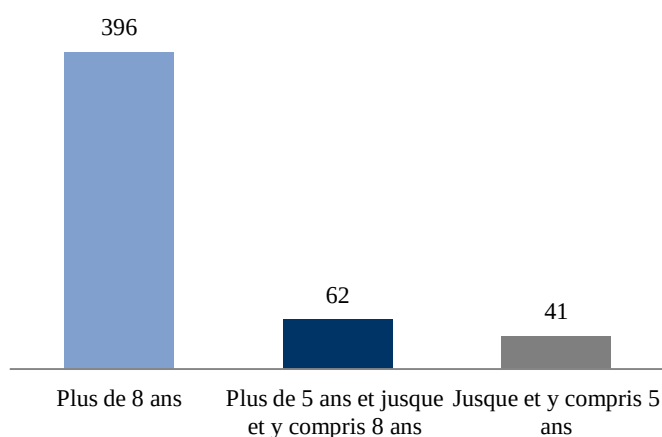
En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/17
Jusque et y compris 5 ans	67	392	103	>100,0%	-73,7%
Plus de 5 ans et jusque et y compris 8 ans	387	255	487	-34,0%	90,7%
Plus de 8 ans	2407	2 444	3 110	1,6%	27,2%
Total	2 860	3 091	3 699	8,1%	19,7%

Source : APSF

En 2019, la production des contrats « Jusque et y compris 5 ans » a connu une baisse de 73,7% pour s'établir à 103,0 Mdh vs 392,2 Mdh. Aussi, durant la même période, les crédits de « plus de 5 ans et jusque et y compris 8 ans » ont enregistré une hausse, de près de 90,7% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 487,6 Mdh contre 255,1 Mdh en 2018.

Le graphique ci-après donne la répartition des dossiers crédit-bail immobilier par période contractuelle en 2019 :

Répartition des dossiers CBI par période contractuelle (2019)



Source : APSF

Au titre de l'exercice 2019, les dossiers d'une durée supérieure à 8 ans représentent 79,4% des dossiers traités (396 dossiers).

La production par opérateur

L'évolution de la production par opérateur sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Wafabail	4 254	4 389	4 396	3,2%	0,2%
<i>Dont CBM</i>	3 372	3 343	3 420	-0,8%	2,3%
<i>Dont CBI</i>	882	1 045	976	18,4%	-6,6%
Maghrebail	3 595	3 720	3 773	3,5%	1,4%
<i>Dont CBM</i>	2 786	2 847	2 656	2,2%	-6,7%
<i>Dont CBI</i>	809	873	1 116	8,0%	27,8%
Maroc Leasing	3 432	3 157	3 578	-8,0%	13,3%
<i>Dont CBM</i>	2 788	2 573	2 995	-7,7%	16,4%
<i>Dont CBI</i>	644	584	584	-9,3%	-0,1%
Sogelease	2 027	2 318	2 688	14,4%	16,0%
<i>Dont CBM</i>	1 788	2 016	2 128	12,7%	5,6%
<i>Dont CBI</i>	239	302	560	26,7%	85,2%
BMCI Leasing	1 411	1 545	1 525	9,5%	-1,3%
<i>Dont CBM</i>	1 255	1 322	1 092	5,3%	-17,4%
<i>Dont CBI</i>	156	223	433	43,2%	93,9%
CDM Leasing	548	639	678	16,6%	6,2%
<i>Dont CBM</i>	417	576	648	37,9%	12,5%
<i>Dont CBI</i>	130	63	30	-51,5%	-51,9%
CAM Leasing	0	0	38	Ns	Ns
<i>Dont CBM</i>	0	0	38	Ns	Ns
<i>Dont CBI</i>	0	0	0	Ns	Ns
Total	15 267	15 768	16 677	3,3%	5,8%

Source : APSF

En 2019, la production totale s'est établie à 16,7 milliards de dirhams, réalisant une hausse de 5,8% par rapport à son niveau de 2018.

Les parts de marché en termes de production, sur la période 2017-2019, se présentent comme suit :

En %		2017	2018	2019	Var. 17/16	Var. 18/17
Wafabail		27,9%	27,8%	26,4%	0,0 pts	-1,5 pts
	<i>Dont CBM</i>	27,2%	26,4%	26,4%	-0,8 pts	0,0 pts
	<i>Dont CBI</i>	30,8%	33,8%	26,4%	3,0 pts	-7,4 pts
Maghrebail		23,5%	23,6%	22,6%	0,0 pts	-1,0 pts
	<i>Dont CBM</i>	22,5%	22,5%	20,5%	0,0 pts	-2,0 pts
	<i>Dont CBI</i>	28,3%	28,2%	30,2%	0,0 pts	1,9 pts
Maroc Leasing		22,5%	20,0%	21,5%	-2,5 pts	1,4 pts
	<i>Dont CBM</i>	22,5%	20,3%	23,1%	-2,2 pts	2,8 pts
	<i>Dont CBI</i>	22,5%	18,9%	15,8%	-3,6 pts	-3,1 pts
Sogelease		13,3%	14,7%	16,1%	1,4 pts	1,4 pts
	<i>Dont CBM</i>	14,4%	15,9%	16,4%	1,5 pts	0,5 pts
	<i>Dont CBI</i>	8,3%	9,8%	15,1%	1,4 pts	5,4 pts
BMCI Leasing		9,2%	9,8%	9,1%	0,6 pts	-0,7 pts
	<i>Dont CBM</i>	10,1%	10,4%	8,4%	0,3 pts	-2,0 pts
	<i>Dont CBI</i>	5,4%	7,2%	11,7%	1,8 pts	4,5 pts
CDM Leasing		3,6%	4,1%	4,1%	0,5 pts	0,0 pts
	<i>Dont CBM</i>	3,4%	4,5%	5,0%	1,2 pts	0,5 pts
	<i>Dont CBI</i>	4,6%	2,0%	0,8%	-2,5 pts	-1,2 pts
CAM Leasing		0,0%	0,0%	0,2%	0,0 pts	0,2 pts
	<i>Dont CBM</i>	0,0%	0,0%	0,3%	0,0 pts	0,3 pts
	<i>Dont CBI</i>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0 pts	0,0 pts
Total		100,0%	100,0%	100,0%	0,0 pts	0,0 pts

Source : APSF

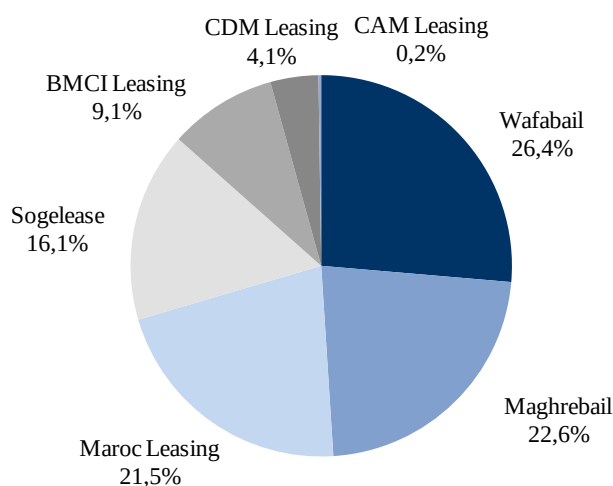
Au titre de l'exercice 2019, Wafabail occupe la 1^{ère} position en termes de part de marché à 26,4%, en baisse de 1,5 pts par rapport à 2018. Cette situation s'explique par la diminution de sa part de marché sur le segment CBI de 7,4 pts (26,4% en 2019 vs 33,8% en 2018) et la stagnation de sa part de marché sur le segment CBM en 2019 ;

La part de marché de Maghrebail a légèrement baissé en 2019 pour s'établir 22,6% (-1,0 pt).

En revanche, la part de marché de Maroc Leasing a baissé de 1,4 pts en 2019.

En 2019, la répartition de la production par opérateur se présente comme suit :

Répartition de la production (2019)



Source : APSF

En termes de production, les principaux acteurs du crédit-bail au Maroc sont Wafabail, Maghrebail et Maroc Leasing. En 2019, ces établissements ont réalisé, à eux seuls, 70,4% de la production globale du secteur.

III.4. ANALYSE DE L'ACTIVITE SEMESTRIELLE DU SECTEUR

a.1 Structure de la production par type de segment

L'évolution de la production des sociétés de crédit-bail se présente comme suit :

En Mdh	juin-19	juin-20	Var. S1 20/S1 19
Crédit-bail Mobilier	5 876	4 060	-30,9%
Crédit-bail Immobilier	1 560	805	-48,4%
Total	7 437	4 865	-34,6%

Source : APSF

En juin 2020, la production des sociétés de crédit-bail s'est établie à 4,9 milliards de dirhams vs 7,4 milliards de dirhams un an auparavant, soit une baisse de 34,6%. Cette baisse est due au retrait des segments CBM (-1,8 milliards de dirhams) et du segment CBI (-755,4 Kdh).

a.2 Encours financier par type de segment

L'évolution de l'encours financier des sociétés de crédit-bail sur la période 2019-juin 2020 se présente comme suit :

En Mdh	2019	juin-20	Var. 19/S1 20
Crédit-bail Mobilier	32 751	31 947	-2,5%
Crédit-bail Immobilier	17 991	17 638	-2,0%
Total	50 742	49 585	-2,3%

Source : APSF

Au titre du 1^{er} semestre 2020, l'encours financier a enregistré une baisse de 2,3% et s'établit à 49,6 milliards de dirhams (contre 50,7 milliards de dirhams en 2019). Cette baisse est liée aux effets de la crise sanitaire Covid 19.

Cette baisse est générée essentiellement par le recul du crédit-bail mobilier de 2,5%.

Le crédit bail mobilier représente environ 64,4% de la part de l'encours global contre 35,6% revenant au crédit bail immobilier.

a.3 Encours comptable par type de segment

L'évolution des encours des sociétés de crédit-bail sur la période 2019-juin 2020 se présente comme suit :

En Mdh	2019	juin-20	Var. S1 20/19
Crédit-bail Mobilier	31 706	30 686	-3,2%
Crédit-bail Immobilier	17 529	17 134	-2,3%
Total	49 235	47 820	-2,9%

Source : APSF

En juin 2020, l'encours comptable des sociétés de crédit-bail a baissé de 2,9% et s'établit 47,8 milliards de dirhams (contre 49,2 milliards de dirhams en 2019).

Le crédit bail mobilier représente environ 64,2% de la part de l'encours global contre 35,8% revenant au crédit bail immobilier.

III.5. PRODUITS ET MARCHES DE WAFABAIL

III.5.1. Réseau de distribution

La distribution des produits de Wafabail est effectuée essentiellement à travers :

- une équipe de commerciaux (salariés de Wafabail) qui couvre les principaux secteurs d'activité sur l'ensemble du Royaume ;
- le réseau Attijariwafa bank : Wafabail et Attijariwafa bank ont signé une convention le 08 novembre 2006, permettant au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Leasing de Wafabail ;
- les bureaux de représentation de Wafabail qui s'élèvent à 5 bureaux au 30 septembre 2020.

III.5.2. Description des produits de Wafabail

Crédit-bail mobilier (CBM)

Le crédit-bail mobilier finance les investissements en matériels, outillages et biens d'équipements (ordinateur et systèmes informatiques, mobiliers et matériels de bureau, systèmes téléphoniques...). La clientèle cible de Wafabail regroupe les entreprises (GE, PME, TPE) et professionnels également.

En effet, Wafabail propose à ses clients différents types de crédit-bail mobilier :

- le leasing Véhicules Utilitaires ;
- le leasing Equipement Industriel pour les équipements de production, ainsi que pour l'aménagement des locaux professionnels ;
- le leasing Voiture de Tourisme ;
- le leasing Matériel Informatique pour le matériel informatique et pour les logiciels, etc.

Les produits proposés par Wafabail en termes de crédit-bail mobilier présentent les caractéristiques suivantes :

- le client bénéficie d'un financement à hauteur de 100% du montant de son investissement ;
- le client choisit un mode de remboursement adapté à ses capacités ;
- les mensualités à payer sont connues lors de la signature du contrat (loyers dégressifs ou constants, durée de 24 à 84 mois.).

Les atouts de ce produit se déclinent de la manière suivante :

- la liquidité du client demeure intacte ;
- l'entière disponibilité des lignes de crédit bancaire du client : En effet, ni le ratio de solvabilité, ni le ratio d'endettement ne sont affectés ;
- la détermination de la durée du contrat en fonction de la durée d'utilisation du bien.

Crédit-bail immobilier (CBI)

Le leasing Immobilier est destiné au financement des locaux professionnels déjà existants ou à acquérir. Il finance aussi les constructions à réaliser sur un terrain appartenant au client ou à acquérir. Les caractéristiques du CBI proposé par Wafabail sont les suivantes :

- financement des projets à 100% (TVA et frais annexes inclus) ;
- financement d'une durée qui pourrait s'étaler sur 10 ou 15 ans ;
- montant des remboursements et montant de la valeur résiduelle fixée par le contrat.

Les avantages de ce produit se déclinent comme suit :

- droits de mutation calculés sur la valeur résiduelle à la fin du contrat ;
- conseil juridique et fiscal, de l'expertise immobilière et du suivi du chantier ;
- engagements du client portés en hors-bilan.

III.5.3. Structure de la production

L'évolution de la production de Wafabail par type de segments, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Crédit-bail Mobilier	3 372	3 343	3 420	-0,8%	2,3%
Crédit-bail Immobilier	882	1 045	976	18,4%	-6,6%
Total	4 254	4 389	4 396	3,2%	0,2%

Source : Wafabail

Revue 2017-2018

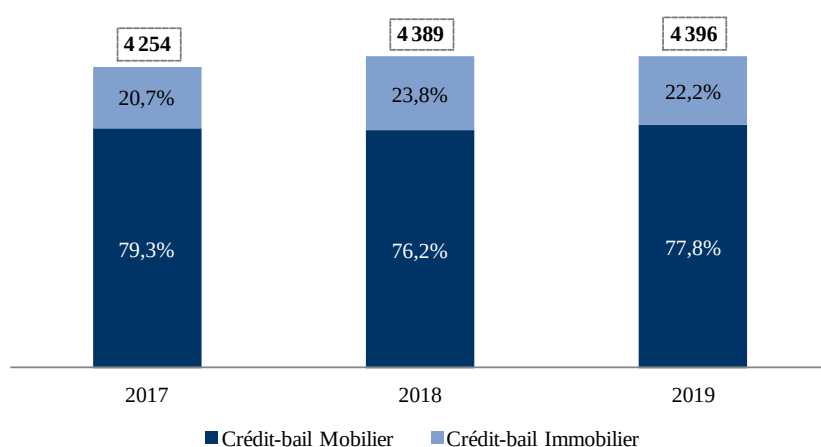
Au cours de l'exercice 2018, la production de Wafabail a enregistré une hausse de 3,2% pour s'établir à 4,4 milliards de dirhams vs 4,3 milliards de dirhams en 2017. Cette augmentation est justifiée par la progression du crédit bail immobilier s'établissant à 1,0 milliards de dirhams en 2018 vs 882,4 Mdh.

Revue 2018-2019

En 2019, la production de Wafabail a enregistré une légère hausse de 0,2% pour s'établir à 4,40 milliards de dirhams. Cette augmentation est justifiée par la progression du crédit bail mobilier s'établissant à 3,4 milliards de dirhams en 2019 vs 3,3 Mdh en 2018.

Le graphique suivant présente la ventilation de la production totale de Wafabail entre crédit-bail mobilier et crédit-bail immobilier ainsi que son évolution sur les 3 derniers exercices :

Evolution de la production totale sur la période 2017-2019



Source : Wafabail

Sur la période 2017-2019, la part du crédit-bail mobilier dans la production totale de Wafabail a enregistré une baisse de 1,5 pts, pour s'établir à 77,8 % en 2019 vs 79,3 % en 2017. En revanche la part du CBI a augmenté pour s'établir à 22,2 % en 2019 vs 20,7 % en 2017.

a. Le crédit-bail mobilier (CBM)

Production par type d'équipement financé

La répartition de la production par type d'équipement, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2017	en %	2018	en %	2019	en %	Var. 18/17	Var. 19/18
Véhicules utilitaires	1 132	33,6%	1 353	40,5%	1 062	31,1%	19,6%	-21,5%
Voitures de tourisme	647	19,2%	694	20,7%	668	19,5%	7,2%	-3,8%
Machines et équipements industriels	679	20,1%	346,8	10,4%	746,8	21,8%	-48,9%	>100,0%
Bâtiment et Travaux publics	518	15,4%	501	15,0%	466	13,6%	-3,2%	-7,0%
Divers	244	7,2%	251	7,5%	443	13,0%	3,0%	76,4%
Ordinateurs et matériel de bureau	152	4,5%	197	5,9%	34	1,0%	29,9%	-82,6%
Total	3 372	100,0%	3 343	100,0%	3 420	100,0%	-0,8%	2,3%

Source : Wafabail

En 2018, la production des crédits-bail mobiliers a connu une légère baisse d'environ 0,8% pour se stabiliser à 3,34 milliards de dirhams contre 3,37 milliards de dirhams en 2017.

En 2019, elle a enregistré une hausse de 2,3% pour atteindre 3,4 milliards de dirhams contre 3,3 milliards de dirhams en 2018.

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail mobilier concerne majoritairement les équipements suivants :

- Les véhicules utilitaires (31,1% en 2019) ;
- Les voitures de tourisme (19,5% en 2019) ;
- Les machines et équipements industriels (21,8% en 2019) ;
- Les Bâtiment et Travaux publics (13,6%).

Revue 2017-2018

En 2018, les crédits concernant les voitures utilitaires ont augmenté de 19,6% pour s'établir à 1,4 milliards de dirhams vs 1,1 milliards de dirhams en 2017. Sur la même période, la production de crédit pour les voitures de tourisme a augmenté de 7,2% pour atteindre 693,6 Mdh.

Les ordinateurs et matériel de bureau ont enregistré quant à eux, une hausse de 29,9% à 197,4 Mdh en 2018.

Les crédits concernant les Bâtiment et Travaux publics ont, par ailleurs, baissé pour s'établir à 501,0 Mdh en 2018 vs 517,8 Mdh en 2017. Leur part dans la production de CBM s'établit à 15,0% en 2018 vs 15,4% en 2017.

Les machines et équipement industriels, ont enregistré une baisse de 48,9% en 2018, pour s'établir à 346,8 Mdh en 2019 contre 678,9 Mdh en 2017.

Revue 2018-2019

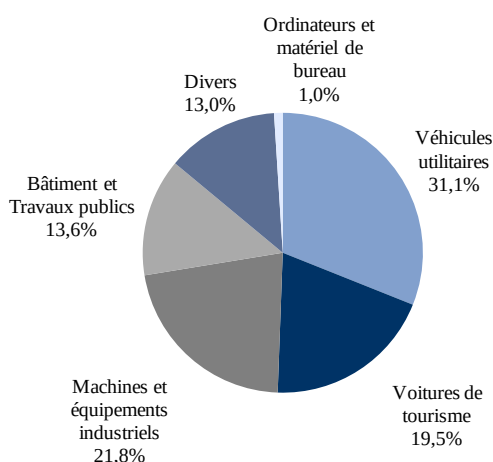
En 2019, les crédits pour les machines et équipements industriels ont enregistré une hausse considérable de 400 Mdh, s'établissant ainsi à 746,8 Mdh. Sa part dans la production représente près de 21,8%.

Les crédits divers ont enregistré également une hausse de 76,4% pour s'établir à 443,2Mdh en 2019 vs.251,3 Mdh en 2018.

En revanche, tous les autres crédits sont en baisse au cours du même exercice. Les baisses les plus significatives concernent les véhicules utilitaires (-21,5%) et les ordinateurs et matériel de bureau (-82,6%).

Le graphique ci-après illustre la répartition de la production crédit-bail mobilier par type d'équipement au terme de l'exercice 2019 :

Répartition de la production CBM (2019)



Source : Wafabail

En 2019, les crédits sur les véhicules utilitaires représentent près de 31,1% de la production de crédit-bail mobilier.

Production par secteur d'activité

L'évolution de la production de Wafabail par secteur d'activité, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Autres services	722	631	902	-12,6%	42,9%
Transports-communications	599	832	538	39,0%	-35,4%
Commerce, réparation automobile	647	681	801	5,3%	17,6%
Bâtiments et Travaux Publics (BTP)	555	484	524	-12,8%	8,4%
Industries diverses	222	142	194	-35,9%	36,8%
Industrie Alimentaires	35	40	69	13,3%	73,1%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	320	41	56	-87,2%	37,6%
Industrie Extractives	13	105	77	>100,0%	-27,0%
Agriculture	51	54	42	5,4%	-22,5%
Hôtels et restaurants	30	33	55	12,9%	63,3%
IMME	35	20	16	-42,5%	-19,2%
Industries textile, de l'habillement et du cuir	30	41	86	33,2%	>100,0%
Activités financières	89	138	12	54,3%	-91,1%
Industries chimiques et parachimiques	15	59	12	>100,0%	-80,5%
Administrations publiques	0	1	0	Ns	-45,7%
Pêche, Aquaculture	7	41	36	>100,0%	-12,5%
Total	3 372	3 343	3 420	-0,8%	2,3%

Source : Wafabail

Le CBM concerne principalement les secteurs suivants :

- les Autres services (Informatique, bureautique, services et divers) (26,4% en 2019) ;
- les Transports-communications (15,7% en 2019) ;
- les Commerces et réparation automobile (23,4% en 2019) ;
- Bâtiments et travaux publics (BTP) (15,3% en 2019).

Revue 2017-2018

En 2018, la production de crédits relative aux « Autres services » a reculé de 12,6% pour s'établir à 631,2 Mdh (18,9% de la production totale) vs 722,3 Mdh en 2017 (21,4% de la production totale).

La part des crédits concernant le secteur des transports-communications s'est établi à 24,9% en 2018 vs 17,8% en 2017, enregistrant ainsi une hausse de 7,1 pts et se stabilisant à 832,3 Mdh.

Les crédits relatifs au secteur « Commerce et réparation automobile » ont augmenté de 5,3% à 681,0 Mdh en 2018 vs 647,0 Mdh en 2017. Au titre de l'exercice 2018, ce secteur représente 20,4% de la production totale.

Les crédits relatifs au secteur des bâtiments et travaux publics ont enregistré une baisse de 12,8% en 2018 pour s'établir à 483,6 Mdh contre 554,8 Mdh en 2017.

Revue 2018-2019

En 2019, la production de crédits relative aux « Autres services » a augmenté de 42,9% pour atteindre 901,8Mdh (26,4% de la production totale) vs 631,2 Mdh en 2018 (18,9% de la production totale).

La part des crédits concernant le secteur des transports-communications s'est établi à 15,7% en 2019 vs 24,9% en 2018, enregistrant ainsi une baisse de 9,2% et se stabilisant à 538 Mdh.

Les crédits relatifs au secteur « Commerce et réparation automobile » ont évolué de 17,6% à 800,7 Mdh en 2019 vs 681,0 Mdh en 2018. Au titre de l'exercice 2019, ce secteur représente 23,4% de la production totale.

Production par période contractuelle

L'évolution de la production en fonction de la période contractuelle, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Jusque et y compris 2 ans	50	76	44	52,2%	-41,8%
Supérieur à 2 ans et jusque et y compris 5 ans	2575	2 834	2 581	10,0%	-8,9%
Plus que 5 ans	746	433	794	-41,9%	83,3%
Total	3 372	3 343	3 420	-0,8%	2,3%

Source : Wafabail

La majorité des contrats de crédit accordés par Wafabail porte sur une durée entre 2 et 5 ans (75,5% à fin 2019).

Revue 2017-2018

En 2018, les crédits des contrats « supérieur à 2 ans et jusque et y compris 5 ans » ont progressé de 10,0% pour s'établir à 2,8 milliards de dirhams vs 2,6 milliards de dirhams en 2017.

Les crédits des contrats de plus de 5 ans se sont établis à 433,3 Mdh en 2018, enregistrant ainsi une baisse de 41,9%.

La part des crédits des contrats « jusque et y compris 2 ans » représentent en 2018 près de 2,3% du montant total des crédits octroyés par Wafabail.

Revue 2018-2019

En 2019, les crédits des contrats « supérieur à 2 ans et jusque et y compris 5 ans » ont baissé de 8,9% pour s'établir à 2,6 milliards de dirhams. Leur part dans le total des crédits accordés par Wafabail en 2019 est de 75,5%.

Les crédits des contrats de plus de 5 ans se sont établis à 794,1 Mdh en 2019, enregistrant ainsi une hausse de 83,3%.

b. Le crédit-bail immobilier (CBI)

Production par type d'immeubles

La répartition de la production par type d'immeubles, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2017	en %	2018	en %	2019	en %	Var. 18/17	Var. 19/18
Magasins	155	17,6%	138	13,2%	175	17,9%	-10,9%	26,5%
Hôtels et loisirs	43	4,9%	64	6,1%	26	2,7%	49,6%	-59,0%
Divers	219	24,8%	165	15,8%	244	25,0%	-24,5%	47,6%
Immeubles de bureau	280	31,7%	608	58,2%	362	37,1%	>100,0%	-40,5%
Immeubles industriels	186	21,1%	69	6,6%	169	17,3%	-62,8%	>100,0%
Total	882	100,0%	1 045	100,0%	976	100,0%	18,4%	-6,6%

Source : Wafabail

Le crédit-bail immobilier concerne essentiellement les immeubles de bureau, les magasins et les crédits divers. En effet, leur part de production s'élève à 80,0% en 2019.

Revue 2017-2018

En 2018, les crédits concernant les magasins ont baissé de 10,9% pour atteindre 138,4 Mdh vs 155,3 Mdh en 2017, représentant ainsi 13,2% de la production de CBI en 2018 vs 17,6% en 2017.

Les crédits relatifs aux immeubles industriels ont également reculé de 62,8% en 2018 pour s'établir à 69,2 Mdh en 2018 vs 185,8 Mdh en 2017. Leur part dans la production totale des CBI est passée de 21,1% en 2017 à 6,6% en 2018.

Les crédits concernant les immeubles de bureau ont par contre augmenté de 328,7 Mdh à 608,3 Mdh en 2018 vs 279,6 en 2017. Leur part dans la production totale de CBI est passée de 31,7% en 2017 à 58,2% en 2018.

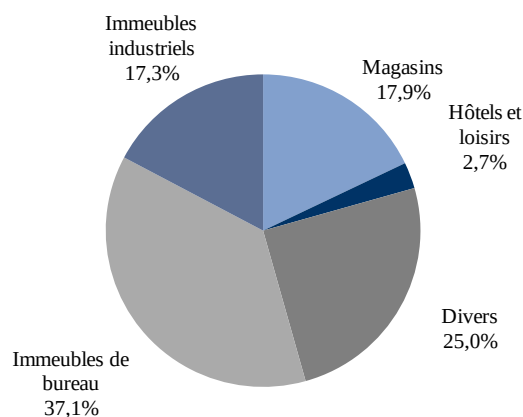
Revue 2018-2019

A fin 2019, les crédits concernant les magasins ont connu une hausse d'environ 26,5% pour atteindre 175,0 Mdh vs 138,4 Mdh en 2018, représentant ainsi 17,9% de la production de CBI en 2019 vs 13,2% en 2018.

Les crédits divers ont augmenté en 2019 pour s'établir à 243,9 Mdh vs 165,2 Mdh en 2018. Leur part dans la production totale de CBI représente 25,0% en 2019 vs 15,8% en 2018.

Le graphique ci-après donne la répartition de la production CBI par type d'immeuble au terme de l'année 2019 :

Répartition de la production crédit-bail immobilier (2019)



Source : Wafabail

Production par période contractuelle

L'évolution de la production par période contractuelle, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Jusque et y compris 5 ans	27	338	53	>100,0%	-84,3%
Supérieur à 5 ans et jusque et y compris 8 ans	88	109	197	23,6%	80,2%
Plus que 8 ans	767	598	726	-22,0%	21,4%
Total	882	1045	976	18,4%	-6,6%

Source : Wafabail

Les contrats de CBI sont généralement conclus pour de longues périodes. En ce qui concerne Wafabail, ils sont majoritairement supérieurs à 8 ans.

Revue 2017-2018

En 2018, 57,2% des contrats de crédit-bail immobilier correspondent à des contrats d'une durée supérieure à 8 ans et 32,3% correspondent à des contrats d'une durée « Jusque et y compris 5 ans ».

Revue 2018-2019

En 2019, 74,4% des contrats de crédit-bail immobilier correspondent à des contrats d'une durée supérieure à 8 ans.

c. Production par zone géographique¹³

Les réalisations de Wafabail par zone géographique sur la période 2017-2019 se présentent comme suit :

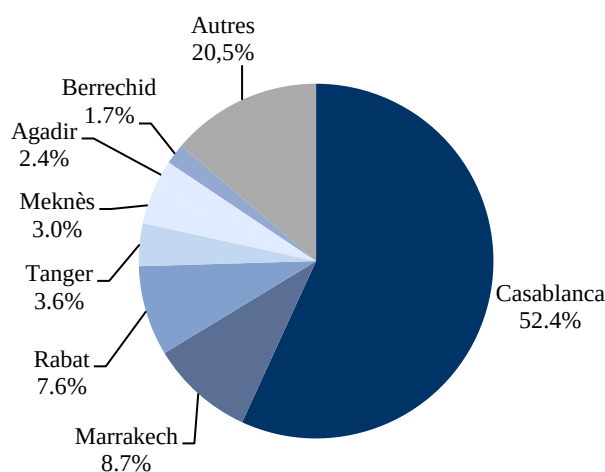
En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Casablanca	2 355	2 112	2 301	-10,3%	9,0%
Marrakech	134	235	383	75,4%	63,1%
Rabat	364	421	333	15,7%	-20,9%
Tanger	220	326	158	48,2%	-51,6%
Meknès	54	83	134	53,7%	61,2%
Agadir	97	116	107	19,6%	-7,4%
Berrechid	55	93	76	69,1%	-17,9%
Fès	74	69	76	-6,8%	10,5%
Laâyoune	44	93	60	111,4%	-36,0%
Kenitra	35	53	53	51,4%	0,5%
Mohammédia	57	125	47	119,3%	-62,4%
Témara	44	48	32	9,1%	-32,7%
Safi	82	45	32	-45,1%	-28,5%
Ait Melloul	25	57	30	128,0%	-47,0%
Oujda	33	32	13	-3,0%	-58,9%
Taza	8	31	4	287,5%	-88,3%
Autres	573	450	556	-21,5%	23,5%
Total	4 254	4 389	4 396	3,2%	0,2%

Source : Wafabail

Au terme de l'exercice 2019, les crédits distribués au niveau de Casablanca atteignent 2,3 milliards de dirhams contre 2,1 milliards de dirhams en 2018, soit une part de 52,35% en 2019 contre 48,1% en 2018.

En 2019, la répartition de la production par zone géographique se présente comme suit :

Répartition de la production par zone géographique (2019)



Source : Wafabail

¹³ Il s'agit de la région d'attribution des crédits et non pas l'emplacement du bien en crédit-bail.

Au terme de l'exercice 2019, 52,4% de la production de crédit-bail est distribuée à Casablanca, 8,7% à Marrakech et 7,6% à Rabat.

d. Montant moyen financé

Le crédit-bail mobilier

Les dossiers de crédit-bail mobilier traités par Wafabail, sur la période 2017-2019, présentent l'évolution suivante :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Production	3 372	3 343	3 420	-0,8%	2,3%
Nombre de dossiers financés	4 731	4 821	5 439	1,9%	12,8%
Montant moyen financé - Dh -	712 690	693 497	628 776	-2,7%	-9,3%

Source : Wafabail

En 2018, le montant moyen financé par dossier a baissé de 2,7% par rapport à 2017 pour s'établir à 693,5 Kdh. Ce repli s'explique par les crédits octroyés avec des montants plus relativement faibles en 2018.

Durant l'exercice 2019, le montant moyen financé par dossier a baissé de 9,3% pour s'établir à 628,8 Kdh.

Le crédit-bail immobilier

L'évolution des dossiers de crédit-bail immobilier traités par Wafabail, sur la période 2017-2019, se présente comme suit :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Production	882	1045	976	18,4%	-6,6%
Nombre de dossiers financés	113	140	158	23,9%	12,9%
Montant moyen financé - Dh -	7 809 267	7 465 737	6 177 051	-4,4%	-17,3%

Source : Wafabail

En 2018, le montant moyen financé par dossier a enregistré une baisse de 4,4% s'établissant à 7,5 Mdh. Cette tendance s'explique par une évolution plus importante du nombre de dossier (+23,9%) par rapport à celle de la production sur la même période (+18,4%).

En 2019, le montant moyen financé par dossier a enregistré une baisse de 17,3% due principalement à la régression de la production (-6,6%).

III.5.4. Structure des encours financiers

L'évolution de l'encours net financier de Wafabail, sur les 3 derniers exercices, se présente de la manière suivante :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Encours crédit-bail mobilier	8 704	9 261	9 331	6,4%	0,8%
Encours crédit-bail immobilier	3 427	3 547	3 784	3,5%	6,7%
Total encours financier	12 131	12 808	13 115	5,6%	2,4%

Source : Wafabail

Revue 2017-2018

A fin 2018, l'encours financier a augmenté de 5,6% pour s'établir à 12,8 milliards de dirhams. Cette tendance est due à l'amélioration de l'encours du crédit-bail mobilier de 6,4% à 9,3 milliards de dirhams ainsi que l'évolution de 3,5% de l'encours du crédit-bail immobilier à 3,5 milliards de dirhams en 2018.

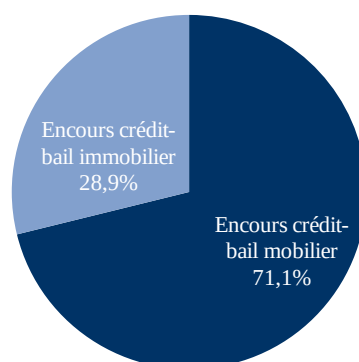
La hausse de l'encours du crédit-bail immobilier est la résultante d'une production importante en CBI en 2018 (+18%).

Revue 2018-2019

A fin 2019, l'encours financier a évolué de 2,4% pour s'établir à 13,1 milliards de dirhams. Cette tendance est due principalement à l'augmentation de l'encours du crédit-bail immobilier de 6,7% à 3,8 milliards de dirhams à fin 2019.

Le graphique suivant donne la répartition des encours financiers de Wafabail par type de produit au titre de l'exercice 2019 :

Répartition des encours financiers (2019)



Source : Wafabail

Au terme de l'exercice 2019, les encours de crédit-bail mobilier représentent 71,1% des encours.

III.5.5. Structure des créances en souffrance

L'évolution des créances en souffrance de Wafabail, sur les 3 derniers exercices, se présente de la manière suivante :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Créances Crédit-bail mobilier	443	642	737	44,8%	14,7%
Créances Crédit-bail immobilier	177	100	111	-43,3%	10,7%
Total des créances en souffrance	620	742	848	19,7%	14,2%

Source : Wafabail

Revue 2017-2018

Au titre de l'exercice 2018, les créances en souffrance ont enregistré une hausse de 19,7% par rapport à 2017 pour s'établir à 742,3 Mdh. Cette tendance est due principalement à l'augmentation de 44,8% des créances en souffrance du crédit-bail mobilier, à 642,2 Mdh en 2018 vs 443,0 Mdh en 2017.

Revue 2018-2019

Au terme de l'exercice 2019, les créances en souffrance ont enregistré une hausse de 14,2% par rapport à 2018 pour s'établir à 848 Mdh. Cette tendance est due principalement à l'augmentation des créances en souffrance du crédit-bail mobilier, à 737 Mdh en 2019 vs 642 Mdh en 2018.

Le tableau suivant présente l'évolution des créances en souffrance de Wafabail, par catégorie de contentialité sur les 3 derniers exercices :

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18
Créances pré-douteuses	23	43	50	85,0%	17,5%
Créances douteuses	27	39	39	45,9%	0,1%
Créances en compromis	570,0	660,4	758,2	15,9%	14,8%
Total des créances en souffrance	620	742	848	19,7%	14,2%

Source : Wafabail

Au terme de l'exercice 2019, les créances en compromis s'établissent à 758,2 Mdh contre 660,4 Mdh en 2018, représentant ainsi 89,5% des créances en souffrance en 2019 (contre 89% en 2018).

Les créances pré-douteuses et douteuses sont en hausse sur la période 2018-2019 de respectivement 17,5% et 0,1% pour s'établir à 50 Mdh et 39,5 Mdh respectivement.

Procédure de recouvrement

Dans une optique de gestion optimisée du risque lié au crédit-bail, Wafabail a procédé à la mise à jour de sa procédure de recouvrement. Ainsi, l'opération de recouvrement s'effectue en cinq étapes.

Etape 1 :

Le recouvreur procède quotidiennement, à l'aide de l'application Ligis, à la génération des impayés du J-1. Les nouveaux impayés sont représentés immédiatement.

Etape 2 :

Au début de chaque mois, le chargé du recouvrement envoie les impayés aux responsables des agences du réseau qui lui est affecté, tout en informant le directeur du groupe et le directeur du réseau.

Il assure également le suivi des actions menées par le réseau pour le recouvrement de la créance.

Etape 3 :

Suite à des relances de l'agence infructueuses, le chargé du recouvrement procède à la relance du client directement selon une méthodologie bien précise.

Dans le cas, où les relances clients restent sans suite, le recouvreur lui adresse une première lettre de relance écrite accompagnée d'une visite sur terrain.

Etape 4 :

Si toutes les étapes précitées n'aboutissent pas à un arrangement avec le client, une mise en demeure Wafabail est envoyée au client avec accusé de réception.

Etape 5 :

Dans certaines conditions (des relances restées infructueuses, le non-respect du délai mentionné sur la mise en demeure), le dossier est transféré au département contentieux accompagné d'une note, signé par le responsable du dossier et le directeur du département, justifiant cette décision.

Une copie de la lettre de mise en demeure avec l'accusé de réception est jointe à ladite note.

Le recouvreur veille à consigner toute action entreprise sur Ligis afin de les historiser et pouvoir en assurer le suivi.

III.5.6. Positionnement de Wafabail

L'évolution du positionnement de Wafabail, sur les 3 derniers exercices, est présentée dans le tableau suivant :

Parts de marché – Wafabail	2017	2018	2019
Production	27,9%	27,8%	26,4%
Encours financier	25,8%	26,2%	25,8%

Source : APSF

Les parts de marché de Wafabail sur le secteur national du crédit-bail s'établissent à :

- 26,4% en 2019 contre 27,8% en 2018 pour la production ;
- 25,8% en 2019 pour l'encours financier (vs. 26,2% en 2018).

III.6. ANALYSE DE L'ACTIVITE SEMESTRIELLE DE WAFABAIL

III.6.1. Structure de la production

L'évolution de la production de Wafabail par type de segments, sur la période juin 2019-juin 2020, se présente comme suit :

En Mdh	juin-19	juin-20	Var. S1 20/S1 19
Crédit-bail Mobilier	1 815	988	-45,6%
Crédit-bail Immobilier	530	305	-42,4%
Total	2 346	1 293	-44,9%

Source : Wafabail

En juin 2020, la production de Wafabail a enregistré une baisse de 44,9% pour s'établir à 1,3 milliards de dirhams. Cette baisse est justifiée par le retrait du crédit bail mobilier s'établissant à 987,9 milliards de dirhams en juin 2020 vs 1,8 milliards de dirhams en juin 2019.

a.1 Encours financier par type de segment

L'évolution de l'encours financier de Wafabail par type de segments, sur la période 2019-juin 2020, se présente comme suit :

En Mdh	2019	juin-20	Var. S1 20/19
Crédit-bail Mobilier	9 331	9 038	-3,1%
Crédit-bail Immobilier	3 784	3 702	-2,2%
Total	13 115	12 740	-2,9%

Source : Wafabail

Au titre du 1^{er} semestre 2020, l'encours financier de wafabail a enregistré une baisse de 2,9% et a atteint 12,7 milliards de dirhams (contre 13,1 milliards de dirhams en 2019).

Cette baisse est générée essentiellement par la diminution du crédit-bail mobilier (-292,8 Mdh).

Le crédit bail mobilier représente environ 70,9% de la part de l'encours global contre 29,1% revenant au crédit bail immobilier.

a.2 Encours comptable par type de segment

L'évolution de l'encours comptable de Wafabail par type de segments, sur la période 2019-juin 2020, se présente comme suit :

En Mdh	2019	juin-20	Var. S1 20/19
Crédit-bail Mobilier	9 295	8 989	-3,3%
Crédit-bail Immobilier	3 723	3 668	-1,5%
Total	13 018	12 657	-2,8%

Source : Wafabail

En juin 2020, l'encours comptable des sociétés de crédit-bail a baissé de 2,8% et s'établit à 12,7 milliards de dirhams (contre 13,0 milliards de dirhams un an auparavant).

Le crédit bail mobilier représente environ 71,0% de la part de l'encours comptable global contre 29,0% revenant au crédit bail immobilier.

a.3 Structure des créances en souffrance

L'évolution des créances en souffrance de Wafabail, sur la période 2019-juin 2020, se présente de la manière suivante :

En Mdh	2019	juin-20	Var. S1 20/19
Créances pré-douteuses	50	57	14,8%
Créances douteuses	39	45	14,9%
Créances compromises	758	857	13,0%
Total	848	960	13,2%

Source : Wafabail

Au titre du premier semestre 2020, les créances en souffrance ont enregistré une hausse de 13,2% pour s'établir à 959,6 Mdh à fin juin 2020 contre 847,6 Mdh à fin décembre 2019. Cette hausse est due principalement à l'augmentation de 98,7 Mdh des créances compromises.

Politique commerciale

La politique commerciale de Wafabail repose sur une stratégie d'adossement de la force de vente au réseau d'agences Attijariwafa bank. Cette stratégie basée sur une forte synergie avec la banque, a permis de drainer et de pérenniser un important courant d'affaires, dont le risque crédit se trouve maîtrisé.

Comme corollaire de cette stratégie, l'animation commerciale est centrée sur les réseaux de la banque, et de ce fait, s'adapte à toute nouvelle organisation commerciale adoptée par celle-ci.

Par ailleurs, Wafabail a mené une réflexion stratégique avec l'accompagnement d'un cabinet de renommée internationale, pour dénicher des relais de croissance.

Dans ce cadre, le marché de la TPE constitue l'un des importants leviers de croissance identifiés. Il constituera, de ce fait, un axe de développement prioritaire dans le plan d'action commerciale.

Aussi, une nouvelle dynamique a été enclenchée depuis 2015 pour développer le canal de la vente directe. En effet un rapprochement avec les principaux prescripteurs et fournisseurs s'est opéré depuis, pour drainer plus d'opportunités de financements vers Wafabail.

Enfin, Wafabail a profité de la présence africaine du groupe AWB, pour se lancer dans une expérience d'exportation de son expertise vers six pays. Ceci lui a tracé un nouvel horizon de développement de son activité au-delà du marché national où Wafabail a bien assis son Leadership.

Contrôle interne et gestion de risque

Le dispositif de contrôle interne au sein de Wafabail est construit autour des axes majeurs suivants :

- Formalisation du manuel d'organisation.
 - ✓ **Manuel de procédures** : la société dispose d'un manuel de procédures qui décrit les différentes tâches à effectuer par processus métier et support. L'actualisation de ce support est opérée régulièrement en fonction des changements induits par le cadre réglementaire, l'évolution du système d'information, et des risques opérationnels remontés.
 - ✓ **Manuel de contrôle** : la société dispose d'un manuel de contrôle de premier niveau. Il décrit les contrôles à dérouler par les opérationnels afin d'atténuer les risques opérationnels et améliorer la qualité des traitements effectués.
 - ✓ **Manuel comptable** : il récapitule les schémas comptables de l'ensemble des écritures que ce soit sociale ou financière.

L'ensemble des référentiels sont mis à jour et mis à la disposition des collaborateurs de la société.

- ✓ **Cartographie des risques** : La cartographie des risques élaborée par Wafabail détaille les risques identifiés par la société ainsi que les contrôles prévus pour pallier à ces risques. Cette cartographie est établie sur la base du canevas du Groupe. Celle-ci est mise à jour annuellement en fonction des constatations des missions de contrôle interne, d'audit interne ou externe. L'approche adoptée consiste en : le recensement exhaustif des risques en faisant notamment participer les entités opérationnelles ;
- ✓ la cotation de ces risques en fonction de leur probabilité de survenance et leur impact financier potentiel ;
- ✓ l'identification des activités de contrôle clés destinées à réduire ces risques.
- **Entité Audit Interne**: Le Conseil de Surveillance de Wafabail a mis en place une entité en charge de l'audit interne. Elle est rattachée hiérarchiquement au Président du Directoire et fonctionnellement à l'audit groupe.

Cette entité a pour mission :

- ✓ l'appréciation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques (analyse et vérification de l'efficacité des procédures de contrôle) ;
- ✓ vérification de la conformité réglementaire et légale des dispositifs mis en place.
- **Entité contrôle interne** : La mission de cette entité consiste à assurer 3 fonctions :
 - ✓ Le contrôle permanent : cette entité couvre les fonctions clés de Wafabail (Risque, Back office, Comptabilité, Informatique) ;
 - ✓ La fonction conformité assure la gestion du risque de non-conformité de Wafabail, notamment le devoir de vigilance en matière de Lutte Anti Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme (LAB&FT), et la protection des données personnelles. Elle assure sa mission en coordination avec la conformité Groupe, et enfin le suivi des risques opérationnels ;
 - ✓ La gestion de risques opérationnels : cette fonction collecte les incidents et les risques avérés ou potentiels remontés par les opérationnels et le suivi du dispositif PCA (Plan de Continuité d'Activité).
- **Comité d'Audit & des risques (CA&R)** : Wafabail dispose d'un CA&R dont le rôle consiste principalement à définir les orientations générales en matière de gestion des risques et à suivre le dispositif de contrôle interne de Wafabail.

Ce Comité se réunit au moins 2 fois par an afin de :

- ✓ passer en revue les réalisations en matière de contrôle interne ;
- ✓ analyser l'évolution des risques, crédit, ALM et opérationnels ;
- ✓ suivre les recommandations des CA&R, des audits externes et internes ;

- ✓ suivre les missions de l'Audit Interne et du contrôle permanent et la mise en place de leurs recommandations.

La composition du CA&R et ses principales attributions sont définies dans la charte d'audit qui a été approuvée par le Conseil de Surveillance du 20 octobre 2016.

- **Service Risque** : Il contrôle la recevabilité des demandes de financements et apprécie le risque crédit et LAB & FT en tenant compte du risque matériel. Le Responsable Risque est rattaché d'une manière fonctionnelle au pôle gestion globale des risques du Groupe Attijariwafa bank.
- **Service Exploitation (ou back office)** : Il est chargé du contrôle de second niveau de l'ensemble des dossiers de crédit autorisés. Il intervient en trois temps :
 - ✓ avant la délivrance des bons de commande : il s'assure de la validité des documents contractuels et leur conformité par rapport à la décision du comité de crédit ;
 - ✓ il s'assure de la constitution des garanties et leur validité ;
 - ✓ avant la mise en force : il s'assure de l'entrée en possession par le client du bien, objet du financement et ce avant la mise en force et le règlement des fournisseurs ;
 - ✓ il contrôle les événements d'après vente (rachat, sinistre, ...).
- **Dispositif de gouvernance** : Wafabail est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance. De ce fait, le Conseil de Surveillance est investi de tous les pouvoirs pour assurer le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

Le contrôle du Conseil de Surveillance est matérialisé par :

- ✓ La tenue de trois réunions par an consacrées à l'examen du rapport du Directoire sur l'activité, les résultats et les projets structurants déployés ;
- ✓ la réception de reporting mensuels sur l'évolution des différents indicateurs d'activité et de résultat ;
- ✓ la réception des rapports des missions d'audit externe ou de l'Audit du Groupe et des comptes rendus des réunions des CA&R.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite des dispositions statutaires ou réglementaires.

Parallèlement, ces organes de gestion sont assistés par le CA&R, l'audit interne, le contrôle permanent, les services Risque, Exploitation, Finances, Organisation et SI, les ressources humaines et moyens généraux et le recouvrement et contentieux.

Enfin, le Groupe valide les décisions stratégiques par l'intermédiaire de ces représentants présents au niveau des instances de direction et de contrôle (Conseil de Surveillance, Comité d'Audit, la direction des services financiers spécialisés (SFS). Des missions d'audit groupe sont programmées également tous les 4 ans.

IV. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

IV.1. ENVIRONNEMENT

IV.1.1. Stratégie de Wafabail en matière de RSE

La stratégie de Wafabail s'inscrit dans une logique de croissance soutenable et répond aux enjeux de développement durable identifiés tout au long de sa chaîne de valeur, en conduisant une politique RSE au bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes.

Sa démarche RSE découle naturellement de ses valeurs communes : Leadership, Engagement, Solidarité, Éthique, Citoyenneté et s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- **Accompagner le développement d'une économie durable :** Offrir à toutes les entreprises et aux professionnels, le financement adéquat pour faire aboutir leurs projets dans le cadre d'une relation durable et de confiance mutuelle.
- **Respecter l'environnement et lutter contre le changement climatique:** Prioriser les financements de projets ayant un impact favorable sur l'environnement.
- **S'engager auprès des communautés et de la société civile:** Soutenir un maximum d'associations de la société civile œuvrant pour le développement durable.
- **Favoriser l'éthique dans les activités et dans les relations avec les collaborateurs et les fournisseurs:** Assurer aux collaborateurs un cadre de vie au sein de l'entreprise intègre et transparente et réaliser des achats responsables.

IV.1.2. Activités de Wafabail ayant un impact sur l'environnement

Par son leadership sur le leasing au Maroc, Wafabail a un impact significatif sur des grands projets environnementaux à l'échelle nationale.

Elle a une importante part de marché dans le financement des projets d'assainissement et de collecte des déchets ainsi que ceux du transport en commun urbain. Elle a financé la majorité des adjudicataires délégués de ces services pour les principales villes marocaines.

Wafabail a aussi financé de nombreux projets de production d'énergie verte pour le compte d'entreprises industrielles.

Les TPE représentant plus du tiers de ses financements, Wafabail a permis à des dizaines de petites entreprises de financer des investissements à fort impact positif sur l'environnement tels que le recyclage des huiles usées...

Et pour réduire sa propre empreinte, Wafabail a élaboré, depuis 2017, un plan de rationalisation continue de ses consommations, aussi bien électrique, en papiers et en divers consommables, ce qui a permis de réduire significativement ces consommations.

IV.1.3. Impact économique et social de l'activité sur la population ainsi que sur le développement régional

En 2019, Wafabail a contribué au développement de l'économie nationale à travers le financement de plus de 4 500 investissements d'une valeur de plus de 4 000 000 000 Dhs.

Les actions entreprises par Wafabail durant l'année 2019 sont les suivantes :

- une campagne de communication auprès des médecins pour les soutenir dans le financement de leur équipement médical ;
- une offre dédiée aux écoles pour le financement de leur équipement en moyens de transport ;
- lancement de la première agence digitale de leasing permettant aux entrepreneurs de contracter leur crédit sans avoir à se déplacer.

IV.1.4. Réalisations en matière de RSE

Intitulé de l'action RSE	Descriptif de l'action
Moubadara l'aid Al Kheir	Collecte en interne de denrées alimentaires et objets usuels à faire rapatrier en coordination vers des villages enclavés en haute montagne
Hiver Al Khair	Collecte de vêtements, couvertures et objets usuels en faveur des villageois de l'Atlas
Ramadan Lkhir	Collecte en interne des denrées alimentaires et objets usuels et préparation de paniers à distribuer
Mihfadati	Distribution de fournitures et manuels scolaires au titre de l'année scolaire 2018/2019 au profit d'enfants issus de familles démunies
Soutien scolaire	Equipped d'une salle de cours et de soutien scolaire à Fkih Ben Salah
Tutorat en milieu Scolaire	Accompagner INJAZ dans le cadre des interventions au sein des écoles publiques
Recyclage Déchets	Récolte de la Paperasse et des Toners
Economie des énergies	Economiser l'énergie et rationaliser son usage, Utilisation du led au lieu de l'halogène, sensibilisation des collaborateurs
Rationalisation de l'utilisation du papier / Préservation de l'environnement	Sensibiliser les collaborateurs par rapport à l'usage du papier blanc et mettre en place des indicateurs pour mesurer et optimiser cet aspect
INJAZ	Encadrement et accompagnement des TPE (Finance / SI/ Procès / RH...)

Source : Wafabail

IV.2. RESSOURCES HUMAINES

IV.2.1. Politique de gestion des Ressources Humaines

a. Politique de gestion des recrutements

Afin d'atteindre les objectifs visés en terme d'acquisition de compétence, le processus recrutement se décline via un précédé bien défini.

a.1 Candidatures :

Le sourcing des candidatures est bien diversifié et se constitué de plusieurs base de données :

- l'E-recrutement ;
- des candidatures spontanées déposées à Wafabail ou en prévenance du site Web de Wafabail ;
- le recours à certains cabinets de recrutement.

a.2 Procédures de Recrutement :

Phase préliminaire :

- validation des besoins de recrutement (profils des candidats, fonctions, échéances) au cours du 4^{ème} trimestre avec les responsables des différentes entités ;
- élaboration du budget recrutement pour l'année suivante.

Phase d'investigation :

- recherche de profil ;
- étude des dossiers et évaluation des candidatures ;
- entretien avec l'équipe RH ;
- entretien avec la direction générale.

a.3 Onboarding ou l'Intégration des recrues :

Tous les recrues suivent un parcours d'intégration considéré comme une étape cruciale pour créer du lien et fidéliser les nouveaux collaborateurs à la culture d'entreprise de Wafabail, à l'environnement générale et aux relations de travail individuelles et collectives

b. Une politique sociale dédiée à l'accompagnement des collaborateurs

Les collaborateurs de Wafabail sont au cœur de la stratégie d'entreprise. Wafabail prend le soin d'accompagner ses talents grâce à une politique sociale responsable et dynamique qui met à leur disposition :

- un environnement de travail agréable, ouvert et stimulant permettant à chacun de s'épanouir et donc de donner le meilleur de lui-même et où le succès de chaque individu repose sur le collectif, le respect et le développement des compétences.
- un style de management favorisant l'engagement et la motivation.
- une couverture sociale très développée et sécurisée.
- des avantages sociaux couvrant plusieurs aspects, contribuant ainsi au bien être des collaborateurs.

c. Parité Hommes/Femmes

Wafabail demeure une entreprise exemplaire en termes de parité hommes/femmes.

Les femmes représentent 51% de l'effectif global grâce à une politique bien précise : la non-discrimination en amont et l'égalité professionnelle en aval.

d. Wafabail privilégie les actions propices à l'épanouissement de ses collaborateurs

Dans un cadre de concertation mutuelle, le développement de carrière est favorisé pour tous les collaborateurs, en tenant compte du bien-être aussi bien personnel que professionnel.

Afin d'accompagner au mieux ses collaborateurs dans leur évolution, Wafabail promeut le développement par l'apprentissage : les collaborateurs de Wafabail bénéficient d'une large palette de formations allant du développement de leurs aptitudes personnelles et managériales en passant par le développement de leurs compétences techniques et leur sensibilisation aux aspects liés à la gestion du risque, tous azimuts.

Ainsi, en 2019, chaque collaborateur a bénéficié, en moyenne, de 4 jours de formation.

Enfin et toujours dans la continuité de sa politique en matière de gestion de leurs performances, Wafabail choisit systématiquement de favoriser la promotion et la mobilité interne avant d'envisager le recours au recrutement externe, œuvrant par ce biais en faveur du développement de carrière de ses talents.

e. Refonte du processus de l'évaluation des performances

Wafabail a actualisé son modèle d'évaluation des collaborateurs pour le personnaliser par fonction et par position avec une mesure de l'apport de tout un chacun par une pondération de chaque compétence et chaque objectif.

La refonte du processus de l'évaluation des performances a permis ainsi aux collaborateurs de faire un meilleur bilan de leur développement. Elle permet également à Wafabail de :

- Faire un bilan de compétences et des réalisations de chaque collaborateur ;
- Récompenser les meilleurs collaborateurs et prévoir le nécessaire pour remonter en compétences les moins performants ;
- Anticiper les besoins en formation et en recrutement.

f. Revue interne Leasemag

Le leasemag est un magazine électronique interne lancé en Février 2018 élaboré par et pour les collaborateurs Wafabail.

Diffusé trimestriellement, cette publication a pour vocation de :

- Communiquer autour des actualités et des réalisations faites courant le trimestre précédent (production, actions RSE et RH réalisées, nouveaux dispositifs mis en place, ...) ;
- Mettre en avant l'un des collaborateurs ;
- Faire un focus sur un processus défini pour le vulgariser ;
- Sensibiliser autour des aspects qualité.

IV.2.2. Structure de l'effectif

a. Répartition de l'effectif par catégorie

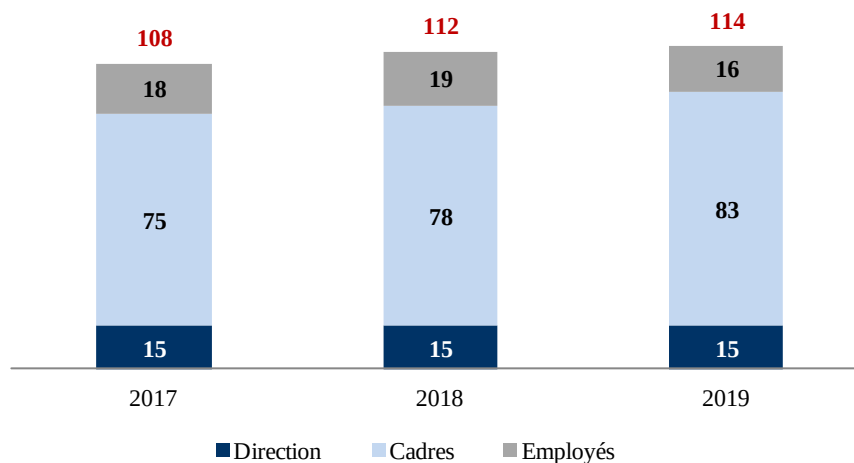
L'effectif de Wafabail s'élève au 31 décembre 2019 à 114 collaborateurs contre 112 collaborateurs en 2018, toutes catégories confondues.

L'effectif se décompose en trois catégories :

- Les membres de direction ;
- Les cadres ;
- Les employés.

La répartition de l'effectif par catégorie se présente comme suit :

Evolution de l'effectif par catégorie (2017-2019)



Source : Wafabail

b. Répartition de l'effectif par branche d'activité

La répartition de l'effectif par branche d'activité se présente comme suit :

Branche d'activité	2017	2018	2019	Var 18/17	Var 19/18
Direction Générale	5	5	4	0,0%	-20,0%
Audit et Contrôle Interne	4	4	4	0,0%	0,0%
Commercial	38	41	42	7,9%	2,4%
Risque	6	7	7	16,7%	0,0%
Recouvrement	8	8	8	0,0%	0,0%
Contentieux	5	5	5	0,0%	0,0%
Finance et Comptabilité	11	11	11	0,0%	0,0%
Back Office	14	16	15	14,3%	-6,3%
Ressources Humaines et Moyens Généraux	8	8	7	0,0%	-12,5%
Marketing et Communication	0	0	1	Ns	Ns
Organisation	0	0	1	Ns	Ns
DOSI	9	7	9	-22,2%	28,6%

Source : Wafabail

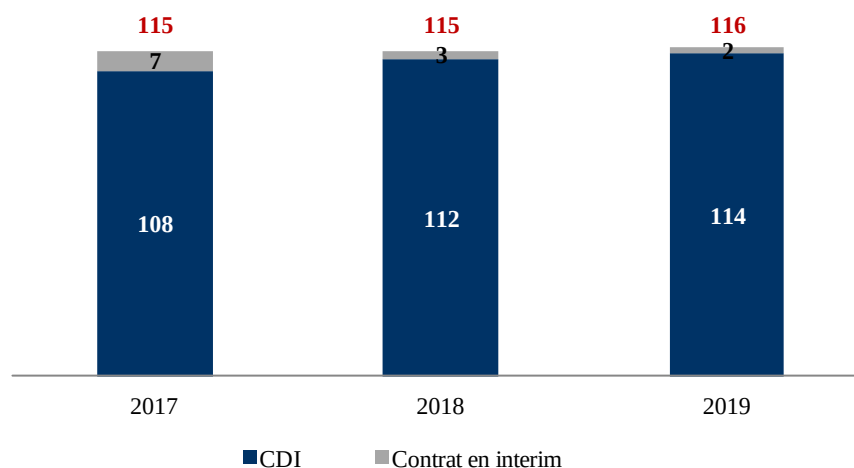
c. Répartition de l'effectif par contrat de travail

Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI a atteint 114 contrats contre 112 contrats en 2018.

Les Contrats en intérim s'élèvent à 2 contrats contre 3 contrats à fin décembre 2018.

Le graphique suivant donne l'évolution de l'effectif par contrat de travail sur la période 2017-2019 :

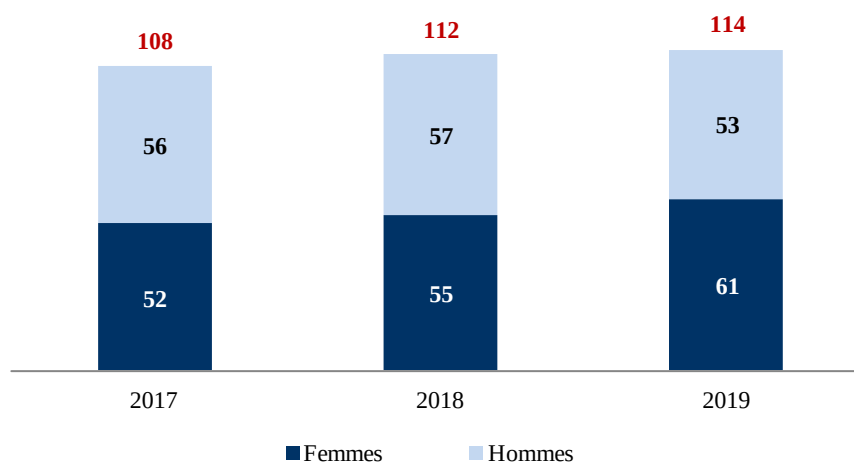
Evolution de l'effectif par contrat de travail (2017-2019)



Source : Wafabail

Le graphique suivant donne l'évolution de l'effectif par genre sur la période 2017-2019 :

Evolution de l'effectif par genre (2017-2019)



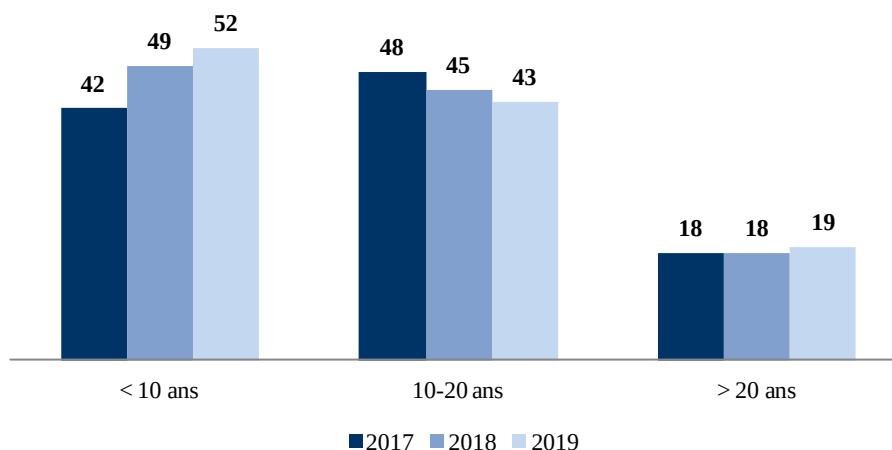
Source : Wafabail

d. Répartition de l'effectif par ancienneté

Le personnel ayant moins de 20 ans d'ancienneté, représente 83% de l'effectif global en 2019.

Le graphique suivant donne l'évolution de l'effectif par tranche d'âge sur la période 2017-2019 :

Evolution de l'effectif par tranche d'âge (2017-2019)



Source : Wafabail

e. Evolution des recrutements

Le nombre de nouvelles recrues s'établit à 15 collaborateurs en 2019 contre 10 collaborateurs en 2018.

L'évolution des recrutements de Wafabail sur la période 2017-2019, se présente comme suit :

Catégorie	2017	2018	2019	Var 18/17	Var 19/18
Nombre de nouvelles recrues	22	10	15	-54,5%	50,0%

Source : Wafabail

f. Evolution des départs

Au titre de l'exercice 2019, le nombre de départs s'établit à 13 départs contre 6 départs en 2018.

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de départs par catégorie sur la période 2017-2019 :

Catégorie	2017	2018	2019	Var 18/17	Var 19/18
Démission	6	5	8	-16,7%	60,0%
Période d'essai	3	1	1	-66,7%	0,0%
Détachement	0	0	0	Ns	Ns
Retraite	2	0	4	-100,0%	Ns
Départs	11	6	13	-45,5%	>100,0%

Source : Wafabail

g. Licenciements

Aucun licenciement n'a été enregistré sur les 3 derniers exercices.

h. Accidents de travail et litiges sociaux

Au titre des 3 derniers exercices, Wafabail n'a recensé aucun accident du travail. De même, aucun litige social (collectif ou individuel) n'a été enregistré sur la période 2017 - 2019.

i. Grèves

Au titre des 3 derniers exercices, aucune grève n'a été enregistrée sur la période 2017 - 2019.

j. Représentants du personnel

A la date d'établissement du présent document de référence, Wafabail dispose de six représentants du personnel.

IV.2.3. Schéma d'intéressement

Wafabail ne dispose pas d'un schéma de participation au capital au profit de son personnel. Elle a participé à l'image des autres filiales du groupe Attijariwafa bank aux augmentations de capital réservées aux salariés du groupe lancées par ce dernier en 2005, 2007, 2012 et 2018.

Ces opérations se sont opérées par des opérations d'augmentation de capital d'Attijariwafa bank réservées aux salariés.

Deux formules ont été mises en place à des conditions avantageuses et ce, pour permettre au plus grand nombre de collaborateurs d'accéder au capital. Un ensemble de mesures associant des décôtes sur la valeur des actions, des attributions d'actions gratuites et des conditions de crédit privilégiées ont été mises en place.

Pour la société Wafabail :

- Les résultats de l'augmentation de capital réservée aux salariés de 2007 se présentent comme suit :
 - ✓ 20 304 actions formule plus ont été souscrites par les collaborateurs Wafabail à un prix de l'action de 379 dhs.
- Les résultats de l'augmentation de capital réservée aux salariés de 2018 se présentent comme suit :
 - ✓ souscription des collaborateurs de Wafabail pour un montant total de 22 246 Kdh.

V. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

V.1. RESSOURCES MATERIELLES

L'innovation, ayant toujours été inscrite comme un levier majeur dans la stratégie de développement de Wafabail, a nécessité au préalable de mener une refonte globale de l'infrastructure technique existante, en adoptant les meilleurs standards et les dernières avancées en matière de technologie et de sécurité des systèmes d'information.

Au cœur de cette innovation, le nouveau système Front Office lancé en 2016, apporte à Wafabail plus de flexibilité à sa relation avec des clients de plus en plus exigeants et augmente sa capacité de réponse à leurs besoins dans des délais records, grâce notamment à l'automatisation complète du processus d'instruction des demandes de financement en leasing et l'intégration native avec le système de gestion existant.

Le digital et le web, autres leviers d'innovation, ont aussi été investi par Wafabail ces dernières années, notamment par la réalisation, en 2015 d'une nouvelle application disponible à la fois sur le web et sur le mobile et renforçant davantage la proximité avec ses clients et ses partenaires, qui peuvent désormais suivre en ligne l'évolution de leur demandes de financement et consulter leurs contrats leasing ainsi que les documents qui leurs sont rattachés tels que les factures, échéanciers etc. En effet, en 2018, Wafabail a lancé l'agence digitale pour la clientèle PME, TPE et PP

Enfin, pour préserver ses activités essentielles en cas de sinistre et pour se conformer à la réglementation en vigueur, Wafabail a mis en place en 2016 son « Plan de Continuité d'Activité (PCA) » et son « Plan de secours Informatique (PSI) ». Les premières étapes de réalisations, ont consisté, au préalable, à mener des projets de « Consolidation » et de « Virtualisation » des infrastructures techniques et ensuite à la mise en conformité en matière d'hébergement de ces infrastructures en les déménageant dans les Datacenter aux normes Tier 3+ production et secours du groupe.

V.2. POLITIQUE QUALITE

Dans le cadre du déploiement de sa feuille de route Qualité centrée sur l'amélioration du service client, Wafabail a procédé en 2019 à :

- l'amélioration de la qualité de l'accueil par le réaménagement des espaces de travail, l'animation d'une campagne accueil téléphonique et l'installation de bornes permettant de recueillir les appréciations des visiteurs ;
- le perfectionnement et l'amélioration de la gestion des demandes et réclamations à travers :
 - ✓ la création d'une entité centrale ayant pour mission d'accueillir les doléances des partenaires (clients, fournisseurs, banque, ...), de les orienter et d'en suivre le traitement ;
 - ✓ la mise en place d'un nouveau système d'information permettant la formalisation, la centralisation et le suivi du traitement des demandes et réclamations ;
 - ✓ la mise en place de SLA (Service Level Agreement) de traitement des demandes et réclamations ;
 - ✓ la revue des circuits internes de traitement pour gagner en productivité et en efficacité.
- l'installation de boîtes à idées pour recueillir les idées des visiteurs et des collaborateurs ;
- la réalisation d'un suivi mensuel :
 - ✓ des délais de traitement des demandes de financement par type de comité et par processus ;
 - ✓ des visites ;
 - ✓ de la satisfaction des clients (sur base des bornes) ;
 - ✓ des reworks.

V.3. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Depuis 2016, les investissements de Wafabail portent principalement sur les immobilisations incorporelles et plus précisément l'acquisition de licences de Progiciels Métier et de logiciels de base.

A fin 2019, ces acquisitions représentent 66% du total des investissements réalisés.

Les principaux investissements de Wafabail portent sur :

- des projets de transformation SI (investissement en progiciels métiers) ;
- des investissements visant le renforcement de la sécurité informatique. En effet, Wafabail a mis en place une feuille de route « sécurité informatique », englobant des actions préventives et correctives.

Les organes de direction n'ont pris aucun engagement ferme par rapport aux investissements futurs.

L'évolution des investissements effectués par Wafabail¹⁴, durant les trois dernières années et le 1^{er} semestre 2020, se présente comme suit :

Investissements réalisés (en Kdh)	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var 19/18	juin-20
Immobilisations incorporelles d'exploitation	2 164	1 406	967	-35,0%	-31,2%	288
Mobilier et matériel de bureau d'exploitation	80	102	68	27,9%	-33,8%	25
Matériel Informatique	904	148	375	-83,6%	>100,0%	238
Autres matériels d'exploitation	178	386	65	>100,0%	-83,1%	0
Total	3 326	2 042	1 476	-38,6%	-27,8%	551

Source : Wafabail

Revue 2017-2018

En 2018, les investissements de Wafabail se sont établis à 2,0 Mdh contre 3,3 Mdh en 2017, soit une baisse de 38,6%

Revue 2018-2019

En 2019, les investissements de Wafabail se sont établis à 1,5 Mdh contre 2,0 Mdh en 2018, soit une baisse de 27,9%.

Revue 2019-juin 2020

En juin 2020, les investissements de Wafabail se sont établis à 551,4 Kdh.

¹⁴ Incluant les immobilisations en cours.

PARTIE IV. SITUATION FINANCIERE DE WAFABAIL

I. INDICATEURS FINANCIERS SELECTIONNES DE WAFABAIL

I.1.1. Indicateurs d'exploitation

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var S1.20 / S1. 19
Produit net bancaire	381 899	369 027	371 552	-3,4%	0,7%	226 929	176 310	-22,3%
Résultat brut d'exploitation	294 292	279 816	280 722	-4,9%	0,32%	180 968	136 312	-24,7%
Résultat net	127 073	123 731	128 152	-2,63%	3,57%	87 949	40 178	-54,3%

Source : Wafabail

Produit net bancaire

Au titre du premier semestre de l'année 2020, le produit net bancaire a affiché une baisse de 22,3% par rapport à juin 2020 pour s'établir à 176,3 Mdh. Cette baisse est essentiellement due à une baisse plus importante des produits d'exploitation bancaire (-280,7 Mdh) par rapport à la baisse des charges d'exploitation bancaire (-230,0 Mdh).

En 2019, le produit net bancaire a affiché une légère hausse de 0,7% par rapport à l'exercice 2018 pour s'établir à 371,6 Mdh. Cette hausse est due à une augmentation des produits d'exploitation bancaire (+79,6 Mdh) et celle des charges d'exploitation bancaire (+77,1 Mdh) sur la période 2017-2019.

Résultat brut d'exploitation

Au 30/06/ 2020, le résultat brut d'exploitation s'établit à 136,3 Mdh, affichant ainsi une baisse par rapport à 2019 (-24,7%). Cette tendance s'explique essentiellement par la baisse du produit net bancaire (-50,6 Mdh) ;

En 2019, le résultat brut d'exploitation s'établit à 280,7 Mdh, affichant ainsi une légère hausse par rapport à 2018 (+0,3%). Cette tendance s'explique principalement par :

- la hausse du produit net bancaire (+2,5 Mdh) ;
- la hausse de 295,1 Kdh des autres produits divers d'exploitation.

Résultat net

A fin juin 2020, le résultat net a baissé de 54,3% par rapport à fin juin 2019, pour s'établir à 40,2 Mdh. Cette tendance s'explique essentiellement par la baisse du résultat courant s'établissant à 69,7 Mdh en juin 2020 contre 146,6 Mdh en juin 2019.

En 2019, le résultat net a augmenté de 3,6% par rapport à l'exercice 2018, pour s'établir à 128,2 Mdh. Cette tendance s'explique essentiellement par la hausse du résultat courant s'établissant à 221,5 Mdh en 2019 contre 207,3 Mdh en 2018.

I.1.2. Analyse bilancielle

En Mdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Total Bilan	12 473	12 924	13 223	3,6%	2,3%	12 758	-3,5%
Immobilisations données en crédit-bail	12 168	12 546	12 814	3,1%	2,1%	12 394	-3,3%
Dettes envers les établissements de crédit	9 384	9 533	9 353	1,6%	-1,9%	9 075	-3,0%

Source : Wafabail

Total Bilan

Le total bilan de Wafabail s'élève à 12,8 milliards de dirhams à fin juin 2020, contre 13,2 milliards de dirhams à fin décembre 2019 soit une baisse de 3,5%.

En 2019, le total bilan de Wafabail s'élève à 13,2 milliards de dirhams contre 12,9 milliards de dirhams en 2018, soit une hausse de 2,3%.

Immobilisations données en crédit-bail

Les immobilisations données en crédit-bail de Wafabail s'élèvent à 12,4 milliards de dirhams à fin juin 2020, contre 12,8 milliards de dirhams à fin décembre 2019 soit une baisse de 3,3%.

En 2019, les immobilisations données en crédit-bail de Wafabail s'élèvent à 12,8 milliards de dirhams contre 12,5 milliards de dirhams en 2018, soit une hausse de 2,1%.

Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit de Wafabail s'établissent à 9,1 milliards de dirhams à fin juin 2020, contre 9,4 milliards de dirhams à fin décembre 2019 soit une baisse de 3,0%.

En 2019, les dettes envers les établissements de crédit de Wafabail s'élèvent à 9,4 milliards de dirhams contre 9,5 milliards de dirhams en 2018, soit une baisse de 1,9%.

II. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de Wafabail, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFABAIL, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1 033 067 dont un bénéfice net de KMAD 127 073.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFABAIL, au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 Mars 2018.

Ernst & Young

M. Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Mazars audit et Conseil

M. Abdou SOULEYE DIOP
Associé Gérant

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèses ci-joints de WAFABAIL comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèses font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 1 098 745 dont un bénéfice net de KMAD 123 731.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne, relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèses cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFABAIL au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 18 mars 2019

Ernst & Young

M. Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Mazars audit et Conseil

M. Abdou SOULEYE DIOP
Associé Gérant

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joint de la société WAFABAIL S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse dont ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.168.808 dont un bénéfice net de KMAD 128.152.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Nomes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. LE choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFABAIL S.A. au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 mars 2020

Ernst & Young

M. Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Fidaroc Grant Thornton

M. Faiçal MEKOUAR
Associé

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2019

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Wafabail S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 1.127.662, dont un bénéfice net de KMAD 87.949, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société Wafabail S.A établis au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 18 septembre 2019

Ernst & Young

M. Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Fidaroc Grant Thornton

M. Faïçal MEKOUAR
Associé

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2020

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Wafabail S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection de notes annexes relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 1.209.886, dont un bénéfice net de KMAD 40.178.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Directoire en date du 2 septembre 2020 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid 19 sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société Wafabail S.A. établis au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le contenu de l'état A2 exposant les dérogations opérées dans la cadre de la crise Covid au 30 juin 2020.

.

Casablanca, le 16 septembre 2020

Ernst & Young

M. Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Fidaroc Grant Thornton

M. Faïçal MEKOUAR
Associé

III. ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'EXPLOITATION DE WAFABAIL

Dérogations aux principes comptables fondamentaux¹⁵

Les dérogations opérées dans le cadre de la crise sanitaire au 30 juin 2020 se présentent comme suit :

- Suite à la décision du comité de veille économique accordant le report des échéances de leasing aux entreprises en difficulté, Wafabail a procédé au report des loyers en faveur des clients qui en ont formulés la demande.
- Conformément aux directives de Bank Al Maghrib, Wafabail a procédé à la suspension des dotations aux amortissements des biens loués en crédit-bail objet du report.

III.1. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

Le compte d'exploitation de Wafabail, sur la période 2017- S1 2020, se présente comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var S1.20 / S1. 19
Produits d'exploitation bancaire	4 107 358	4 256 331	4 335 972	3,6%	1,9%	2 187 381	1 906 729	-12,8%
Charges d'exploitation bancaire	3 725 459	3 887 304	3 964 420	4,3%	2,0%	1 960 452	1 730 419	-11,7%
Produit Net Bancaire	381 899	369 027	371 552	-3,4%	0,7%	226 929	176 310	-22,3%
Produit Net non bancaire	397	294	589	-26,1%	>100,0%	146	300	>100,0%
Charges générales d'exploitation	88 005	89 504	91 419	1,7%	2,1%	46 107	40 297	-12,6%
Résultat Brut d'exploitation	294 292	279 816	280 722	-4,9%	0,3%	180 968	136 312	-24,7%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	117 835	108 818	121 883	-7,7%	12,0%	69 665	91 811	31,8%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	30 881	36 293	62 612	17,5%	72,5%	35 315	25 187	-28,7%
Résultat courant	207 338	207 292	221 451	0,0%	6,8%	146 618	69 687	-52,5%
Résultant non courant	0	-1 880	-7 266	Ns	<-100,0%	-4 544	-2 862	>100,0%
Résultat avant impôts	207 338	205 412	214 184	-0,9%	4,3%	142 073	66 826	-53,0%
Impôts sur les résultats	80 265	81 680	86 033	1,8%	5,3%	54 124	26 647	-50,8%
Résultat net	127 073	123 731	128 152	-2,6%	3,6%	87 949	40 178	-54,3%

Source : wafabail

III.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire, sur la période 2017-juin 2020, se détaillent comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var S1.20 / S1. 19
Produits des immobilisations en crédit-bail et en location	4 106 156	4 253 439	4 331 094	3,6%	1,8%	2 185 227	1 904 294	-12,9%
Commissions sur prestations de service	1 174	2 891	4 875	>100,0%	68,6%	2 153	2 434	13,0%
Autres produits bancaires	28	0	3	Ns	Ns	1	0	-63,9%
Produits d'exploitation bancaire	4 107 358	4 256 331	4 335 972	3,6%	1,9%	2 187 381	1 906 729	-12,8%

Source : Wafabail

¹⁵ Etat A2 du rapport de revue limitée des CAC au 30 juin 2020

Les produits d'exploitation bancaire sont composés essentiellement des intérêts et principal (loyers) perçus sur les crédits octroyés à la clientèle. Ces loyers correspondent au poste « Produits des immobilisations en crédit-bail et en location ».

Revue 2017-2018

Au terme de l'exercice 2018, les produits d'exploitation bancaire ont augmenté de 3,6% à 4,3 milliards de dirhams. Cette évolution est due à l'effet combiné :

- la hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location (+3,6% en 2018) due à l'évolution positive de la production de 3% ;
- la hausse des commissions sur prestations de service¹⁶, s'établissant à 2,9 Mdh en 2018 contre 1,2 Mdh en 2017.

Revue 2018-2019

En 2019, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 1,9% à 4,3 milliards de dirhams. Cette hausse est liée à :

- la hausse des produits des immobilisations en crédit bail et en location (+1,8% en 2019) ;
- La hausse des commissions sur prestations de service (+68,6%), s'établissant à 4,9 Mdh en 2019 contre 2,9 Mdh en 2018 suite à la hausse de l'encours crédit-bail géré pour le compte d'Attijariwafa bank.

Revue juin 2019 – juin 2020

A fin juin 2020, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 12,8% par rapport à juin 2019, pour s'établir à près de 1,9 Milliards de dirhams. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- la baisse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location (-12,9%% en juin 2020) due à la baisse de la production entre juin 2019 et juin 2020 (-45%).
- la hausse de 280,9 Kdh des commissions sur prestations de service, s'établissant à 2,4 Mdh au premier semestre 2020 contre 2,2 Mdh en juin 2019.

III.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire, sur la période 2017-S1 2020, se détaillent comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var S1.20 / S1. 19
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	358 522	351 619	333 353	-1,9%	-5,2%	167 162	163 522	-2,2%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	35	0	0	Ns	Ns	0		Ns
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	39 347	48 800	54 218	24,0%	11,1%	26 885	29 419	9,4%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	3 327 459	3 486 827	3 576 797	4,8%	2,6%	1 766 373	1 537 451	-13,0%
Autres charges bancaires	96	56	51	-41,4%	-9,4%	31	27	-11,4%
Charges d'exploitation bancaire	3 725 459	3 887 304	3 964 420	4,3%	2,0%	1 960 452	1 730 419	-11,7%

Source : Wafabail

¹⁶ Commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail ainsi que les commissions relatives à l'assistance technique avec les filiales africaines

Les charges d'exploitation bancaire sont composées essentiellement des «Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location» reflétant l'amortissement comptable de ces immobilisations et des «Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit» représentant les charges financières relatives aux ressources de refinancement. Les intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis correspondent aux intérêts sur Bons de Sociétés de Financement.

Revue 2017-2018

En 2018, les charges d'exploitation bancaire ont évolué de 4,3% pour s'établir à 3,9 milliards de dirhams. Cette hausse est due à l'effet combiné de :

- l'augmentation des intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis à 48,8 Mdh en 2018 vs 39,3 Mdh en 2017. Cette tendance s'explique par la hausse des charges d'intérêts BSF suite à la hausse de l'encours BSF ;
- l'augmentation de 4,8% des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui s'établissent à 3,5 milliards de dirhams en 2018 contre 3,3 milliards de dirhams en 2017. Cette hausse est le résultat de l'augmentation des dotations aux amortissements CBM et CBI ;
- le repli des intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit de 1,9% entre 2017 et 2018. Cette baisse s'explique par la baisse des charges d'intérêts sur les emprunts financiers.

Revue analytique 2018 –2019

Au titre de l'exercice 2019, les charges d'exploitation bancaire ont évolué de 2,0% pour s'établir à 3 964 Mdh. Cette hausse est due à l'effet combiné de :

- La baisse des intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit de 5,2% entre 2018 et 2019. Cette tendance est le résultat de la baisse des charges d'intérêts sur les emprunts financiers.
- la hausse des intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis à 54,2 Mdh en 2019 vs 48,8 Mdh en 2018 ; Cette tendance s'explique par la hausse des charges d'intérêts BSF suite à la hausse de l'encours BSF ;
- l'augmentation de 2,6% des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui s'établissent à 3,6 Mrd de Dh en 2019 contre 3,5 Mrd de Dh en 2018. Cette tendance est le résultat de l'augmentation des dotations aux amortissements CBM et CBI.

Revue juin 2019 – juin 2020

Au premier semestre 2020, les charges d'exploitation bancaire ont baissé de 11,7% pour s'établir à 1,7 milliards de dirhams. Cette baisse est due à l'effet de :

- le repli de 2,2% des intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit qui s'établissent à 163,5 Mdh en juin 2020 contre 167,2 Mdh en juin 2019 ;
- l'augmentation des intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis à 29,4 Mdh en juin 2020 contre 26,9 Mdh en juin 2019 ;
- Le repli de 13,0% des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui s'établissent à 1,5 milliards de dirhams en S1 2020 contre 1,8 milliards de dirhams en S1 2019. Cette variation est le résultat de la baisse des dotations aux amortissements CBM et CBI.

III.1.3. Produit net bancaire

Le Produit Net Bancaire, sur la période 2017- S1 2020, évolue de la manière suivante :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var S1.20 / S1. 19
Produits d'exploitation bancaire (1)	4 107 358	4 256 331	4 335 972	3,6%	1,9%	2 187 381	1 906 729	-12,8%
Charges d'exploitation bancaire (2)	3 725 459	3 887 304	3 964 420	4,3%	2,0%	1 960 452	1 730 419	-11,7%
Produit net bancaire (1)-(2)	381 899	369 027	371 552	-3,4%	0,7%	226 930	176 310	-22,3%

Source : Wafabail

Les produits d'exploitation bancaire correspondent principalement aux loyers perçus, composés de l'amortissement financier du capital restant du et des intérêts¹⁷.

Les charges d'exploitation bancaire sont constituées principalement de dotations aux amortissements des immobilisations données en crédit-bail et des intérêts et charges sur les dettes de refinancement.

Revue 2017-2018

Au terme de l'exercice 2018, le produit net bancaire a enregistré une baisse de 3,4% par rapport à l'exercice 2017, s'établissant à 369,0 Mdh. Ce repli est principalement expliqué par une augmentation plus importante des charges d'exploitation bancaire (+161,8 Mdh) par rapport à celle des produits d'exploitation bancaire (+149,0 Mdh).

Revue analytique 2018 –2019

Au terme de l'exercice 2019, le produit net bancaire a affiché une légère hausse de 0,7% par rapport à l'exercice 2018 pour s'établir à 371,6 Mdh. Cette hausse est due à une augmentation des produits d'exploitation bancaire (+79,6 Mdh) plus importante celle des charges d'exploitation bancaire (+77,1 Mdh) sur la période 2017-2019.

Revue juin 2019 – juin 2020

Au titre du premier semestre de l'année 2020, le produit net bancaire a affiché une baisse de 22,3% par rapport à juin 2019 pour s'établir à 176,3 Mdh. Cette baisse est essentiellement due à une baisse plus importante des produits d'exploitation bancaire (-280,7 Mdh) par rapport à la baisse des charges d'exploitation bancaire (-230,0 Mdh).

III.1.4. Produit net non bancaire

Le Produit Net Non Bancaire évolue comme suit sur la période 2017- S1 2020:

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var S1.20 / S1. 19
Produits d'exploitation non bancaire	397	294	589	-26,14%	>100,0%	146	300	>100,0%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Produit Net Non Bancaire	397	294	589	-26,14%	>100,0%	146	300	>100,0%

Source : Wafabail

Les produits d'exploitation non bancaire sont composés essentiellement de produits accessoires correspondant aux intérêts perçus sur les crédits accordés au personnel.

¹⁷ Les intérêts et produits assimilés correspondent aux agios sur loyers, aux commissions de gestion pour compte et aux intérêts de retard

Revue 2017-2018

Le produit net non bancaire s'établit à 293,6 Kdh en 2018 contre 397,5 Kdh en 2017.

La baisse des produits non bancaires est expliquée essentiellement par la baisse des produits d'intérêt sur crédit personnel.

Revue analytique 2018 – 2019

Au titre de l'exercice 2019, le produit net non bancaire s'établit à 588,6 Kdh en 2019, soit une hausse de 295,1 Kdh par rapport à 2018. La hausse des produits non bancaires est expliquée essentiellement par la hausse des produits d'intérêt sur crédit personnel¹⁸.

Revue juin 2019 – juin 2020

Le produit net non bancaire s'établit à 299,6 Kdh en juin 2020 contre 146,4 Kdh au premier semestre 2019.

III.1.5. Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation évoluent comme suit sur les 3 dernières années et le premier semestre 2020:

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var S1.20 / S1. 19
Charges de personnel	43 337	44 967	47 012	3,8%	4,5%	23 255	21 617	-7,0%
Impôts et taxes	1 957	1 948	1 996	-0,5%	2,5%	993	1 005	1,2%
Charges externes	37 472	37 923	38 112	1,2%	0,5%	19 870	15 700	-21,0%
Autres charges d'exploitation	357	401	702	12,2%	75,2%	160	189	17,8%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	4 882	4 266	3 597	-12,6%	-15,7%	1 829	1 787	-2,3%
Charges générales d'exploitation	88 005	89 504	91 419	1,7%	2,1%	46 107	40 297	-12,6%

Source : Wafabail

Revue 2017-2018

A fin 2018, les charges générales d'exploitation ont augmenté de 1,7% par rapport à 2017, s'établissant ainsi à 89,5 Mdh. Cette hausse est due essentiellement à :

- la croissance de 3,8% des charges de personnel (effet ancienneté et nouveaux remplacements) ;
- l'augmentation des charges externes (+450,5 Kdh) ;
- la hausse des autres charges d'exploitation (+12,2%) s'établissant à 400,7 Kdh en 2018 contre 357,1 Kdh en 2017.

Revue analytique 2018 – 2019

A fin 2019, les charges générales d'exploitation ont augmenté de 2,1% par rapport à 2018, s'établissant ainsi à 91,4 Mdh.

Cette hausse est due essentiellement à :

- la hausse de 4,5% des charges de personnel (effet ancienneté et nouveaux remplacements) ;
- l'augmentation de 189,3 Kdh des charges externes ;

¹⁸ Complément de crédits octroyé dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés du groupe Attijariwafa bank en 2018.

- la hausse des autres charges d'exploitation (+75,2%) s'établissant à 701,8 Kdh en 2019 contre 400,7 Kdh en 2018 ;
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations (-15,7%) s'établissant à 3,6 Mdh en 2019 contre 4,3 Mdh en 2018. Cette tendance s'explique par la baisse du niveau des investissements réalisés en 2019 (-38,6%).

Revue juin 2019 – juin 2020

En juin 2020, les charges générales d'exploitation ont enregistré une baisse de 12,6% par rapport à juin 2019, s'établissant ainsi à 40,3 Mdh. Cette baisse est due aux éléments conjugués suivants :

- la baisse de 7,0% des charges de personnel suite à des départs à la retraite ;
- le repli des charges externes (-4,2 Mdh). Cette baisse est due essentiellement à la baisse de la rémunération d'intermédiaires et honoraires (-2,6 Mdh), les autres charges externes (-943,1 Kdh) et les frais de publicité, publications et relations publiques (-534,5 Kdh) ;
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations (-2,3%).

III.1.6. Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation de Wafabail évolue comme suit sur la période 2017- S1 2020:

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var S1.20 / S1. 19
Produit Net Bancaire (1)	381 899	369 027	371 552	-3,4%	0,7%	226 930	176 310	-22,3%
Charges générales d'exploitation (2)	88 005	89 504	91 419	1,7%	2,1%	46 107	40 297	-12,6%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	23,0%	24,3%	24,6%	1,2 pts	0,4 pts	20,3%	22,9%	2,5 pts

Source : Wafabail

Revue 2017-2018

Au titre de l'exercice 2018, le coefficient d'exploitation s'établit à 24,3% contre 23,0% en 2017, soit une hausse de 1,2 pts. Cette augmentation s'explique par une hausse des charges générales d'exploitation de 1,7% accompagnées d'une baisse du produit net bancaire de 3,4%.

Revue analytique 2018 –2019

En 2019, le coefficient d'exploitation s'établit à 24,6%, contre 24,3% en 2018, soit une hausse de 0,4 pt. Cette tendance s'explique par l'augmentation de 2,5 Mdh du produit net bancaire plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+1,9 Mdh).

Revue juin 2019 – juin 2020

Au titre du premier semestre 2020, le coefficient d'exploitation s'établit à 22,9%, contre 20,3% un an auparavant, soit une hausse de 2,5 pts. Cette augmentation s'explique par une baisse des charges générales d'exploitation de 12,6% accompagnée d'une baisse du produit net bancaire de 22,3%.

III.1.7. Résultat courant

Le résultat courant évolue comme suit sur la période considérée :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var S1.20 / S1. 19
Produit Net Bancaire	381 899	369 027	371 552	-3,4%	0,7%	226 929	176 310	-22,3%
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
+ Autres produits divers d'exploitation	397	294	589	-26,1%	>100,0%	146	300	>100,0%
- Autres charges diverses d'exploitation	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
- Charges générales d'exploitation	88 005	89 504	91 419	1,7%	2,1%	46 107	40 297	-12,6%
Résultat brut d'exploitation	294 292	279 816	280 722	-4,9%	0,3%	180 968	136 312	-24,7%
Coût du risque	86 954	72 525	59 271	-16,6%	-18,3%	34 350	66 624	94,0%
- Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	117 835	108 818	121 883	-7,7%	12,0%	69 665	91 811	31,8%
<i>Dotations aux provisions pour créances en souffrance</i>	<i>112 057</i>	<i>103 031</i>	<i>115 083</i>	<i>-8,1%</i>	<i>11,7%</i>	<i>69 665</i>	<i>91 811</i>	<i>31,8%</i>
<i>Pertes sur créances irrécouvrables</i>	<i>0</i>	<i>10</i>	<i>0</i>	<i>>100,0%</i>	<i>-99,8%</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>Ns</i>
<i>Dotations aux provisions pour autres risques et charges</i>	<i>5 777</i>	<i>5 777</i>	<i>6 800</i>	<i>0,0%</i>	<i>17,7%</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>Ns</i>
+ Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	30 881	36 293	62 612	17,5%	72,5%	35 315	25 187	-28,7%
<i>Reprises de provisions pour créances en souffrance</i>	<i>29 118</i>	<i>34 238</i>	<i>59 594</i>	<i>17,6%</i>	<i>74,1%</i>	<i>32 520</i>	<i>25 171</i>	<i>-22,6%</i>
<i>Récupérations sur créances amorties</i>	<i>1 656</i>	<i>308</i>	<i>1 224</i>	<i>-81,4%</i>	<i>>100,0%</i>	<i>1 002</i>	<i>16</i>	<i>-98,4%</i>
<i>Reprises de provisions pour autres risques et charges</i>	<i>107</i>	<i>1 746</i>	<i>1 793</i>	<i>>100,0%</i>	<i>2,7%</i>	<i>1 793</i>		<i>Ns</i>
<i>Reprises de provisions réglementées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>Ns</i>	<i>Ns</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>Ns</i>
Résultat courant	207 338	207 292	221 451	0,0%	6,8%	146 618	69 687	-52,5%

Source : Wafabail

Revue 2017-2018

Au titre de l'exercice 2018, le résultat brut d'exploitation s'établit à 279,9 Mdh, affichant ainsi une baisse de l'activité par rapport à la période précédente (-4,9% sur la période 2017-2018 vs +32,3% sur la période 2016-2017). Cette tendance s'explique principalement par la baisse enregistrée au niveau du produit net bancaire (-3,4% sur la période 2017-2018 vs +24,1% sur la période 2016-2017).

Le coût du risque s'établit quant à lui à 72,5 Mdh en 2018 contre 87,0 Mdh en 2017. Cette baisse s'explique principalement par une augmentation des reprises de provisions pour créances en souffrance (+17,5%) suite à des encaissements importants et dénouement de la situation de certaines contreparties, contre une diminution des dotations aux provisions pour créances en souffrance (-7,7%).

Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables s'établissent à 108,8 Mdh en 2018 contre 117,8 Mdh en 2017 soit une baisse de 7,7%.

Le résultat courant s'est pratiquement maintenue au même niveau qu'en 2017 soit 207,4 Mdh en 2018.

Revue analytique 2018 –2019

En 2019, le résultat brut d'exploitation s'établit à 280,7 Mdh, affichant ainsi une hausse par rapport à 2018 (+0,3%). Cette tendance s'explique principalement par :

- la hausse du produit net bancaire (+2,5 Mdh) ;
- la hausse des charges générales d'exploitation (+1,9 Mdh)

Le résultat courant augmente de 6,8% pour s'établir à 221,4 Mdh en 2019 vs 207,3 Mdh en 2018.

Cette évolution est due principalement à la baisse de 18,3% du coût du risque. Cette tendance baissière du coût du risque s'explique essentiellement par l'augmentation des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties (+26,3 Mdh) largement supérieure à l'augmentation des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables (+13,1 Mdh).

La hausse des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties s'explique essentiellement par des encaissements importants et dénouement de la situation de certaines contreparties.

Revue juin 2019 – juin 2020

Au 30/06/ 2020, le résultat brut d'exploitation s'établit à 136,3 Mdh, affichant ainsi une baisse par rapport à juin 2019 (-24,7%). Cette tendance s'explique essentiellement par la baisse du produit net bancaire (-50,6 Mdh) ;

Le résultat courant baisse quant à lui de 52,5% pour s'établir à 69,7 Mdh au premier semestre 2020 vs. 146,6 Mdh au 30/06/2019.

Cette évolution est due principalement à :

- la baisse enregistrée au niveau du produit net bancaire (-22,3%) ;
- la hausse de 32,3 Mdh du coût du risque. Cette tendance haussière du coût du risque s'explique essentiellement par :
 - ✓ l'augmentation des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables de 31,8% passant de 69,7 Mdh en S1 2019 à 91,8 Mdh en juin 2020. Cette variation s'explique par la hausse des créances en souffrance.
 - ✓ La baisse des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties de 28,7% passant de 35,3 Mdh en S1 2019 à 25,2 Mdh en juin 2020.

III.1.8. Résultat net

Le résultat net de Wafabail évolue comme suit sur la période considérée:

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var S1.20 / S1. 19
Résultat courant	207 338	207 292	221 451	0,0%	6,8%	146 618	69 687	-52,5%
Résultat non courant	0	-1 880	-7 266	Ns	>100,0%	-4 544	-2 862	<-100,0%
Résultat avant impôts	207 338	205 412	214 184	-0,9%	4,3%	142 074	66 826	-53,0%
Impôts sur les résultats	80 265	81 680	86 033	1,8%	5,3%	54 124	26 647	-50,8%
Résultat net	127 073	123 731	128 152	-2,6%	3,6%	87 950	40 178	-54,3%
Marge nette (Résultat net /PNB)	33,3%	33,5%	34,5%	0,3 pts	1,0 pts	38,8%	22,8%	-16,0 pts
Capacité d'autofinancement	137 625	132 029	136 755	-4,1%	3,6%	87 985	41 799	-52,5%
-bénéfices distribués	66 000	60 000	60 000	-9,1%	0,0%	60 000	0	Ns
Autofinancement	71 625	72 029	76 755	0,6%	6,6%	27 985	41 799	49,4%

Source : Wafabail

Revue 2017-2018

Au terme de l'exercice 2018, le résultat courant s'est stabilisé à un niveau identique à celui de 2017. Le résultat non courant a quant à lui enregistré une baisse de 1,9 Mdh.

Le résultat net a baissé de 2,6% en 2018 par rapport à 2017 pour s'établir à 123,7 Mdh.

La marge nette s'établit à 33,5% en 2018 contre 33,3% en 2017, enregistrant ainsi une légère hausse de 0,3 pts.

L'autofinancement de Wafabail a enregistré une augmentation de 0,6% en 2018, s'établissant à 72,0 Mdh contre 71,6 Mdh au terme de l'exercice 2017. Cette évolution est essentiellement expliquée par la baisse des bénéfices distribués de 9,1%, passant de 66,0 Mdh en 2017 à 60,0 Mdh en 2018.

Revue analytique 2018 –2019

Au titre de l'exercice 2019, le résultat non courant enregistre une baisse de 5,4 Mdh par rapport à l'exercice 2018. Cette baisse s'explique principalement par la constatation de l'impôt sur la cohésion sociale de 5,5 Mdh en 2019.

Le résultat net a augmenté de 3,6% par rapport à l'exercice 2018, pour s'établir à 128,2 Mdh. Cette tendance s'explique essentiellement par la hausse du résultat courant s'établissant à 221,5 Mdh en 2019 contre 207,3 Mdh en 2018.

La marge nette s'établit à 34,5% en 2019 contre 33,5 % en 2018, enregistrant ainsi une hausse de 1,0 pt.

A fin 2019, l'autofinancement de Wafabail a augmenté de 6,6% en 2019 pour s'établir à 76,8 Mdh.

Revue juin 2019 – juin 2020

Au terme du semestre juin 2020, le résultat non courant s'établit à -2,9 Mdh soit une hausse de 1,7 Mdh par rapport à juin 2019.

Le résultat net a enregistré une baisse de 54,3% par rapport à juin 2019, pour s'établir à 40,2 Mdh. Cette tendance s'explique essentiellement par la baisse du résultat courant s'établissant à 69,7 Mdh en juin 2020 contre 146,6 Mdh en juin 2019.

La marge nette s'établit à 22,8% en juin 2020 contre 38,8 % en juin 2019, enregistrant ainsi une baisse de 16,0 pts.

En juin 2020, l'autofinancement de Wafabail a évolué de 49,4% pour atteindre 41,8 Mdh contre 28,0Mdh en juin 2019.

III.2. ANALYSE BILANCIELLE

Le bilan de Wafabail, sur la période 2017 – S1 2020, se présente comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèques postaux	2	1	3	-41,6%	>100,0%	4	38,3%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2	2	5	0,0%	91,5%	0	-100,0%
Créances sur la clientèle	11 408	33 768	29 831	>100,0%	-11,7%	28 364	-4,9%
Autres actifs	256 850	310 229	346 637	20,8%	11,7%	305 092	-12,0%
Titres de participation	3	3	3	0,0%	0,0%	3	0,0%
Immobilisations données en crédit bail, en location et en Ijara	12 168 176	12 545 816	12 814 496	3,1%	2,1%	12 394 115	-3,3%
Immobilisations incorporelles	32 494	31 296	29 888	-3,7%	-4,5%	28 912	-3,3%
Immobilisations corporelles	4 009	2 984	2 270	-25,6%	-23,9%	2 006	-11,6%
Actif	12 472 944	12 924 099	13 223 132	3,6%	2,3%	12 758 494	-3,5%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 384 245	9 532 672	9 352 847	1,6%	-1,9%	9 074 897	-3,0%
Dépôts de la clientèle	21 025	20 439	97 811	-2,8%	>100,0%	96 718	-1,1%
Titres de créance émis	1 151 842	1 356 988	1 511 445	17,8%	11,4%	1 598 727	5,8%
Autres passifs	859 392	887 851	1 059 812	3,3%	19,4%	745 857	-29,6%
Provisions pour risques et charges	23 372	27 403	32 410	17,2%	18,3%	32 410	0,0%
Provisions réglementées	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Dettes subordonnées	72 449	74 395	76 306	2,7%	2,6%	77 206	1,2%
Réserves et primes liées au capital	122 660	122 660	122 660	0,0%	0,0%	122 660	0,0%
Capital	150 000	150 000	150 000	0,0%	0,0%	150 000	0,0%
Report à nouveau (+/-)	560 886	627 958	691 690	12,0%	10,1%	819 841	18,5%
Résultat net de l'exercice (+/-)	127 073	123 731	128 152	-2,6%	3,6%	40 178	-68,6%
Passif	12 472 944	12 924 099	13 223 132	3,6%	2,3%	12 758 494	-3,5%

Source : wafabail

Le total bilan de Wafabail s'élève à 12,8 milliards de dirhams au S1 2020 contre 13,2 milliards de dirhams en 2019.

III.2.1. Crédits

L'encours des crédits par catégorie a évolué, sur la période considérée, de la manière suivante :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (1)	2	2	5	0,0%	91,5%	0	-100,0%
Créances sur la clientèle (2)	11 408	33 768	29 831	>100,0%	-11,7%	28 364	-4,9%
Crédits de trésorerie et à la consommation	5 645	29 196	25 893	>100,0%	-11,3%	24 669	-4,7%
Crédits à l'équipement	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Crédits immobiliers	5 762	4 571	3 938	-20,7%	-13,9%	3 695	-6,2%
Autres crédits	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Total crédits (1) + (2)	11 410	33 770	29 835	>100,0%	-11,7%	28 364	-4,9%

Source : Wafabail

Il s'agit des crédits à la consommation et crédits immobiliers accordés par Wafabail à ses collaborateurs.

Revue 2017-2018

Au terme de l'exercice 2018, la totalité des crédits a atteint 33,8 Mdh, enregistrant une augmentation de 22,4 Mdh par rapport à 2017. Cette hausse est liée principalement à :

- l'augmentation des crédits de trésorerie et à la consommation de 23,6 Mdh, passant de 5,6 Mdh en 2017 à 29,2 Mdh en 2018. Cette évolution est expliquée par le complément de crédits octroyé dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés du groupe Attijariwafa bank en 2018 ;
- la diminution des crédits immobiliers de 20,7% pour s'établir à 4,6 Mdh en 2018 vs 5,8 Mdh en 2017.

Revue 2018 - 2019

Au terme de l'exercice 2019, la totalité des crédits a atteint 29,8 Mdh, enregistrant une baisse de 11,7% par rapport à 2018. Cette baisse est expliquée par :

- la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 3,3 Mdh, passant de 29,2 Mdh en 2018 à 25,9 Mdh en 2019 ;
- la diminution des crédits immobiliers de 13,9%, passant de 4,6 Mdh en 2018 pour s'établir 3,9 Mdh fin 2019.

Revue 2019- juin 2020

Au terme du premier semestre 2020, la totalité des crédits a atteint 28,4 Mdh, enregistrant ainsi une baisse de 4,9% par rapport à 2019. Cette baisse est liée principalement à la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 4,7% pour s'établir à 24,7 Mdh en juin 2020 vs 25,9 Mdh en 2019.

III.2.2. Immobilisations

L'évolution des immobilisations, sur la période 2017-S1 2020, se détaille comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Immobilisations incorporelles	32 494	31 296	29 888	-3,7%	-4,5%	28 912	-3,3%
Immobilisations corporelles	4 009	2 984	2 270	-25,6%	-23,9%	2 006	-11,6%
Total	36 504	34 280	32 158	-6,1%	-6,2%	30 917	-3,9%

Source : Wafabail

Revue 2017-2018

Les immobilisations incorporelles ont enregistré une baisse de 3,7% pour s'établir à 31,3 Mdh en 2018 contre 32,5 Mdh en 2017. Cette baisse est expliquée par l'amortissement de ces immobilisations.

Les immobilisations corporelles ont aussi enregistré une diminution de 25,6%, passant de 4,0 Mdh en 2017 à 3,0 Mdh en 2018. Cette baisse s'explique par l'amortissement de ces immobilisations.

Revue 2018-2019

Les immobilisations incorporelles ont enregistré une baisse de 4,5% pour s'établir à 29,9 Mdh fin 2019 contre 31,3 Mdh en 2018.

Les immobilisations corporelles ont également enregistré une diminution de 23,9%, passant de 3,0 Mdh en 2018 à 2,3 Mdh fin 2019.

Cette baisse s'explique par les effets combinés suivants :

- l'amortissement de ces immobilisations ;
- L'absence d'acquisitions d'immobilisations corporelles en 2019.

Revue 2019- juin 2020

Les immobilisations incorporelles ont enregistré une baisse de 3,3% pour s'établir à 28,9 Mdh à fin juin 2020 contre 29,9 Mdh à fin décembre 2019.

Les immobilisations corporelles ont aussi enregistré une diminution de 11,6%, passant de 2,3 Mdh en 2019 à 2,0 Mdh en juin 2020. Cette baisse s'explique par l'amortissement de ces immobilisations.

III.2.3. Immobilisations données en crédit-bail et en location

L'évolution des immobilisations, sur la période 2017-S1 2020, se détaille comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Immobilisations données en crédit-bail et en location	12 168 176	12 545 816	12 814 496	3,1%	2,1%	12 394 115	-3,3%

Source : Wafabail

Les immobilisations données en crédit-bail et en location représentent la principale composante des actifs de Wafabail (96,9% du total bilan en 2019, 97% en 2018 et 98% en 2017) et sont constituées principalement par les valeurs nettes comptables des biens acquis par la société et mis à la disposition de la clientèle dans le cadre des contrats de crédit-bail.

Revue 2017-2018

A l'issue de l'exercice 2018, les immobilisations données en crédit-bail et en location ont enregistré une hausse de 3,1% suite à la hausse de la production de 3,2% à fin 2018.

Revue 2018-2019

A l'issue de l'exercice 2019, les immobilisations données en crédit-bail et en location ont enregistré une augmentation de 2,1%, passant de 12,5 milliards de dirhams en 2018 à 12,8 milliards de dirhams en 2019. Cette hausse s'explique principalement par la hausse de 0,2% de la production à fin 2019.

Revue 2019- juin 2020

A l'issue du premier semestre 2020, les immobilisations données en crédit-bail et en location ont enregistré une baisse de 3,3%, passant de 12,8 milliards de dirhams en 2019 à 12,4 milliards de dirhams au S1 2020. Cette baisse s'explique principalement par la baisse du niveau de la production (-45%) au 1^{er} semestre 2020 combinée à l'effet des dérogations à l'amortissement des échéances reportées.

III.2.4. Autres Actifs

L'évolution des actifs divers, sur la période 2017-S1 2020, se détaille comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Autres actifs	256 850	310 229	346 637	20,8%	11,7%	305 092	-12,0%

Source : Wafabail

Revue 2017 - 2018

En 2018, les autres actifs ont enregistré une hausse de 20,8% pour s'établir à 310,2 Mdh contre 256,9 Mdh en 2017. Cette augmentation s'explique par la hausse des sommes dues par l'état (+38,8%).

Revue 2018 - 2019

En 2019, les actifs divers ont enregistré une hausse de 11,7% pour s'établir à 346,6 Mdh en 2019 contre 310,2 Mdh en 2018. Cette augmentation s'explique par la hausse des sommes dues par l'état (+39,4%).

Revue 2019- juin 2020

En juin 2020, les actifs divers ont enregistré une baisse de 12,0% pour s'établir à 305,1 Mdh en juin 2020 contre 346,6 Mdh en 2019.

III.2.5. Dettes envers les établissements de crédits

Les dettes envers les établissements de crédits ont évolué, sur la période 2017-S1 2020, se détaille comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 17/16	Var. 18/17	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Dettes envers les Ets. de crédit et assimilés	9 384 245	9 532 672	9 352 847	1,6%	-1,9%	9 074 897	-3,0%
A vue	472 112	395 934	373 705	-16,1%	-5,6%	418 910	12,1%
A terme	8 912 133	9 136 738	8 979 142	2,5%	-1,7%	8 655 987	-3,6%

Source : Wafabail

Revue 2017 - 2018

Au terme de l'exercice 2018, les dettes envers les établissements de crédits ont augmenté de 1,6% pour atteindre 9,5 milliards de dirhams contre 9,4 milliards de dirhams en 2017.

Revue 2018 – 2019

Au terme de l'exercice 2019, les dettes envers les établissements de crédits ont baissé de 1,9% pour s'établir à 9,4 milliards de dirhams en 2019 contre 9,5 milliards de dirhams fin 2018.

Revue 2019- juin 2020

Au terme du premier semestre 2020, les dettes envers les établissements de crédits ont baissé de 3,0% pour s'établir à 9,1 milliards de dirhams contre 9,4 milliards de dirhams en 2019.

III.2.6. Passifs divers

L'évolution des passifs divers, sur la période considérée, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Autres passifs	859 392	887 851	1 059 812	3,3%	19,4%	745 857	-29,6%
Provisions pour risques et charges	23 372	27 403	32 410	17,2%	18,3%	32 410	0,0%

Source : Wafabail

Revue 2017 - 2018

Au titre de l'exercice 2018, les autres passifs ont augmenté de 3,3% pour atteindre 887,9 Mdh contre 859,4 Mdh en 2017.

Au terme de l'exercice 2018, les provisions pour risques et charges ont enregistré une croissance de 17,2% pour atteindre 27,4 Mdh contre 23,4 Mdh en 2017, due à la constitution d'une provision pour risques généraux de 5 Mdh.

Revue 2018 - 2019

En 2019, les autres passifs ont enregistré une augmentation de 19,4%, passant de 887,9 Mdh en 2018 à 1,1 milliards de dirhams en 2019. Cette tendance s'explique par la hausse des dettes fournisseurs de biens et services (+114 Mdh).

Au terme de l'exercice 2019, les provisions pour risques et charges ont enregistré une croissance de 18,3% pour atteindre 32,4 Mdh contre 27,4 Mdh en 2018, due à la constitution d'une provision pour risques généraux de 6,8 Mdh.

Revue 2019- juin 2020

Au terme du premier semestre 2020, les autres passifs ont baissé de 29,6% pour s'établir à 745,9 Mdh vs 1,1 Milliards de dirhams en 2019.

Au 30 juin 2020, les provisions pour risques et charges s'établissent à 32,4 Mdh en juin 2020, en stagnation par rapport à 2019.

III.2.7. Titres de créances émis

L'évolution des titres de créances émis, sur les 3 derniers exercices, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Titres de créances négociables	1 130 000	1 330 000	1 480 000	17,7%	11,3%	1 570 000	6,1%
Autres titres de créances émis*	21 842	26 988	31 445	23,6%	16,5%	28 727	-8,6%
Titres de créances émis	1 151 842	1 356 988	1 511 445	17,8%	11,4%	1 598 727	5,8%

Source : Wafabail

*Intérêts courus non échus

Revue 2017 - 2018

En 2018, les titres de créances émis ont enregistré une croissance de 17,8%, s'établissant à 1,4 milliards de dirhams contre 1,2 milliards de dirhams en 2017. Cette hausse s'explique par le recours aux BSF en 2018.

Revue 2018 - 2019

Les titres de créances émis ont enregistré une croissance de 11,4%, s'établissant à 1,5 milliards de dirhams contre 1,4 milliards de dirhams en 2018. Cette hausse s'explique par le recours aux BSF en 2019.

Revue 2019- juin 2020

Les titres de créances émis ont enregistré une croissance de 5,8%, s'établissant à 1,6 milliards de dirhams contre 1,5 milliards de dirhams en 2019. Cette hausse s'explique par le recours aux BSF en 2020.

III.2.8. Structure des ressources de Wafabail

La structure des ressources de Wafabail, sur les trois derniers exercices, se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Fonds propres & assimilés	1 033 067	1 098 745	1 168 808	6,4%	6,4%	1 209 886	3,5%
Dont dettes subordonnées	72 449	74 395	76 306	2,7%	2,6%	77 206	1,2%
Dont capital	150 000	150 000	150 000	0,0%	0,0%	150 000	0,0%
Dont réserves et primes liées au capital	122 660	122 660	122 660	0,0%	0,0%	122 660	0,0%
Dont résultat net de l'exercice	127 073	123 731	128 152	-2,6%	3,6%	40 178	-68,6%
Dont report à nouveau	560 886	627 958	691 690	12,0%	10,1%	819 841	18,5%
Dont provisions réglementées	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Autres Ressources	10 536 087	10 889 660	10 864 292	3,4%	-0,2%	10 673 624	-1,8%
Etablissement de crédit	9 384 245	9 532 672	9 352 847	1,6%	-1,9%	9 074 897	-3,0%
A vue	472 112	395 934	373 705	-16,1%	-5,6%	418 910	12,1%
A terme	8 912 133	9 136 738	8 979 142	2,5%	-1,7%	8 655 987	-3,6%
Titres de créances émis	1 151 842	1 356 988	1 511 445	17,8%	11,4%	1 598 727	5,8%
Total Ressources	11 569 154	11 988 406	12 033 100	3,6%	0,4%	11 883 510	-1,2%

Source : Wafabail

Revue 2017 - 2018

Au terme de l'exercice 2018, les fonds propres de Wafabail se sont établis à 1,1 milliards de dirhams, en hausse de 6,4% par rapport à l'année 2017. Cette croissance s'explique principalement par :

- la hausse de 12,0% du report à nouveau s'établissant à 628,0 Mdh en 2018 contre 560,9 Mdh en 2017 ;
- la baisse du résultat net de 2,6% pour atteindre 123,7 Mdh contre 127,1 Mdh en 2017.

Les dettes subordonnées perpétuelles évoluent de 2,7% sur la période 2017-2018, s'établissant à 74,4 Mdh en 2018 contre 72,4 Mdh en 2017, soit une hausse de 1,9 Mdh relative aux intérêts (cette dette est régie par la convention d'avance en comptes courants associés signée avec Attijariwafa bank).

Au terme de l'exercice 2018, les fonds propres & assimilés représentent 9,2% du total ressources de Wafabail.

Revue 2018 – 2019

Au terme de l'exercice 2019, les fonds propres de Wafabail se sont établis à 1,2 milliards de dirhams, en hausse de 6,4% par rapport à l'année 2018. Cette croissance s'explique principalement par :

- la hausse de 10,1% du report à nouveau s'établissant à 691,7 Mdh en 2019 contre 628,0 Mdh en 2018 ;
- la hausse du résultat net de 3,6 % pour atteindre 128,2 Mdh contre 123,7 Mdh en 2018.

Les dettes subordonnées perpétuelles évoluent de 2,6% sur la période 2018-2019, s'établissant à 76,3 Mdh en 2019 contre 74,4 Mdh en 2018, soit une hausse de 1,9 Mdh correspondant aux intérêts de la

période (cette dette est régie par la convention d'avance en comptes courants associés signée avec Attijariwafa bank).

Au terme de l'exercice 2019, les fonds propres & assimilés représentent 9,7% du total ressources de Wafabail.

Revue 2019- juin 2020

Au terme du premier semestre 2020, les capitaux propres et assimilés de Wafabail se sont établis à 1,2 milliards de dirhams, en hausse de 3,5% par rapport à l'année 2019. Cette croissance s'explique principalement par la hausse de 18,5% du report à nouveau s'établissant à 819,8 Mdh à fin juin 2020 contre 691,7 Mdh en 2019.

Les dettes subordonnées évoluent de 1,2% à fin juin 2020, s'établissant à 77,2 contre 76,3 Mdh en 2019.

Au terme du premier semestre 2020, les capitaux propres & assimilés représentent 10,2% du total ressources de Wafabail.

III.3. MAÎTRISE DU RISQUE¹⁹

III.3.1. Ratio de solvabilité

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du ratio de solvabilité²⁰ sur les trois derniers exercices et le 1^{er} semestre 2020:

	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Ratio de solvabilité	12,00%	12,67%	12,94%	0,67 pts	0,27 pts	14,62%	1,68 pts

Source : Wafabail

Au titre de l'exercice 2018, le ratio de solvabilité de Wafabail s'est établi à 12,67%, en hausse de 0,67 pts par rapport à 2017. Ce niveau est supérieur au niveau minimum exigé de 12%.

Au titre de l'exercice 2019, le ratio de solvabilité de Wafabail s'est établi à 12,94%, en hausse de 0,27 pts par rapport à 2018. Ce niveau est supérieur au niveau minimum exigé de 12%.

En juin 2020, le ratio de solvabilité de Wafabail s'est établi à 14,62%, en hausse de 1,68 pts par rapport à 2019. Ce niveau est supérieur au niveau minimum exigé de 12%.

III.3.2. Ratio Tier one²¹

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du ratio Tier one :

	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Ratio Tier one	10,62%	10,34%	10,73%	-0,28 pts	0,39 pts	12,26%	1,53 pts

Source : Wafabail

Au titre de l'exercice 2018, le ratio Tier one de Wafabail s'est établi à 10,34%, en baisse de 0,28 pts. Ce niveau est supérieur au niveau minimum exigé de 9%.

Au titre de l'exercice 2019, le ratio Tier one de Wafabail s'est établi à 10,73%, en hausse de 0,39 pts. Ce niveau est supérieur au niveau minimum exigé de 9%.

¹⁹ les ratios de maîtrise du risque sont conformes à la réglementation de Bank Al Maghrib

²⁰ Le ratio de solvabilité correspond au rapport des fonds propres sur les créances pondérées

²¹ Ratio Tier one = fonds propres de catégorie 1 / total des actifs pondérés au titre du risque de crédit. Les fonds propres de catégorie 1 sont constitués des fonds propres de base et des fonds propres additionnels.

Au titre du 1^{er} semestre 2020, le ratio Tier one de Wafabail s'est établi à 12,26%, en hausse de 1,53 pts. Ce niveau est supérieur au niveau minimum exigé de 9%.

III.3.3. Ratio prudentiel

Le ratio prudentiel relatif au programme BSF se présente comme suit :

	2017	2018	2019	Juin 2020
Ratio prudentiel - Base encours* clientèle 2019	41,2%	39,0%	38,13%	38,13%

Source : Wafabail

*Encours financier

Le ratio prudentiel de l'encours BSF demeure inférieur au ratio prudentiel réglementaire qui est de 50%.

III.3.4. Coefficient maximum de division des risques

Le coefficient maximum de division des risques de Wafabail, encourus sur un même bénéficiaire, est inférieur au ratio légal de 20%.

III.3.5. Analyse du risque client

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du risque client sur la période 2017- S1 2020 :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Créances en souffrance (1)	620 000	742 322	847 609	19,7%	14,2%	959 607	13,2%
Cumul des provisions des créances en souffrance (2)	433 489	502 282	557 770	15,9%	11,0%	624 411	11,9%
Taux de couverture (3) = (2)/(1)	69,9%	67,7%	65,8%	-2,3 pts	-1,9 pts	65,1%	-0,7 pts

Source : Wafabail

Revue 2017 - 2018

Au titre de l'exercice 2018, le cumul des provisions des créances en souffrance s'établit à 502,3 Mdh soit une hausse de 15,9% par rapport à 2017.

Les créances en souffrance ont augmenté de 19,7% en 2018 s'établissant à 742,3 Mdh contre 620,0 Mdh en 2017.

En 2018, le taux de couverture est en baisse de 2,3 pts par rapport à 2017 s'établissant ainsi à 67,7% contre 69,9% au terme de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par une hausse des créances en souffrance (+122,3 Mdh) plus importante que les provisions des créances en souffrance (+68,8 Mdh).

L'analyse des créances en souffrance par catégorie est traitée au niveau de la section **II.6.5. Structure des créances en souffrance (Partie IV : Présentation de l'activité de Wafabail)**.

Revue 2018 - 2019

En 2019, le cumul des provisions des créances en souffrance s'établit à 557,8 Mdh soit une hausse de 11,0% par rapport à 2018.

Les créances en souffrance ont augmenté de 14,2% en 2019 s'établissant à 847,6 Mdh contre 742,3 Mdh en 2018.

En 2019, le taux de couverture est en baisse de 1,9 pts par rapport à 2018 s'établissant ainsi à 65,8% contre 67,7% au terme de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par une hausse des créances en souffrance (+105,3 Mdh) plus importante que les provisions des créances en souffrance (+55,5 Mdh).

L'analyse des créances en souffrance par catégorie est traitée au niveau de la section **II.6.5. Structure des créances en souffrance (Partie IV : Présentation de l'activité de Wafabail)**.

Revue 2019- juin 2020

Au titre du 1^{er} semestre, le cumul des provisions des créances en souffrance s'établit à 624,4 Mdh soit une hausse de 11,9% par rapport à 2019.

Les créances en souffrance ont augmenté de 13,2% en juin 2020 s'établissant à 959,6 Mdh contre 847,6 Mdh en 2019.

En juin 2020, le taux de couverture est en baisse de 0,7 pts par rapport à 2019 s'établissant ainsi à 65,1% contre 65,8% au terme de l'exercice 2019. Cette baisse s'explique essentiellement par une hausse des créances en souffrance (+112,0 Mdh) plus importante que les provisions des créances en souffrance (+66,6 Mdh).

L'analyse des créances en souffrance par catégorie est traitée au niveau de la section **II.6.5. Structure des créances en souffrance (Partie IV : Présentation de l'activité de Wafabail)**.

III.4. ANALYSE DE LA RENTABILITE

III.4.1. Rentabilité des fonds propres

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres sur la période 2017- 2019:

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Résultat net (1)	127 073	123 731	128 152	-2,6%	3,6%	87 950	40 178	-54,3%
Fonds propres et assimilés hors résultat (2)	905 995	975 014	1 040 656	7,6%	6,7%	1 039 713	1 169 707	12,5%
Total Capitaux propres (3) = (1)+(2)	1 033 067	1 098 745	1 168 808	6,4%	6,4%	1 127 663	1 209 886	7,3%
ROAE social = (1) /moyenne (n-1, n)(3)	12,7%	11,6%	11,3%	-1,1 pts	-0,3 pts	7,7%	3,4%	-4,2 pts
ROE = (1)/(3)	12,3%	11,3%	11,0%	-1,0 pts	-0,3 pts	7,8%	3,3%	-4,5 pts

Source : Wafabail

Revue 2017 - 2018

Au terme de l'année 2018, le ROAE calculé sur la base du résultat net et des capitaux propres moyens a enregistré une baisse de 1,1 pts soit 11,6%. Cela est l'effet combiné de :

- la baisse du résultat net de 2,6% à 123,7 Mdh au terme de l'année 2018 contre 127,1 Mdh en 2017 ;
- l'augmentation des capitaux propres de 6,4% en 2017 s'établissant à 1,1 milliards de dirhams vs 1,0 milliards de dirhams durant l'exercice précédent.

Le ROE affiche une baisse de 1,0 pt pour s'établir à 11,3% (vs 12,3% en 2017).

Revue 2018 - 2019

En 2019, le ROAE calculé sur la base du résultat net et des capitaux propres moyens a enregistré une baisse de 0,4 pt soit 11,3%. Cela est l'effet combiné de :

- la hausse du résultat net de 3,6% à 128,2 Mdh au terme de l'année 2019 contre 123,7 Mdh en 2018 ;
- l'augmentation des capitaux propres de 6,4% en 2019 s'établissant à 1,2 milliards de dirhams vs 1,1 milliards de dirhams durant l'exercice précédent.

Le ROE affiche une baisse de 0,3 pt pour s'établir à 11,0% (vs 11,3% en 2018).

Revue juin 2019- juin 2020

En juin 2020, le ROAE calculé sur la base du résultat net et des capitaux propres moyens a enregistré une baisse de 4,2 pts soit 3,4%. Cela est l'effet combiné de :

- la baisse du résultat net de 54,3% à 40,2 Mdh au terme du premier semestre 2020 contre 87,9 Mdh en juin 2019 ;
- l'augmentation des capitaux propres de 7,3% en juin 2020 s'établissant à 1,21 milliards de dirhams vs 1,13 milliards de dirhams au terme du premier semestre 2019.

Le ROE affiche une baisse de 4,5 pts pour s'établir à 3,3% (vs 7,8% au terme du S1 2019).

III.4.2. Rentabilité des actifs

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs sur la période 2017-2020 :

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var. S1. 20/19
Résultat net (1)	127 073	123 731	128 152	-2,6%	3,6%	87 950	40 178	-54,3%
Total Actif (3)	12 472 944	12 924 099	13 223 132	3,6%	2,3%	13 066 823	12 758 494	-2,4%
ROAA = (1)/moyenne (n-1, n) (3)	1,03%	0,97%	0,98%	-0,06 pts	0,01 pts	0,68%	0,31%	-0,54 pts
ROA = (1)/(3)	1,02%	0,96%	0,97%	-0,06 pts	0,01 pts	0,67%	0,31%	-0,53 pts

Source : Wafabail

Revue 2017 - 2018

Au titre de l'exercice 2018, le ROAA calculé sur la base du résultat net et du total actif moyen reste quasiment stable et s'établit ainsi à 0,98% contre 0,97% en 2017. Ceci s'explique par l'effet combiné :

- la baisse de 2,6% du résultat net, s'établissant à 123,7 Mdh en 2018 contre 127,1 Mdh en 2017 ;
- la hausse du total actif à 12,9 milliards de dirhams en 2018 contre 12,5 milliards de dirhams en 2017 soit une hausse de 3,6%.

Le ROA affiche une baisse de 0,1 pt pour s'établir à 0,96%.

Revue 2018 - 2019

Au titre de l'exercice 2019, le ROAA calculé sur la base du résultat net et du total actif moyen reste stable et s'établit ainsi à 0,98%. Ceci s'explique par l'effet combiné :

- la hausse du résultat net de 3,6% (+4,4 Mdh) pour atteindre 128,2 Mdh en 2019 contre 123,7 Mdh en 2018 ;
- la hausse du total actif de 2,3% pour s'établir à 13,2 milliards de dirhams en 2019 contre 12,9 milliards de dirhams en 2018.

Le ROA reste stable également en 2019 (0,97%).

Revue juin 2019- juin 2020

Au titre du premier semestre 2020, la rentabilité des actifs calculée sur la base du résultat net s'établit à 0,31% contre 0,68% en juin 2019. Ceci s'explique par l'effet combiné :

- la baisse de 54,3% du résultat net, s'établissant à 40,2 Mdh au 30/06/2020 contre 87,9 Mdh en juin 2019 ;
- la baisse du total actif à 12,8 milliards de dirhams au 30/06/2020 contre 13,1 milliards de dirhams en juin 2019 soit une baisse de 2,4%.

Le ROA s'établit à 0,31% en juin 2020 contre 0,67% en juin 2019.

II. ANALYSE DU FLUX DE TRESORERIE

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du tableau de flux de trésorerie sur la période 2017 – S1 2020:

En Kdh	2017	2018	2019	Var. 18/17	Var. 19/18	S1. 2019	S1. 2020	Var S1.20 / S1. 19
Produits sur opérations bancaires perçus	4 107 358	4 256 331	4 335 972	3,6%	1,9%	2 187 381	1 906 729	-12,8%
Récupérations sur créances amorties	1 656	308	1 224	-81,4%	>100,0%	1 002	16	-98,4%
Produits divers d'exploitation perçus	1 180	374	946	-68,3%	>100,0%	223	345	54,3%
Charges sur opérations bancaires versées	876 668	583 805	626 435	-33,4%	7,3%	289 010	288 157	-0,3%
Charges diverses d'exploitation payées	783	1 961	7 624	Ns	>100,0%	4 621	2 907	-37,1%
Charges générales d'exploitation payées	83 123	85 238	87 822	2,5%	3,0%	44 279	38 511	-13,0%
Impôts sur les résultats payés	75 061	80 265	81 680	6,9%	1,8%	80 265	43 016	-46,4%
Flux de trésorerie nets provenant du CPC (I)	3 074 560	3 505 744	3 534 582	14,0%	0,8%	1 770 431	1 534 498	-13,3%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0	0	-2	Ns	Ns	0	5	Ns
Créances sur la clientèle	1 529	-22 360	3 937	Ns	Ns	70	1 466	1988,3%
Titres de transaction et de placement	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Autres actifs	66 510	-53 379	-36 408	Ns	31,8%	-46 944	41 546	-188,5%
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-3 258 505	-3 738 369	-3 567 412	-14,7%	4,6%	-1 809 558	-1 093 867	-39,6%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	165 613	143 949	-176 297	-13,1%	Ns	-190 874	-274 422	43,8%
Dépôts de la clientèle	-12 561	-586	77 371	95,3%	Ns	940	-1 092	-216,2%
Titres de créance émis	31 489	200 000	150 000	>100,0%	-25,0%	150 000	90 000	-40,0%
Autres passifs	470	27 043	75 706	>100,0%	>100,0%	186 554	-297 586	-259,5%
Soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation (II)	-3 005 455	-3 443 702	-3 473 104	-14,6%	-0,9%	-1 709 812	-1 533 951	-10,3%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (III=I+II)	69 105	62 042	61 477	-10,2%	-0,9%	60 619	547	-99,1%
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 106	2 042	1 476	-34,2%	-27,8%	619	546	-11,7%
Dividendes reçus	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (IV)	-3 106	-2 042	-1 476	34,2%	27,8%	-619	-546	-11,7%
Emission d'emprunts et de titres subordonnés	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Dividendes versés	66 000	60 000	60 000	-9,1%	0,0%	60 000	0	-100,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (V)	-66 000	-60 000	-60 000	9,1%	0,0%	-60 000	0	-100,0%
Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	-2	-1	2	63,5%	Ns	0	1	561,4%
Trésorerie d'ouverture	4	2	1	-48,8%	-34,8%	1	3	192,3%
Trésorerie de fin d'exercice	2	1	3	-34,8%	>100,0%	1	4	> 100%

Source : Wafabail

Revue 2017 - 2018

Au terme de l'exercice 2018, les flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges ont augmenté de 14,0%, s'établissant à 3,5 milliards de dirhams contre 3,1 milliards de dirhams en 2017. Cette hausse est principalement expliquée par :

- L'augmentation des produits sur opérations bancaires perçus de 3,6%, passant de 4,1 milliards de dirhams en 2017 à 4,3 milliards de dirhams en 2018 ;
- La baisse des charges sur opérations bancaires versées de 33,4%, passant de 876,7 Mdh en 2017 à 583,8 Mdh en 2018.

Le solde des variations des actifs et passifs d'exploitation a atteint -3,4 milliards de dirhams en 2018, couvert par la trésorerie nette provenant du CPC, engendrant un flux positif de trésorerie des activités d'exploitation de 62,0 Mdh en 2018 contre 69,9 Mdh en 2017.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement ont diminué suite à la baisse des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (2,0 Mdh en 2018 vs 3,1 Mdh en 2017).

La trésorerie nette ressort à 1,0 Kdh en 2018, en diminution de 41,6% par rapport à 2017.

Revue 2018 – 2019

Au terme de l'exercice 2019, les flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges ont augmenté de 0,8%, s'établissant à 3 535 Mdh contre 3 506 Mdh en 2018. Cette hausse est principalement expliquée par :

- l'augmentation des produits sur opérations bancaires perçus de 1,9%, passant de 4 256 Mdh en 2018 à 4 336 Mdh en 2019 ;
- la hausse des charges sur opérations bancaires versées de 7,3%, passant de 583,8 Mdh en 2018 à 626,4 Mdh en 2019.

Le solde des variations des actifs et passifs d'exploitation a atteint -3,5 milliards de dirhams en 2019, couvert par la trésorerie nette provenant du CPC, engendrant un flux positif de trésorerie des activités d'exploitation de 61,5 Mdh qui est en baisse de 0,9% par rapport à l'année 2018.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement ont diminué suite à la baisse des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (1,5 Mdh en 2019 vs 2,0 Mdh en 2018).

Les dividendes versés ont stagné entre 2018 et 2019 (60 Mdh).

La trésorerie nette ressort à 2,9 Kdh en 2019 contre 1,0 Kdh en 2018, soit une augmentation de 1,9 Kdh.

Revue 2019 – juin 2020

Au terme du premier semestre 2020, les flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges ont enregistré une baisse de 13,3%, s'établissant à 1,5 milliards de dirhams contre 1,8 milliards de dirhams au S1 2019. Cette hausse est principalement expliquée par :

- la baisse des produits sur opérations bancaires perçus de 12,8%, passant de 2,2 milliards de dirhams au S1 2019 à 1,9 milliards de dirhams au S1 2020 ;
- la baisse de l'impôt sur les résultats payés de 46,4% (-37,2 Mdh).

Le solde des variations des actifs et passifs d'exploitation a atteint -1,5 milliards de dirhams au premier semestre 2020, couvert par la trésorerie nette provenant du CPC, engendrant un flux positif de trésorerie des activités d'exploitation de 547,3 Kdh qui est en baisse de 60,1 Mdh par rapport au 30/06/2019.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement ont diminué suite à la baisse des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (546,2 Kdh au premier semestre 2020 vs. 618,6 Kdh au S1 2019).

La trésorerie nette ressort à 4,0 Kdh au 30/06/2020 contre 1,0 Kdh au S1 2019, soit une augmentation de 2,9 Kdh.

IV. PRESENTATION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU 3^{EME} TRIMESTRE DE WAFABAIL

Avertissement

Les indicateurs trimestriels au 30/09/2020 n'ont pas fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes

En raison de la crise sanitaire Covid 19, la production à fin septembre 2020 a baissé de 36,5% pour s'établir à 2,1 Mrds de Dh à fin septembre 2020 contre 3,2 Mrds de Dh à fin septembre 2019.

En dépit de cette baisse, Wafabail a maintenu sa position de leader du secteur du crédit-bail, avec une part de marché de 27,6% pour la production et 25,6% pour l'encours²².

Pour sa part, le produit net bancaire s'établit à 243,5 Mdh à fin septembre 2020, en baisse de 18,6%, comparativement à fin septembre 2019.

A fin septembre 2020, Wafabail affiche un endettement global de 10,4 milliards de dirhams, en baisse de 2,1% par rapport à fin septembre 2019.

Le tableau suivant présente le cumul de la production et du produit net bancaire au 30/09/2020 :

En Mdh	30/09/2019	30/09/2020	Var. Sept.20/ Sept.19
Production	3 249	2 063	-36,5%
Produit net bancaire	299	243	-18,6%

Source : Wafabail

Le tableau ci-après présente la production et le produit net bancaire au 3^{ème} trimestre 2020:

En Mdh	30/09/2019	30/09/2020	Var. T3.20/T3.19
Production	904	769	-14,9%
Produit net bancaire	72	67	-7,2%

Source : Wafabail

²² Source : APSF

PARTIE VI. PERSPECTIVES

I. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Au titre de l'exercice 2020, le Maroc affronte, au même titre que les autres pays, la crise sanitaire du Covid-19, une pandémie d'une ampleur sans précédent avec des conséquences inédites sur l'économie mondiale.

Wafabail, s'est complètement inscrite dans l'effort national pour affronter cette crise sanitaire. Elle a donc adopté des mesures exceptionnelles animées par quatre objectifs majeurs :

- protection des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions au sein de l'entreprise ;
- protection des clients et des partenaires amenés à se déplacer dans les locaux et guichets de Wafabail ;
- assurer la continuité de l'ensemble des services offerts par Wafabail ;
- proposition des solutions d'accompagnement et de soutien aux clients affectés par cette crise sanitaire.

Vu le contexte actuel, Wafabail prévoit une baisse de la production et une hausse de son coût du risque en 2020.

Les principaux investissements de Wafabail sont maintenus et portent principalement sur des projets de transformation SI (Investissement en progiciels métiers) mais également sur le renforcement de la sécurité informatique.

Pour l'année 2021, les principaux axes de développement de Wafabail sont comme suit :

- Ambition de croissance importante, en renforçant la synergie avec la banque et les filiales financières ;
- Lancement d'une mission de définition de Parcours client dans le cadre de la stratégie digitale 2020-2021 (revue du processus client sur l'Agence Virtuelle, espaces abonnés et site institutionnel, communication sur les réseaux sociaux, etc.) ;
- Mise en place d'une culture et d'un système qualité veillant à la satisfaction du client et mettant ce dernier au centre des préoccupations de l'ensemble des entités Wafabail.

PARTIE VII. Faits Exceptionnels

Crise sanitaire Covid 19

Le Maroc affronte, au même titre que les autres pays du monde, la crise sanitaire du Covid-19, une pandémie d'une ampleur sans précédent avec des conséquences inédites sur le marché de l'économie, l'activité des entreprises et de manière plus générale l'organisation de la vie des concitoyens.

Wafabail, s'est complètement inscrite dans l'effort national pour affronter cette crise sanitaire et a rapidement adopté des mesures exceptionnelles animées par quatre objectifs: protéger les collaborateurs, protéger les clients et les partenaires qui sont amenés à se déplacer dans les locaux et guichets de Wafabail, assurer une continuité de l'ensemble des services offerts par Wafabail à sa clientèle et enfin proposer des solutions d'accompagnement et de soutien aux clients affectés par cette crise sanitaire.

D'un point de vue concret et afin de lutter contre la pandémie et ses effets, Wafabail a engagé une série de mesures concernant ses collaborateurs et ses clients :

- application des mesures sanitaires conformément aux préconisations du ministère de la santé ;
- installation d'une caméra thermique à la porte d'entrée et équipement du vigile de sécurité d'un pistolet thermique ;
- élaboration et diffusion d'un kit de sensibilisation/ information de l'ensemble des collaborateurs pour rappel des règles de prévention et de sécurité sanitaire à respecter ;
- sensibilisation aux gestes barrières de lutte contre le coronavirus (respect des distances de sécurité, réflexes hygiéniques...) ;
- marquages au sol pour le respect des principes de distanciation sociale ;
- distribution à l'ensemble des collaborateurs d'un kit de protection individuel (matériel de désinfection, masques, mouchoirs en papier).

Wafabail, pour sa part s'est mobilisée dès fin Février pour assurer la continuité de son activité au service de ses clients, en déployant son plan de continuité d'activité (PCA). Elle a rouvert son site de repli et réorganisé ses effectifs pour d'une part, maintenir 2 équipes opérationnelles séparées et d'autre part, adapter la présence des collaborateurs aux mesures de distanciation physique et à la charge de travail.

Wafabail va constituer une provision pour risques et charges pour faire face à l'impact éventuel de la crise sanitaire.

Déroptions aux principes comptables fondamentaux²³

Les dérogations opérées dans le cadre de la crise sanitaire au 30 juin 2020 se présentent comme suit :

- Suite à la décision du comité de veille économique accordant le report des échéances de leasing aux entreprises en difficulté, Wafabail a procédé au report des loyers en faveur des clients qui en ont formulés la demande.
- Conformément aux directives de Bank Al Maghrib, Wafabail a procédé à la suspension des dotations aux amortissements des biens loués en crédit-bail objet du report.

²³ Etat A2 du rapport de revue limitée des CAC au 30 juin 2020

PARTIE VIII. LITIGES ET AFFAIERES CONTENTIEUSES

Wafabail ne connaît ni de litiges ni d'affaires contentieuses susceptibles d'affecter de manière significative son résultat, sa situation financière ou son activité.

PARTIE IX. FACTEURS DE RISQUES

I. RISQUE DE CREDIT

Ce risque correspond au risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de l'établissement.

Wafabail utilise la notation Attijariwafa bank pour les clients communs. Un système de scoring interne du marché TPE a été développé avec le Risk Management et les SI de la banque et est opérationnel à date.

Avant l'octroi des engagements, Wafabail consulte les habitudes de remboursement et le degré d'endettement des clients auprès de la Centrale des risques.

Le crédit-bail nécessite généralement des garanties à supporter par le client. Par ailleurs la société peut s'en tenir à la propriété du bien à financer qui demeure sa propriété juridique jusqu'à l'expiration du contrat.

II. RISQUE DE TAUX D'INTERET

Wafabail dispose d'une gestion actif-passif (Asset Liabilities Management : ALM) qui permet un adossement systématique des encours clients (emplois) aux encours de refinancement (ressources). Ce dispositif permet de rapprocher le profil d'amortissement des emplois à celui des ressources.

Le risque de taux d'intérêt est présent surtout dans le crédit-bail immobilier (dont le taux de financement est variable). Toutefois cette branche ne présente que 24% de l'activité de la société. En outre, la quasi majorité des contrats immobiliers prévoit une clause d'indexation du taux de base des redevances sur celui en vigueur, à la date du contrat pour le financement, majoré d'une marge fixée d'avance dans le contrat.

III. RISQUE DE LIQUIDITE

Il est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances.

La société dispose d'un suivi de ce risque à travers les éléments suivants :

- un état des besoins de refinancement établi annuellement par le responsable trésorier sur la base des prévisions de production ;
- une situation mensuelle de refinancement ;
- un suivi quotidien de la trésorerie.

Par ailleurs, la société dispose de lignes de refinancement accordées par des établissements de crédit et non utilisées en totalité, et peut également recourir au marché financier en mobilisant sa capacité d'endettement sous forme de BSF.

Wafabail dispose aussi d'une bonne capacité à faire face à ses exigences notamment du fait de son adossement au Groupe Attijariwafa bank. Les dettes de trésorerie sont contractées principalement auprès du Groupe.

IV. RISQUE D'ILLIQUIDITE DES ACTIFS FINANCES

Ce risque concerne la difficulté de céder des biens mobiliers et immobiliers récupérés à des prix attractifs. Plusieurs facteurs influent sur la valeur de ces actifs (climat économique général, offre excédentaire d'espace/réduction de la demande immobilière dans une région donnée, concurrence, réglementation et fiscalité, taux d'intérêts...). Ces facteurs sont susceptibles d'influer négativement sur la valorisation des actifs et corrélativement la provision pour dépréciation correspondante.

Pour la gestion de ce risque, Wafabail procède à l'actualisation régulière des expertises relatives à la valorisation des biens immobiliers en stock. En conséquence, des réajustements de la provision correspondante sont opérés.

V. RISQUE OPERATIONNEL

Il correspond au risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Les sources majeures des risques opérationnels peuvent être liées aux :

- fraudes internes et externes ;
- pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail ;
- pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale ;
- dommages causés aux biens physiques ;
- interruptions d'activités et pannes de systèmes et aux exécutions des opérations ;
- livraisons et processus.

A cet effet, la société a mis en place une structure de contrôle permettant d'identifier ces risques et d'élaborer leur cartographie afin de pouvoir établir des plans d'action pour les contourner.

Par ailleurs, Wafabail a mis en place son Plan de Continuité d'Activité (PCA) après avoir mis en place le Plan de Secours Informatique (PSI) en collaboration avec un prestataire de renom.

Depuis 2017, des exercices de mise en condition opérationnelle du PCA, notamment des tests de PSI et de repli sont déroulés périodiquement. Les résultats sont portés à la connaissance des organes de direction et de surveillance de Wafabail.

Un site secours aménagé, distant du siège de la société, est aménagé pour le repli des collaborateurs en cas d'incidents majeurs.

VI. RISQUE DE FRAUDE

Face au risque de fraude externe, Wafabail a adhéré à la centrale des risques qui est un outil instauré par Bank Al-Maghrib et géré par un prestataire de renom. Cette centrale recense les informations au sujet des demandes de crédit et permet, grâce au partage de l'information d'éliminer les tentatives frauduleuses notamment le crédit shopping.

Par ailleurs, le système de contrôle interne de la Société, basé notamment sur la séparation des tâches incompatibles, le double contrôle, l'automatisation et la dématérialisation des process, ainsi que des critères rigoureux d'embauche et de procédures de promotion contribuent à fournir une assurance raisonnable quant à la gestion du risque de fraude.

VII. RISQUE CONCURRENTIEL

Le secteur du crédit-bail est fortement concurrentiel. Dans ce contexte, Wafabail essaie de consolider son leadership, plusieurs leviers sont mis en place, il s'agit notamment de :

- l'amélioration de la qualité et la réactivité de la société. Ainsi, dès 2017, Wafabail a mis en place une cellule dédiée à la Qualité et une cellule chargée du développement et de la stratégie ;
- la mise en place du Plan stratégique 2017-2020 englobant, entre autres, la promotion de la vente directe, la digitalisation des process, et le renforcement de la synergie avec le Groupe ;
- la maîtrise des risques ;
- la rationalisation des charges.

VIII. RISQUE FISCAL

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations fiscales de Wafabail au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) des exercices 2017, 2018 et 2019, celles relatives à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

et celles établies au titre de l'impôt sur le revenu pour ces exercices, peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal qui peut donner lieu à d'éventuels redressements.

Pour se prémunir contre ce risque, la société fait appel, en cas de besoin de conseil, au service d'un prestataire expert en matière fiscale. Par ailleurs, le directeur financier de la société assure une veille fiscale continue.

IX. RISQUE DE NON CONFORMITE

Wafabail dispose d'une entité conformité qui veille au respect des dispositions réglementaires notamment par rapport à :

- la lutte anti blanchiment et le financement du terrorisme ;
- la protection des données personnelles.
- La cellule Conformité Wafabail exerce ses fonctions en totale coordination avec la Conformité Groupe.

X. RISQUE REGLEMENTAIRE

Ce risque est défini comme étant le risque d'exposition de Wafabail à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison du non-respect de dispositions législatives, réglementaires et déontologiques, ou des normes et pratiques relatives à ses activités.

Pour appréhender ce risque, et comme stipulé par la circulaire de Bank Al Maghrib sur le Contrôle Interne n° 4 /W/2014, Wafabail a mis en place, depuis de 2015, la fonction de conformité, chargée du suivi du risque de non-conformité.

Cette fonction assure également une fonction de veille réglementaire.

Elle est rattachée hiérarchiquement à la Direction Générale de la société et fonctionnellement à la conformité Groupe d'Attijariwafabank.

XI. RISQUE INFORMATIQUE

Ce risque concerne principalement l'interruption d'activité, pannes de systèmes ou l'exploitation des vulnérabilités en matière de sécurité entraînant la fuite de données sensibles ou la réalisation d'opérations frauduleuses.

Pour se prémunir contre ce risque, Wafabail a mis en place les dispositifs suivants :

- Un plan de continuité d'activité (PCA) est opérationnel avec des tests de reprise d'activité réguliers ;
- Un contrôle des systèmes d'information critiques effectué annuellement par un prestataire externe selon les normes prévues par BAM ;
- L'instauration d'un contrôleur permanent des Systèmes d'Information

Un responsable sécurité des systèmes d'informations (RSSI) est chargé de veiller à la sécurité des systèmes d'information.

PARTIE X. ANNEXES

I. RAPPORTS GENERAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2017 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/12/RAPPORT-GENERAL-COMPLET-2017.pdf>

2018 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/12/RAPPORT-GENERAL-COMPLET-2018.pdf>

2019 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/12/RAPPORT-GENERAL-COMPLET-2019.tif>

II. RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2017 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/07/RAPPORT-SPECIAL-WAFABAIL-2017.pdf>

2018 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/07/RAPPORT-SPECIAL-WAFABAIL-2018.pdf>

2019 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/07/RAPPORT-SPECIAL-WAFABAIL-2019.pdf>

III. RAPPORTS DE GESTION

2017 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/07/Rapport-de-gestion-2017-.pdf>

2018 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/07/Rapport-de-gestion-2018-.pdf>

2019 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/07/Rapport-de-gestion-2019-.pdf>

IV. RAPPORTS FINANCIER ANNUEL

2019 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/04/Rapport-Financier-Annuel-2019.pdf>

V. RAPPORTS FINANCIER SEMESTRIEL

S1 2019 :

<https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2019/09/Rapport%20financier%20au%2030%20juin%202019.pdf>

S1 2020 :

<https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/09/Rapport-financier-au-30-juin-2020.pdf>

VI. COMMUNICATION FINANCIERE

2017 : <https://www.wafabail.ma/2019/03/20/publications/>

2018 : <https://www.wafabail.ma/2019/03/20/publications/>

2019 : <https://www.wafabail.ma/2019/03/20/publications/>